



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE TANGER TETOUAN

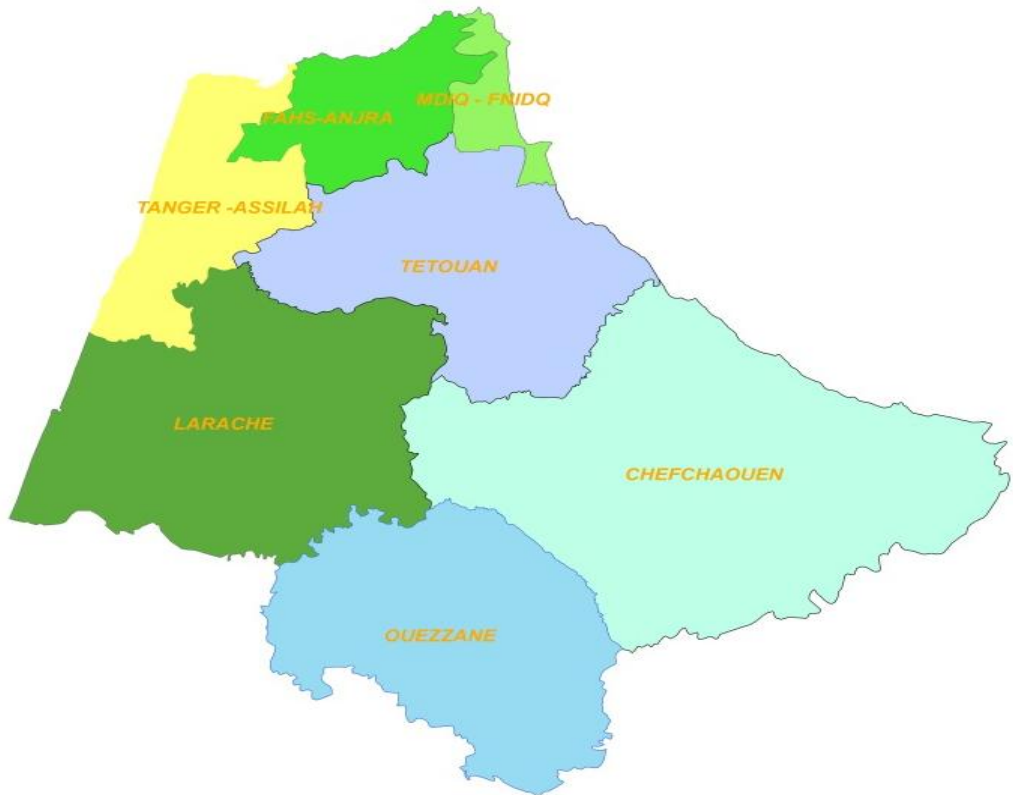
Monographie Régionale De Tanger-Tétouan



Juin 2015

Royaume du Maroc
Haut Commissariat Au Plan
Direction Régionale de Tanger-Tétouan

Monographie Régionale De Tanger-Tétouan



Direction Régionale de Tanger-Tétouan

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11
1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF.....	17
1.1. MILIEU NATUREL	17
1.1.1. <i>Le Tangérois</i>	17
1.1.2. <i>La côte et les bassins méditerranéens</i>	18
1.1.3. <i>Jbala</i>	18
1.1.4. <i>Bas Loukkos</i>	19
1.2. CLIMAT.....	20
1.3. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	21
2. DEMOGRAPHIE REGIONALE	24
2.1. MENAGES	26
2.2. URBANISATION	27
2.3. DENSITE DE POPULATION.....	31
2.4. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	32
2.4.1. <i>Structure par âge, sexe et milieu</i>	32
2.4.2. <i>Répartition de la population par sexe et état matrimonial</i>	34
2.4.3. <i>Analphabétisme</i>	36
3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL	39
3.1. TYPE D'ACTIVITE	39
3.2. TAUX D'ACTIVITE.....	40
3.3. TAUX DE CHOMAGE	42
3.4. PERSONNEL DE L'ÉTAT.....	44
4. SECURITE SOCIALE	46
4.1. LE REGIME MAROCAIN DE SECURITE SOCIALE	46
4.2. PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE SOCIALE.....	46
4.3. LA CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE (CNSS)	47
4.3.1. ENTREPRISES AFFILIEES ET SALARIES DECLARES	48
4.3.2. PRESTATIONS.....	57
5. NIVEAU DE VIE DES MENAGES	60
5.1. NIVEAU DE VIE ET CONSOMMATION.....	60
5.2. PRIX A LA CONSOMMATION :	62
6. COMPTES REGIONAUX.....	66
7. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE.....	75
7.1. PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE AGRICOLE	75
7.2. STRUCTURES FONCIERES	77
7.3. PRODUCTIONS VEGETALES	78
7.3.1. <i>Cultures céréalières</i>	78
7.3.2. <i>Légumineuses alimentaires</i>	80
7.3.3. <i>Cultures industrielles</i>	81
7.3.4. <i>Cultures oléagineuses</i>	82
7.3.5. <i>Cultures maraîchères</i>	83
7.3.6. <i>Cultures fourragères</i>	84
7.3.7. <i>Arboriculture fruitière</i>	84
7.4. PRODUCTIONS ANIMALES	85

7.4.1.	<i>Production de viande rouge</i>	86
7.4.2.	<i>Production avicole</i>	86
7.5.	PECHE MARITIME.....	88
8.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	91
8.1.	ZONES INDUSTRIELLES.....	91
8.2.	ACTIVITE INDUSTRIELLE.....	93
8.2.1.	<i>Industries de textiles et du cuir</i>	95
8.2.2.	<i>Industries électriques et électroniques</i>	95
8.2.3.	<i>Industries agro-alimentaires</i>	96
8.2.4.	<i>Autres secteurs</i>	96
8.3.	EVOLUTION DES GRANDEURS ECONOMIQUES ENTRE 2002 ET 2012.....	97
8.4.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE REGIONALE.....	98
8.4.1.	<i>Industrie du sucre</i>	98
8.4.2.	<i>Industrie du ciment</i>	99
8.4.3.	<i>Autres industries</i>	99
9.	TOURISME	101
9.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL.....	102
9.2.	ACTIVITE TOURISTIQUE.....	103
10.	TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	109
10.1.	TRANSPORT.....	109
10.1.1.	<i>Transport routier</i>	109
10.1.2.	<i>Transport ferroviaire</i>	114
10.1.3.	<i>Transport aérien</i>	116
10.1.4.	<i>Transport maritime</i>	117
11.	ENERGIE ET EAU	120
11.1.	ENERGIE.....	120
11.1.1.	<i>Electricité</i>	120
11.1.1.	<i>Produits pétroliers</i>	127
11.2.	EAU.....	128
11.2.1.	<i>Barrages</i>	129
11.2.2.	<i>Eau potable</i>	131
12.	HABITAT ET CONSTRUCTION	134
12.1.	CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES.....	134
12.1.1.	<i>Type de logement</i>	134
12.2.	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	136
12.2.1.	<i>Eléments de confort dans le logement</i>	137
12.2.2.	<i>Occupation des logements</i>	139
12.3.	CONSTRUCTION.....	140
13.	RESEAU BANCAIRE	143
14.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	149
14.1.	ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE.....	150
14.2.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	154
14.3.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL.....	159
14.4.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT GENERAL ET TECHNIQUE.....	160

15.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES	162
15.1.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE	162
15.2.	INSTITUTS SUPERIEURS	164
15.3.	FORMATION DES CADRES	165
16.	FORMATION PROFESSIONNELLE	166
17.	SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES.....	169
17.1.	INFRASTRUCTURE SANITAIRE ET CAPACITE LITIERE.....	169
17.1.1.	<i>Infrastructure sanitaire</i>	169
17.1.2.	<i>Capacité litière</i>	170
17.2.	ENCADREMENT SANITAIRE.....	171
17.2.1.	<i>Encadrement médical</i>	171
17.2.2.	<i>Encadrement paramédical</i>	174
17.3.	INDICES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	176
17.4.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE DE LA SANTE PUBLIQUE	177
17.4.1.	<i>Programme national d'immunisation</i>	177
17.4.2.	<i>Planification familiale</i>	178
18.	JEUNESSE ET SPORTS	180
19.	ENTRAIDE NATIONALE	184
20.	JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX.....	189

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du nombre des cercles et communes par provinces et préfectures, 2011	23
Tableau 2: Population légale de la Région Tanger-Tétouan selon le RGPH 2014	24
Tableau 3: Population légale de la Région Tanger-Tétouan en 2004 et 2014 par	25
Tableau 4: Répartition (en %) de la population de la région Tanger-Tétouan par	26
Tableau 5: Effectif des ménages par provinces et préfectures,	26
Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures,	27
Tableau 7: Taux d'urbanisation par provinces et préfectures, Région Tanger-	28
Tableau 8: Population urbaine et accroissement annuel par provinces et	29
Tableau 9: Répartition de la population urbaine de la Région Tanger-Tétouan	30
Tableau 10: Superficie et densité de population par provinces et préfectures,	32
Tableau 11: Structure (en %) par grands groupes d'âges et rapports de masculinité, Région Tanger-Tétouan	34
Tableau 12: Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial, Région Tanger-Tétouan, 2004	35
Tableau 13: Age moyen au premier mariage par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	36
Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	36
Tableau 15: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan, 2004	38
Tableau 16: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	38
Tableau 17: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013	39
Tableau 18: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs en milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, période : 2012-2013	40
Tableau 19: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013	40
Tableau 20: Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence,	41
Tableau 21: Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon le	42
Tableau 22: Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tanger-Tétouan, 2013	43
Tableau 23: Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence,	44
Tableau 24: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région	44
Tableau 25: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et	45
Tableau 26: Régime de sécurité sociale par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014	48
Tableau 27: Effectif des salariés déclarés selon le sexe , provinces et préfectures Région	49
Tableau 28: Effectif des salariés déclarés selon le salaire mensuel, provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014	50
Tableau 29: Effectif des salariés déclarés selon nombre de mois déclarés, provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014	51
Tableau 30: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité , les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	53
Tableau 31: Adhérents selon le secteur d'activité , les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	54
Tableau 32: La masse salariale selon le secteur d'activité , les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan en milliers de Dh,	55
Tableau 33: Entreprises affiliées selon l'ancienneté , les provinces et préfectures,	56

Tableau 34: Entreprises affiliées selon la taille , provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014 -----	57
Tableau 35: Prestations sociales à court terme par, provinces et -----	58
Tableau 36: Prestations sociales à long terme par, provinces et -----	59
Tableau 37: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne entre -----	60
Tableau 38: Structure (en %) des dépenses de consommation par personne selon -----	61
Tableau 39: L'indice des prix à la consommation dans les villes de Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, Période 2007-2012 (Année de base : 2006)-----	64
Tableau 40: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des prix à la consommation Période 2007-2012 -----	65
Tableau 41 : Evolution des grandeurs économiques entre 2007 et 2012 au niveau régional et national-----	71
Tableau 42: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	77
Tableau 43: Répartition des terres irriguées par provinces et préfectures,-----	78
Tableau 44: Les cultures céréalières selon les provinces et préfectures,-----	79
Tableau 45: La culture des légumineuses selon les provinces et préfectures,-----	81
Tableau 46: Les cultures industrielles selon les provinces et préfectures,-----	82
Tableau 47: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-2013-----	83
Tableau 48: Les cultures maraîchères selon les provinces et préfectures,-----	84
Tableau 49: Cultures diverses et plantations fruitières selon les provinces et -----	85
Tableau 36: Effectif du cheptel selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, Enquête Octobre-Novembre 2012-----	85
Tableau 51: Quantités de viande rouge contrôlées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan,2012-----	86
Tableau 36: Quantités de viande blanche contrôlées par province et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	87
Tableau 53: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles,-----	87
Tableau 36: Recettes d'exploitation forestière par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012-----	88
Tableau 36: Etat de la flotte de pêche et effectifs des marins pêcheurs selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2011 -----	89
Tableau 56: Débarquements des produits de la pêche selon les ports, Région-----	90
Tableau 57: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan, 2012 (Valeurs en millions de DHS)-----	94
Tableau 58: Evolution des grandeurs économiques entre 2002-2012, Région Tanger-Tétouan (En millions de DHS) -----	97
Tableau 59: Production du sucre(*) à partir des ressources locales, Région Tanger -----	99
Tableau 60: Activité des cimenteries, Région Tanger-Tétouan, 2012-----	99
Tableau 61: Capacité hôtelière par provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2013-----	102
Tableau 62: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, -----	103
Tableau 63: Nuitées touristiques dans les hôtels classés, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	103
Tableau 64: Taux d'occupation (en %) selon les provinces, les préfectures et les catégories d'hôtels classés, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	104
Tableau 65: Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés -----	105
Tableau 66: Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	110
Tableau 67: Réseau routier classé par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2011 (Longueur en km) -----	111
Tableau 68: Indicateurs du réseau routier, Région Tanger-Tétouan, 2011 -----	112

Tableau 69: PNRR II (*) à la Région Tanger-Tétouan selon les provinces et préfectures, période 2005-2015(en km)-----	114
Tableau 70: Activités de la gare de Tanger en 2013 -----	115
Tableau 71: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan, 2010-2012	117
Tableau 72: Trafic de marchandises au port de Tanger-Med, 2009-2011 -----	118
Tableau 73: Activités du port de Tanger, 2008-2010 -----	119
Tableau 74: Postes de livraison dans la Région Tanger-Tétouan, 2007-----	121
Tableau 75: Puissance installée (en MW) et évolution de la production nette d'électricité selon les usines de l'ONE, Région Tanger-Tétouan-----	122
Tableau 76: Evolution des ventes d'électricité, par l'ONE, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan -----	123
Tableau 77 : Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2010 -----	123
Tableau 78: Electrification des villages par provinces et préfectures selon le PERG, Région Tanger-Tétouan, période 2003-2007-----	125
Tableau 79: Centres remplisseurs, Région Tanger-Tétouan, 2013-----	128
Tableau 80: Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	128
Tableau 81: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan-----	130
Tableau 82: Production des stations de traitement des eaux de la Région Tanger-Tétouan -----	132
Tableau 83: Effectif des abonnés au 31/12/2011, Région Tanger-Tétouan -----	132
Tableau 84: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	135
Tableau 85: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	135
Tableau 86: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004-----	137
Tableau 87: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004-----	138
Tableau 88 : Répartition des ménages (en %) selon le nombre de pièces d'habitation, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	140
Tableau 89: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	141
Tableau 90: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, par province (ou préfecture), Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	142
Tableau 91: Implantation bancaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 31/12/2012-----	143
Tableau 92: Densité bancaire par provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, 2012-----	144
Tableau 93: Dépôts et crédits bancaires selon les agences deBank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan, 2013 (en 1000 DH) -----	145
Tableau 94: L'Enseignement préscolaire traditionnel et moderne par milieu et par provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan, 2012-2013 -----	151
Tableau 95: Taux brut de pré-scolarisation (en %) selon le sexe, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013 -----	153
Tableau 96: Enseignement primaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-13 -----	154
Tableau 97: Nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013-----	156
Tableau 98: Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013 -----	157
Tableau 99: Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013 -----	158

Tableau 100: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan, -----	160
Tableau 101: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan, -----	161
Tableau 102: Etudiants du 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles de l'Université Abdelmalek Essaâdi et de la Faculté Ossoul Eddine, Années universitaires 2011-2012et 2012-2013 -----	163
Tableau 103: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, -----	164
Tableau 104: Effectif des stagiaires de l'Enseignement Pédagogique, Région Tanger- Tétouan, 2012-13 -----	165
Tableau 105 : Nombre d'établissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012-2013 -----	167
Tableau 106 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures,Région Tanger-Tétouan, 2012-13 -----	168
Tableau 107 : Infrastructure sanitaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, Année 2013 -----	170
Tableau 108: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tanger-Tétouan, 2013	171
Tableau 109: Encadrement médical par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	172
Tableau 110 : Effectifs des chirurgiens-dentistes privé, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	173
Tableau 111 : Effectifs des pharmaciens publics, Région Tanger-Tétouan, 2011 -----	173
Tableau 112 : Personnel paramédical public par provinces et préfectures, Région Tanger- Tétouan, 2013 -----	175
Tableau 113 : Infirmiers par spécialité (public) et par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	176
Tableau 114: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger- Tétouan, 2012 -----	176
Tableau 115: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	177
Tableau 116 : Activités du programme national de planification familiale, Région Tanger- Tétouan, 2012 -----	179
Tableau 117: Installations sportives par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	180
Tableau 118: Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tanger Tétouan, 2013 -----	181
Tableau 119: Participants aux colonies de vacances (Activité été), Région Tanger-Tétouan ---	182
Tableau 120: Activités cinématographiques par provinces et préfectures, Région Tanger- Tétouan, 2012 -----	183
Tableau 121: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	185
Tableau 122: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	186
Tableau 123: Bénéficiaires des établissements de protection sociale par niveau scolaire, Région Tanger-Tétouan, 2012-2013 -----	186
Tableau 124: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	187
Tableau 125: Centres de formation professionnelle, Région Tanger-Tétouan, 2013 -----	187
Tableau 126: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger-Tétouan, 2013 ----	188
Tableau 127: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2012 -----	189
Tableau 128: Activités des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	190
Tableau 129: Activités des tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type d'affaires, Région Tanger- Tétouan, 2012 -----	191
Tableau 130: Activités des tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	193
Tableau 131: Activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012 -----	193

INTRODUCTION

Située à la jonction de deux mers à l'extrême nord ouest du Royaume du Maroc sur une superficie de 12460 km², la région de Tanger-Tétouan est limitée au nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud par la région du Gharb Chrarda Bni Hssen et à l'est par la région de Taza Al Houceima –Taounat. Avec sa position géostratégique sur deux façades maritimes et la présence de reliefs de tailles importantes et d'altitudes moyennes, le contexte biogéographique fait de la région une zone de microclimats appréciables. Selon le dernier découpage administratif de 2010, la région Tanger - Tétouan se compose de 2 préfectures et 5 provinces, constituées de 16 cercles et 98 communes dont 12 communes urbaines ou municipalités.

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la région Tanger-Tétouan s'établit à 3 157 075 habitants, soit 9,3% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 2004-2014 à un taux annuel moyen de 2,5% contre 1,9% au niveau national.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2013, à 824 932 personnes, soit un taux d'activité de 45,1% (41,6% en milieu urbain et 51,2% en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui, s'est établi, selon la même source à 11,9% contre 9,2% au niveau national.

L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (86,3% de la population

active occupée rurale en 2013) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose, de 12 barrages d'une capacité qui s'élève à 1,2 milliards de m³, soit 8,6% de la capacité totale de l'ensemble des barrages du pays.

L'industrie de transformation de son côté, prend de plus en plus d'essor grâce à l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseau ferroviaire, zones industrielles et d'activités économiques...), ainsi en 2012, la région abritait plus de 797 unités industrielles ayant généré une production de 28,2 milliards de Dh , un investissement de 4,3 milliards de Dh et une valeur ajoutée d'environ 9,1 milliards de Dh soit respectivement 10,3% , 7,2% , 18,4% et 9,2% des valeurs enregistrés au niveau national.

La région de Tanger-Tétouan qui dispose de 8 ports, a connu, entre 2004 et 2007, la construction du complexe portuaire Tanger-Med et ses projets satellites, ce projet situé à 45 Km à l'est de Tanger et à 15 Km de l'Europe se trouvant sur la voie de passage du commerce maritime mondial Est-Ouest entre l'Asie l'Europe et l'Amérique du Nord, est un projet d'infrastructure intégré et s'articule autour de trois composantes principales à savoir : le port, les zones franches et les infrastructures de connexion, offrant ainsi aux investisseurs nationaux et étrangers des atouts indéniables et vise un marché de proximité de plus de 600 millions d'habitants comprenant l'Europe de l'Ouest, l'Afrique du Nord Ouest, ainsi que l'Amérique du Nord. Les travaux de l'extension de ce port, lancés en 2010 par la construction du second terminal Tanger Med II vont porter la capacité totale de ce port à 8,5 millions de conteneurs par an.

Par ailleurs, La zone franche logistique du port Tanger Med, complète cette offre de valeur avec l'ambition d'asseoir un pôle logistique leader dans la région. Opérationnelle depuis fin 2008, cette zone, intégrée au port Tanger Med et dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement à l'échelle des flux intercontinentaux, est assurément la plateforme logistique et multimodale par excellence, pour les opérateurs désirant optimiser leurs activités de stockage et distribution vers l'Europe, la Méditerranée, l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique. Conçue selon les standards de qualité internationaux, sur une superficie de 250 ha, la zone franche logistique offre des avantages fiscaux et douaniers attractifs.

Sur le plan social, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année universitaire 2011-2012, au niveau de la région de Tanger-Tétouan, 34235 étudiants poursuivaient leurs études supérieures à l'Université Abdelmalek Essaadi et plus de 1 300 étudiants dans les établissements et instituts spécialisés. Quant à l'infrastructure sanitaire, au niveau de la région, elle vient d'être renforcée par la création de deux grands hôpitaux à Tanger et M'diq, portant ainsi le nombre de formations sanitaires à 214 formations en 2011 dont 15 hôpitaux de capacité litière totale de 2469 lits.

Pour le secteur du tourisme, la région dispose d'infrastructures de transport, d'hébergements et de sites touristiques variés en mesure d'attirer un grand nombre de touristes. Ainsi en 2013, la région englobe environ 357 établissements hôteliers dont 121 classés pour une capacité globale de 22 292 lits.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région abrite, en plus de 3 stations thermiques, 3 usines hydrauliques et un parc éolien, 2 connexions d'importance capitale pour le développement local en particulier et celui du

pays en général, il s'agit du gazoduc Maghreb Europe et de l'interconnexion des réseaux électriques de l'Espagne et du Maroc.

La présente étude se propose de présenter la région de Tanger-Tétouan à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes.

CHAPITRE I :
MILIEU NATUREL ET
DEMOGRAPHIE

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1.1. Milieu Naturel

Située à l'extrême Nord-Ouest du Royaume du Maroc, la région Tanger-Tétouan est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au sud par la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen et à l'Est par la région de Taza- El Hoceima- Taounate.

S'étendant sur une superficie de 12460 km², soit 1,8% de la superficie totale du pays, la région est constituée de quatre unités environnementales homogènes. Il s'agit d'aires spatiales plus ou moins étendues qui présentent des caractéristiques semblables quant à leurs conditions naturelles.

1.1.1. Le Tangérois.

Située dans le détroit de Gibraltar, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme "l'hinterland" naturel de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un pays aux collines douces et aux fonds de vallée recouverts d'alluvions.

Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

Cependant, cet ancien espace rural a été intensément modifié et altéré par la forte croissance urbanistique à Tanger et à ses environs.

1.1.2. La côte et les bassins méditerranéens

Constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, cette unité peut se subdiviser en deux sous zones qui coïncident approximativement avec les provinces de Tétouan et de Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilaissass, Amtar et Ouringa).

Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme : la côte de Tétouan présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés, Chefchaouen est plus montagnaise et ses activités correspondent au secteur primaire.

Ces caractéristiques ont fait que la côte de Tétouan-M'diq-Fnideq présente une plus grande dégradation du paysage et de l'environnement, tandis que les côtes de Chefchaouen sont encore vierges et nécessitent une attention particulière quant au développement de projets touristiques.

C'est ainsi que l'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodés en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

1.1.3. Jbala

Cette zone correspond aux sous zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la

configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

1.1.4. Bas Loukkos

Bien qu'il présente une certaine homogénéité du point de vue physique, le Bas Loukkos est caractérisé par une diversité des modes de vie. La plaine alluviale est intensément cultivée par des techniques très souvent modernes. Deux forêts de chêne-liège limitent cette unité au Nord et au Sud.

Du point de vue climatique, cette zone est homogène quant à la pluie reçue, bien qu'elle augmente vers l'intérieur et en altitude.

Le Bas Loukkos est aussi caractérisé par une nappe phréatique importante dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m³. La quasi totalité de l'aire est recouverte de sédiments du quaternaire : le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos.

Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique. Vers le Sud de cette zone on découvre la vallée du fleuve Loukkos d'une superficie totale de 156 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan

topographique et des sols. Le reste sera utilisé comme broussaille aménageable, broussaille céréalière ainsi que parcours et inculte en moindre proportion.

Enfin, dans sa limite la plus méridionale, se trouvent les zones d'El Merja et Drader caractérisées par l'existence de possibilités d'irrigation, des eaux souterraines et, peut être, par un apport de la zone du Gharb dans la marge gauche.

1.2. Climat

La région s'inscrit dans le domaine du climat méditerranéen. Mais on ne peut se contenter de cette affirmation trop générale. En effet, cette variante du climat méditerranéen présente une grande hétérogénéité, résultat de trois éléments : l'altitude, la latitude et l'océan.

Les altitudes influent sur la distribution des précipitations. Placés sous la domination des perturbations de l'anticyclone des Açores, les versants exposés aux vents d'Ouest ou du Sud-ouest, ainsi que les hauts sommets sont bien arrosés alors que ceux orientés vers l'Est ou le Sud-Est forment des espaces semi-arides (400mm).

L'ensemble du littoral est classé en zone humide ou sub-humide. Dans la région sub-humide, les espaces situés à une altitude inférieure à 500 m connaissent un climat méso méditerranéen accentué, avec moins de cinq mois secs et plus de 700 mm de pluies.

Sur les terres situées plus en altitude, les précipitations sont abondantes et peuvent dépasser 1000 mm/année tandis que les températures sont plus basses.

En général, les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C au mois de janvier et les maxima les plus fréquents de ce mois oscillent entre 14°C et 18°C. En été, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, les températures maxima les plus fréquentes en juillet varient de 16°C à 26°C. Des pics de 32°C à 38°C peuvent être enregistrés quelques jours par an, mais leur fréquence demeure exceptionnelle.

Enfin, et en raison de la proximité du site de Tanger au détroit, le secteur côtier est très venteux avec des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest qui s'engouffrent par le couloir de Gibraltar.

1.3. Découpage administratif

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les Pouvoirs Publics marocains, et ce, depuis l'indépendance, ne cessent de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne, capable de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens dans divers domaines: productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une nouvelle charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en seize (16) régions, contenant chacune un nombre entier de provinces et/ou de préfectures.

Faisant souvent l'objet de modifications au sein de son découpage administratif, la région Tanger-Tétouan a connu :

- A la fin de 2004 la création de la préfecture de M'diq-Fnideq dont les communes ont été soustraites de la province de Tétouan.
- En juin 2009 la création de la province de Ouezzan constituée après avoir rattaché les communes du cercle de Ouezzan faisant auparavant partie de la province de Sidi Kacem à celle de des cercles de Zoumi et Mokrissat.
- Enfin, la commune de Martil faisait partie de la province de Tétouan, a été rattachée à la préfecture de M'diq-Fnideq en 2010.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan se compose, actuellement, de deux préfectures et de cinq provinces ; il s'agit de :

- La préfecture de Tanger-Assilah ;
- La préfecture de M'diq-Fnideq ;
- La province de Chefchaouen ;
- La province de Fahs Anjra ;
- La province de Ouezzan ;
- La province de Larache ;
- La province de Tétouan.

En outre, la région englobe 16 cercles et 98 communes répartis par provinces et préfectures comme suit :

Tableau 1 : Répartition du nombre des cercles et communes par provinces et préfectures, 2011

Préfectures / Provinces	Nombre de cercles	Nombre de communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Chefchaouen	5	1	27	28
Fahs-Anjra	2	-	7	7
Larache	3	2	17	19
Ouezzane	-	3	2	5
Tanger-Assilah	3	1	16	17
M'Diq-Fnidq	1	3	9	12
Tétouan	2	2	20	22
Région	16	12	98	110
Maroc	174	221	1282	1503
Région / Maroc (%)	9,2	5,4	7,6	7,3

Source : Annuaire statistique du Maroc 2013

2. DEMOGRAPHIE REGIONALE

Sur la base des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la région de Tanger-Tétouan abrite une population de 3 157 075 personnes, représentant ainsi 9,3% de la population totale du Maroc. Le milieu urbain abrite 1 994 356 personnes, soit un taux d'urbanisation de 63,2%, contre 60,4% enregistré au niveau national.

Tableau 2: Population légale de la Région Tanger-Tétouan selon le RGPH 2014 par provinces, préfectures et milieux de résidence

Préfectures / Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen	57 425	400 007	457 432
Fahs-Anjra	-	76 447	76 447
Larache	265 660	231 027	796 687
Ouezzane	70 239	230 398	300 637
Tanger-Assilah	1 005 041	60 560	1 065 601
M'Diq-Fnidq	198 018	11 879	209 897
Tétouan	397 973	152 401	550 374
Région	1 994 356	1 162 719	3 157 075
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Région / Maroc (%)	9,8	8,7	9,3

RGPH : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

D'après les résultats des deux derniers recensements, la population de la région Tanger-Tétouan est passée de 2,5 millions d'habitants en 2004 à 3,2 millions d'habitants en 2014.

La répartition géographique de cette population par provinces a connu une légère variation entre 2004 et 2014, ce qui laisse supposer que l'exode entre provinces est d'intensité très faible. Par ailleurs, la population de la région représente moins de 10% de la population totale du pays, soit exactement 9,8 % en 2014.

Cependant, eu égard à la superficie de la région, il ressort que celle-ci est considérée comme l'une des régions les plus peuplées du Maroc et à densité plus forte (254,1 habitants/km² en 2014 contre 47,6 habitants/km² au niveau national).

Tableau 3: Population légale de la Région Tanger-Tétouan en 2004 et 2014 par provinces, préfectures et milieux de résidence

Préfectures / Provinces	Milieu	2004	2014	TAAM (%)
Chefchaouen	Urbain	48 962	57 425	1,6
	Rural	373 929	400 007	0,7
	Ensemble	422 891	457 432	0,8
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-
	Rural	67433	76 447	1,3
	Ensemble	67433	76 447	1,3
Larache	Urbain	238 158	265 660	1,1
	Rural	234 228	231 027	-0,1
	Ensemble	472 386	496 687	0,5
Ouezzane	Urbain	67313	70 239	0,4
	Rural	237 215	230 398	-0,3
	Ensemble	304 528	300 637	-0,1
M'diq-Fnideq	Urbain	129 166	198 018	4,4
	Rural	11610	11 879	0,2
	Ensemble	140 776	209 897	4,1
Tanger-Assilah	Urbain	728 888	1 005 041	3,3
	Rural	58 073	60 560	0,4
	Ensemble	786 961	1 065 601	3,1
Tétouan	Urbain	338 219	397 973	1,6
	Rural	139 995	152 401	0,9
	Ensemble	478 214	550 374	1,4
Région	Urbain	1 550 706	1 994 356	2,5
	Rural	1 122 483	1 162 719	0,4
	Ensemble	2 673 189	3 157 075	1,7
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,9
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,4
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,3
Région / Maroc (%)	Urbain	8,8	9,8	-
	Rural	7,7	8,7	-
	Ensemble	8,3	9,3	-

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2004 et 2014)

Tableau 4: Répartition (en %) de la population de la région Tanger-Tétouan par provinces, préfectures et milieux de résidence en 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen	3,2	33,3	15,8	2,9	34,3	14,5
Fahs Anjra	-	6,0	2,5	-	6,6	2,4
Larache	15,4	20,9	17,7	13,3	19,9	15,7
Ouezzane	4,3	21,1	11,4	3,5	19,8	9,5
M'diq-Fnideq	8,3	1,0	5,3	9,9	1,0	6,6
Tanger-Assilah	47,0	5,2	29,4	50,4	5,2	33,8
Tétouan	21,8	12,5	17,9	20,0	13,1	17,4
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.1. Ménages

Le ménage comme unité statistique d'observation la plus pratique lors des enquêtes et recensements, constitue l'élément pertinent d'analyse dans diverses études à caractère économique ou sociodémographique.

Tableau 5: Effectif des ménages par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Chefchaouen	10559	55863	66422	13696	69218	82914
Fahs Anjra	-	13007	13007	-	16823	16823
Larache	50217	39727	89944	62792	44565	107357
Ouezzane	14632	44785	59417	17551	50307	67858
M'diq-Fnideq	28332	2307	30639	48504	2635	51139
Tanger-Assilah	156469	10813	167282	253831	12907	266738
Tétouan	72421	24514	96935	96784	30185	126969
Région	332630	191016	523646	493158	226640	719798
Maroc	3543808	2121456	5665264	4807743	2506063	7313806
Région/Maroc (%)	9,4	9,0	9,2	10,3	9,0	9,8

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2004 et 2014)

Concernant les résultats des deux derniers recensements, on note que l'effectif des ménages s'est accru de 196 152 en l'espace de 10 années. Les

plus fortes augmentations ont été enregistrées en termes relatifs au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la préfecture de Tanger-Assilah avec respectivement 67% et 59%.

Pendant la période intercensitaire 2004-2014, le nombre de ménages dans la région a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 3,2% et 1,7% par an, ce qui a contribué à la régression de la taille moyenne des ménages de 5,1 à 4,4 personnes par ménage en dix ans.

Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Chefchaouen	4,6	6,7	6,4	4,2	5,8	5,5
Fahs Anjra		5,2	5,2		4,5	4,5
Larache	4,7	5,9	5,3	4,2	5,2	4,6
Ouezzane	4,6	5,3	5,1	4,0	4,6	4,4
M'diq-Fnideq	4,6	5,0	4,6	4,1	4,5	4,1
Tanger-Assilah	4,7	5,4	4,7	4,0	4,7	4,0
Tétouan	4,1	4,6	4,9	4,1	5,0	4,3
Région	4,7	5,9	5,1	4,0	5,1	4,4
Maroc	4,8	6,1	5,3	4,2	5,4	4,6

Source: Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.2. Urbanisation

Le processus d'urbanisation que connaît la région Tanger-Tétouan est le résultat du fort accroissement que connaît la population urbaine (accroissement naturel, migration et l'aménagement de l'espace urbain), et du développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations, ce qui entraîne des changements des limites des centres urbains.

Ainsi, la population urbaine régionale s’est multipliée par 2,8 entre 1982 et 2014, contre seulement 1,6 pour la population rurale. Outre l’accroissement naturel de cette partie de la population de la région, cette hausse est due à l’extension des périmètres urbains et à la création de petits centres en milieu rural durant cette période.

Le taux d’urbanisation dans la région s’est élevé ainsi à 60,4% en 2014 contre 56,8% au niveau national. Cependant, on relève des différences notables entre les taux d’urbanisation par provinces, comme il ressort du tableau ci-après :

Tableau 7: Taux d’urbanisation par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Taux d’urbanisation (%)	
	2004	2014
Chefchaouen	11,6	12,5
Fahs Anjra	-	-
Larache	50,4	53,5
Ouezzane	22,1	23,4
M'diq-Fnideq	91,8	94,3
Tanger-Assilah	92,6	94,3
Tétouan	70,7	72,3
Région	58,0	63,2
Maroc	56,8	60,4

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

L’augmentation des taux d’urbanisation entre 2004 et 2014 n’est pas uniforme pour l’ensemble des provinces et préfectures de la région; elle est particulièrement plus forte au niveau de la province de Larache et la préfecture de M'diq-Fnideq. Par contre, la province de Chefchaouen a vu son taux d’urbanisation presque stagner durant cette période, celui-ci est passé de 11,6% en 2004 à 12,5% en 2014.

L'analyse de l'accroissement de la population urbaine durant la période intercensitaire fait ressortir la dynamique urbaine des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq, dont le taux annuel moyen a dépassé celui enregistré au niveau régional (2,5%) et national (1,9%).

Tableau 8: Population urbaine et accroissement annuel par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004-2014

Préfectures / Provinces	Effectif		Accroissement	
	2004	2014	Global (%)	Annuel (%)
Chefchaouen	48 962	57245	17,3	1,6
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	238 158	265 660	11,5	1,1
Ouezzane	67 313	70 239	4,3	0,4
M'diq-Fnideq	129 166	198 018	53,3	4,4
Tanger-Assilah	728 888	1005 041	37,9	2,9
Tétouan	338 219	397 973	17,7	1,6
Région	1 550 706	1 994 356	28,6	2,5
Maroc	16 986 327	20 432 439	20,3	1,9

Source: Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

La région Tanger-Tétouan regroupe 9,4% de la population urbaine du Maroc. Son armature urbaine est composée en 2014 de 25 unités urbaines, dont 11 municipalités, 4 arrondissements formant la ville de Tanger, et 13 centres urbains. Bien que ces derniers ne soient pas considérés officiellement comme unités urbaines, ils répondent, toutefois, aux critères d'urbanisation définis au sens statistique. Pour les besoins d'analyse, les unités urbaines (municipalités et centres) sont classées suivant leur taille dans 7 catégories.

Il ressort de ce classement une stagnation de la concentration de la population au niveau des grandes villes. En effet, les villes dont la taille dépasse 100 000 habitants (Tanger, Tétouan, Larache et Ksar el Kébir) abritent, en 2014, 79% de la population urbaine de la région, contre 80% en 2004. Les

villes moyennes, dont la taille est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants (Fnideq, Martil et M'Diq), ont connu au cours de la période intercensitaire (2004-2014) un renforcement de la concentration de leur population dont le poids est passé de 7,2% à 12,9%, et ce au détriment des unités de petite taille, variant entre 10 000 et 50 000 habitants, dont le poids a régressé de 9,8% à 4,9% au cours de la même période.

Tableau 9: Répartition de la population urbaine de la Région Tanger-Tétouan selon les catégories de centres

Catégorie de centres	2004			2014		
	Nbre de centres	Population		Nbre de centres	Population	
		Effectif	%		Effectif	%
100 000 et +	4	1 241 252	80,0	4	1 580 364	79,2
50 000 à 100 000	2	111 499	7,2	4	257 624	12,9
20 000 à 50 000	4	140 785	9,1	3	97 534	4,9
10 000 à 20 000	1	10479	0,7	0	-	-
5 000 à 10 000	2	13 426	0,9	5	36 035	1,8
2 000 à 5 000	7	26 450	1,7	4	16 566	0,8
Moins de 2 000	5	6 815	0,4	5	6233	0,3
Total	25	1 550 706	100,0	25	1 994 356	100,0

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Ceci étant, il est utile de mentionner que l'armature urbaine régionale a été renforcée par la création de 3 nouvelles zones d'urbanisation, destinées à résorber les déficits enregistrés en logements et accompagner l'accroissement démographique qu'entraîné l'entrée en activité du nouveau port Tanger-Méditerranée et ses projets satellites, évitant ainsi un développement incontrôlé de l'urbanisation.

Dans ce sens, située au site du centre de Geznaya à la commune de Boukhalef, la nouvelle ville "Gzenaya El Jadida", d'une capacité d'accueil prévue de 350 000 habitants sur une superficie de 1 700 ha, est destinée à soulager la pression exercée sur la ville de Tanger, en satisfaisant les besoins

en logements alimentés par la création d'emplois dans les deux zones industrielles qui y sont implantées.

De même, la nouvelle ville "Ksar Sghir–Ksar El Majaz", est projetée au site actuel du centre Ksar Sghir sur une superficie de 1 500 ha. Appelée à jouer le rôle de chef lieu de la province de Fahs Anjra, cette ville permettra sans doute d'absorber la poussée démographique exercée sur les parties environnantes au nouveau port.

Aussi, la nouvelle ville "Melloussa", permettra de répondre aux besoins en logements alimentés par l'accroissement démographique et la migration qu'engendrera la mise en place des deux zones industrielles Melloussa 1 et Melloussa 2 et de la zone franche programmées dans le cadre du port Tanger-Med.

2.3. Densité de population

Le volume relativement important de la population de la région (9,3% de la population totale du pays) d'une part et sa faible superficie d'autre part (1,8% du total du pays), font que la densité soit relativement élevée en comparaison avec celle des autres régions. Elle a atteint 253,4 hab/km² en 2014 contre 214,5 en 2004, ce qui correspond à plus de 5 fois la moyenne nationale.

Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par la densité de population la plus forte de la région avec 1119,3 hab/km², suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec 985,4 hab/km². Le tableau suivant donne les ratios correspondants à chaque province et préfecture de la région.

Tableau 10: Superficie et densité de population par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	
		2004	2014
Chefchaouen	3 339	127,8	137,0
Fahs Anjra	733	97,9	104,3
Larache	2 683	176,1	185,1
Ouezzane	1999	150,0	150,4
M'diq-Fnideq	213	660,9	985,4
Tanger -Assilah	952	888,2	1119,3
Tétouan	2 541	180,4	216,6
Région	12 460	214,5	253,4
Maroc	710 850	42,1	47,6

Source : Direction Régionale Tanger-Tétouan

2.4. Caractéristiques démographiques

Dans l'attente de la publication des résultats détaillés du recensement général de la population et de l'habitat 2014, on s'est contenté pour le moment, des résultats du recensement général de 2004, selon l'ancien découpage administratif, pour aborder le thème ayant trait aux caractéristiques démographiques relatives à la structure de la population, à la nuptialité et à l'analphabétisme.

2.4.1. Structure par âge, sexe et milieu

L'analyse de la structure de la population et du rapport de masculinité, qui mesure l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, permet de relever que la population régionale se répartit presque à égalité entre le sexe masculin et le sexe féminin en 2004, puisqu'on compte près de 101 hommes pour 100 femmes. Toutefois, cette proportion varie sensiblement en passant d'un milieu de résidence à l'autre. Ainsi, ce rapport, confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural (103

hommes pour 100 femmes), alors qu'il n'est que de 99 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

Par ailleurs, même si la population des moins de 15 ans a tendance à baisser au cours de cette décennie, son poids reste encore élevé, essentiellement à cause de l'amélioration des conditions de santé, infantile et juvénile d'une part, et de la baisse modérée de la fécondité d'autre part.

En rapportant l'effectif de la population inactives (0 – 15 ans , 60 ans et plus) sur l'effectif de la population active (15 – 60 ans), on obtient le rapport de dépendance, qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive, qui est de l'ordre de 68,4% en 2004 (87,1% en 1994).

La tranche de la population en âge d'activité (15 – 60 ans) constitue une proportion importante, elle est de l'ordre de 59,4% en 2004 (53,5% en 1994), donc des potentialités à rentabiliser mais également des préoccupations auxquelles il faut trouver des solutions au niveau de l'emploi.

Toutefois, l'augmentation de la proportion de cette tranche d'âge laisse supposer un vieillissement relatif de la population durant la période intercensitaire 1994-2004. Ce vieillissement est plus constaté lors du suivi de l'évolution du poids de la population de 3ème âge (60 ans et plus) dont la proportion a augmenté de 6,5% à 7,6% durant la même période.

Tableau 11: Structure (en %) par grands groupes d'âges et rapports de masculinité, Région Tanger-Tétouan

Groupes d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Moins de 15 ans	35,5	29,2	45,9	38,3	40,1	33,0
15-60 ans	58,3	63,0	47,3	54,2	53,5	59,4
60 ans et plus	6,2	7,7	6,8	7,4	6,5	7,6
Rapport de Masculinité	99,8	98,8	103,2	103,1	101,3	100,6

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont en fait conséquents de tout un ensemble de causes socio-économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques.

D'après les résultats du recensement de 2004, on note que le statut de « marié » prédomine avec 51,4% de la population âgée de 15 ans et plus. Quant aux célibataires, ils représentent 42%. Toutefois, cette moyenne occulte des disparités relativement importantes entre les sexes puisque la part des célibataires de sexe masculin (48%) est de 11 points supérieure à celle des femmes (37%), écart qui peut être expliqué par un mariage plus tardif des hommes. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles sont représentées à raison de 4,9% et 1,4% respectivement.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial, Région Tanger-Tétouan, 2004

Etat matrimonial	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
Total région					
Sexes réunis	42,3	51,4	4,9	1,4	100,0
Masculin	47,8	50,7	0,9	0,6	100,0
Féminin	36,8	52,1	8,9	2,2	100,0
Milieu urbain					
Sexes réunis	42,7	50,3	5,2	1,9	100,0
Masculin	48,4	50	0,8	0,8	100,0
Féminin	37,1	50,5	9,4	2,9	100,0
Milieu rural					
Sexes réunis	41,6	53,2	4,5	0,7	100,0
Masculin	46,9	51,7	1,0	0,4	100,0
Féminin	36,2	54,8	8,0	1,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

L'augmentation constatée des pourcentages des célibataires dans la population, est due au phénomène de la prolongation du célibat qui devient de plus en plus intense et qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires et par des raisons d'ordre économique et social. Ce phénomène avait comme répercussion la prolongation de l'âge au premier mariage, qui s'élève à 30,7 ans chez les hommes et à 26,8 ans chez les femmes, et la baisse de la fécondité. En effet l'indice synthétique de fécondité¹ au niveau de la région Tanger-Tétouan a baissé de 4,2 en 1994 à 2,7 en 2004. Par milieu de résidence, cette baisse a été de 6,2 à 3,7 en milieu rural et de 3,1 à 2,1 en milieu urbain.

¹ L'indice synthétique de fécondité s'exprime en nombre moyen d'enfants par femme

Tableau 13: Age moyen au premier mariage par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain		Rural		Ensemble	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
Chefchaouen	31,8	26,1	28,4	25,5	29,0	25,6
Fahs Anjra	-	-	30,5	26,3	30,5	26,3
Larache	31,4	26,4	28,6	24,4	29,9	25,5
M'diq-Fnideq	30,9	25,5	32,4	28,0	31,0	25,7
Tanger-Assilah	31,7	27,7	32,5	27,4	31,7	27,7
Tétouan	32,6	27,6	30,3	26,5	31,8	27,4
Région	31,8	27,2	29,3	25,5	30,7	26,8

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Ceci étant, et malgré ce changement dans le calendrier de nuptialité, force est de constater que 97% de la population finit par se marier avant l'âge de 55 ans quelque soit le milieu de résidence. Ce taux est de l'ordre de 96,5% pour les hommes et 97,5% pour les femmes.

Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Chefchaouen	4,4	1,9	3,3	1,6	1,1	1,4	2,0	1,2	1,6
Fahs Anjra	-	-	-	2,7	2,3	2,5	2,7	2,3	2,5
Larache	2,8	2,1	2,5	1,2	0,9	1,1	2,1	1,6	1,8
M'diq-Fnideq	2,7	2,1	2,4	4,5	5,6	5,0	2,8	2,4	2,6
Tanger-Assilah	4,3	3,3	3,8	5,2	2,3	3,8	4,3	3,2	3,8
Tétouan	4,8	3,5	4,2	3,5	1,7	2,7	4,5	3,1	3,8
Région	4,1	3,1	3,6	2,2	1,4	1,8	3,5	2,5	3,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.3. Analphabétisme

En 2004, 805 525 personnes sur 1 937 278, âgées de 10 ans et plus, ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire, soit un taux d'analphabétisme de 41,5% pour l'ensemble de la région Tanger-Tétouan, contre 43% au niveau de l'ensemble du pays. Ainsi, le taux d'analphabétisme régional qui était de

53,6% en 1994, a donc enregistré une baisse considérable suite aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des autres subdivisions administratives du Royaume.

A l'intérieur de la région, ce taux varie de 30% comme minimum enregistré dans la préfecture de Tanger-Assilah, à 55,6% pour la province de Chefchaouen.

Cependant, ce taux reste tributaire et varie d'une façon significative selon qu'on tient compte les composantes suivantes : sexe, âge et milieu de résidence.

En effet, bien que le déclin de l'analphabétisme ait été régulier pour les deux sexes dans le passé, il n'en reste pas moins que la situation des femmes, comptant parmi elles plus de 5 femmes analphabètes sur 10 (53,9%) en 2004, demeure préoccupante par rapport à celle des hommes dont le taux ne dépasse guère 3 hommes sur 10 (29,2%).

Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente régulièrement pour atteindre son maximum chez les générations qui sont nées avant 1954 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2004 avec un taux de 69,1%.

Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les deux groupes de générations des plus jeunes (âgés de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004), soit 16% et 30,6% respectivement.

Là aussi, comme le montre le tableau suivant, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, puisque le taux d'analphabétisme des femmes est souvent le double de ceux des hommes

quelque soit le groupe d'âge, à l'exception des enfants âgés de 10 à 14 ans pour lesquels le taux d'analphabétisme n'est que légèrement en faveur des garçons.

Tableau 15: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan, 2004

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 – 14	12,1	19,9	16,0
15 – 24	21,1	40,1	30,6
25 – 34	27,4	53,7	40,8
35 – 49	36,7	68,7	52,8
50 et plus	50,2	88,2	69,1
Ensemble	29,2	53,9	41,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

L'écart d'alphabétisation subsiste aussi entre les deux milieux de résidence malgré les efforts déployés. Ainsi, les ruraux connaissent un taux d'analphabétisme deux fois supérieur à celui des citadins; soit respectivement 60,3% et 29,1%. Toutefois, l'amélioration de cet indicateur depuis la dernière décennie reste timide, surtout pour les femmes rurales. En effet, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé la situation de ces dernières, puisqu'en 2004 près de 8 rurales sur 10 demeurent analphabètes.

Tableau 16: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Chefchaouen	16,9	40,3	28,3	40,5	78,1	59,0	37,8	73,9	55,6
Fahs Anjra	-	-	-	39,9	68,8	54,0	39,9	68,8	54,0
Larache	20,4	42,1	31,6	52,3	77,9	64,9	37,4	60,4	49,0
M'diq-Fnideq	24,5	46,9	35,2	35,1	73,3	53,7	25,2	48,7	36,4
Tanger-Assilah	17,7	38,4	28,2	41,2	65,3	52,9	19,6	40,3	30,0
Tétouan	17,9	38,1	28,2	50,4	78,2	64,0	26,7	48,3	37,6
Région	18,6	39,4	29,1	44,8	76,4	60,3	29,2	53,9	41,5
Maroc	18,8	39,5	29,4	46,0	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Enquête Annuelle sur l'Emploi que réalise le Haut Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures socio-démographiques et socio-professionnelles.

3.1. Type d'activité

Sur un total de 2 073 665 personnes, âgées de 15 ans et plus, résidant dans la région Tanger-Tétouan en 2013, on compte 93 5943 personnes actives et 1 137 722 personnes inactives, soit un taux d'activité de 45,1%.

Tableau 17: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actifs	545 365	390 578	935 943
- Actifs occupés	449 160	375 772	824 932
- Actifs en chômage	96 205	14 806	111 011
Ensemble des inactifs	765 375	372 347	1 137 722
Taux d'activité (%)	41,6	51,2	45,1
Taux de chômage (%)	17,6	3,8	11,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Il s'ensuit que le taux d'emploi (rapport de la population active occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est de 39,8% contre 43,8% à l'échelle de l'ensemble du pays. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est maximal en milieu rural (49,3% contre 34,3% en milieu urbain).

L'analyse de l'évolution du marché du travail urbain entre 2012 et 2013 fait ressortir une perte de 4 693 emplois au niveau de la région. Les activités du

secteur de l'agriculture, forêts et pêche et l'industrie ont perdu ensemble 4088 postes d'emplois, par contre l'emploi s'est faiblement amélioré pour les activités du secteur des services en gagnant 89 postes.

Tableau 18: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs en milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, période : 2012-2013

Grands secteurs	Population active occupée âgée		Créations/pertes
	2012	2013	
-Agriculture, Forêt et Pêche	18 273	16 814	-1 459
- Industrie	92 921	90 292	-2 629
- BTP	68 132	67 600	-532
- Services	269 064	269 153	89
- Activités mal désignées	162	-	-162
Total	448 552	443 859	-4 693

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.2. Taux d'activité

Une analyse plus détaillée de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs essentiels, à savoir le taux d'activité et le taux de chômage. Le premier étant la part de la population active parmi la population totale et le second, le rapport de la population en chômage à la population active.

Tableau 19: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-24	31,4	45,4	37,8
25-34	57,7	60,8	58,8
35-44	54,3	60,1	56,2
45 et plus	30,2	45,1	34,8
Total	41,6	51,2	45,1

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2013, le taux d'activité a été de l'ordre de 45,1%. Ce taux varie selon le milieu de résidence. Plus de la moitié de la population rurale est active contre 41,6% pour la population citadine.

Selon l'âge, l'activité atteint son maximum pour la population âgée de 25 à 34 ans aussi bien en milieu urbain (57,7%) qu'en milieu rural (60,8%). Ainsi, des écarts importants, entre le taux d'activité urbain et rural, sont constatés et spécialement pour les groupes d'âges 15-24 ans et 45 ans et plus.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les taux d'activité en milieu rural dépassent constamment ceux enregistrés en milieu urbain. Des variations importantes, selon le milieu, sont observées au niveau de tous les groupes d'âges dues surtout à la sous-scolarisation et au phénomène de l'«auto emploi » en milieu rural.

En effet, le taux d'activité pour les personnes âgées de 45 ans et plus, atteint respectivement pour les milieux urbain et rural 30,2 % et 45,1%.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est presque cinq fois supérieur à celui enregistré au niveau des femmes. Pour ces dernières, le taux d'activité en milieu rural dépasse de presque 2,5 points celui constaté en milieu urbain.

Tableau 20: Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	69,3	14,1	41,6
Rural	80,5	16,5	51,2
Ensemble	73,6	14,9	45,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Enfin, l'analyse de l'activité économique selon le niveau d'instruction révèle que les taux d'activité sont élevés pour les personnes ayant effectué des études supérieures.

Tableau 21: Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Urbain	38,0	43,8	54,0	41,6
Rural	52,7	42,9	47,3	51,6
Ensemble	44,8	43,7	53,8	45,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.3. Taux de chômage

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Tanger-Tétouan à 111 011 en 2013. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 86,7% de l'effectif des chômeurs.

Par ailleurs, le chômage touche plus particulièrement les jeunes. En effet, 45,3% des chômeurs sont âgés de moins de 25 ans, et plus de 87% sont âgés de moins de 34 ans. De même, le chômage est plus important parmi les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur.

Tableau 22: Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tanger-Tétouan, 2013

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
- Chômeurs selon l'âge			
15-24 ans			
. Effectifs	40 297	9 985	50 282
. Taux de chômage (%)	39,5	8,0	22,2
25-34 ans			
. Effectifs	42 625	3 841	46 466
. Taux de chômage (%)	22,5	3,5	15,6
35 -44 ans			
. Effectifs	9 298	726	10 024
. Taux de chômage (%)	7,3	1,1	5,1
45 et plus			
. Effectifs	3 985	254	4 239
. Taux de chômage (%)	3,1	0,3	2,0
Total			
. Effectifs	96 205	14 806	111 011
. Taux de chômage (%)	17,6	3,8	11,9
- Taux de chômage (%) selon le diplôme			
. Sans diplôme	11,5	2,5	6,6
. Niveau moyen	23,2	11,6	20,8
. Niveau supérieur	26,6	25,4	26,6
. Total	17,6	3,8	11,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain, par contre elles constituent la catégorie la moins touchée par le chômage en milieu rural grâce à l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

Tableau 23: Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2013

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,4	4,3	11,3
Féminin	24,0	0,7	15,0
Ensemble	17,6	3,6	11,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans le milieu urbain de la région est supérieur à celui enregistré au niveau national en 2013 (17,6% contre 14%) Cependant à l'échelle provinciale, et à la différence des autres provinces de la région, Chefchaouen et Larache enregistrent un taux de chômage relativement inférieur à celui enregistré au niveau national.

Tableau 24: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen ⁽²⁾	24,2	2,9	4,9
Larache	13,7	3,0	8,2
Tanger –Assilah + Fahs Anjra ⁽¹⁾	12,7	9,1	12,5
Tétouan + Mdiq-Fnideq ⁽¹⁾	23,0	4,3	18,9
Région	17,6	3,8	11,9
Maroc	14,0	3,8	9,2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

- (1) Les données de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la province de Fahs Anjra sont comprises respectivement dans les données de la province de Tétouan et la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de leur population est inférieur au niveau qui permet l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.
- (2) Les données de la province de Ouazzen sont encore rattachées à la région de Kenitra d'après l'échantillon maître 2005.

3.4. Personnel de l'Etat

Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leurs activités dans la région Tanger-Tétouan s'élevaient à 35 695 à la fin de 2012, soit 7% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des

services de l'Etat chargés de la sécurité tels les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat, affecté au niveau de la région en 2012, a connu une augmentation de l'ordre de 1727 fonctionnaires par rapport à l'année 2011.

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 36%, un taux similaire au taux de féminisation national (35,6%). Le taux le plus faible au niveau de la région est enregistré à la province de Fahs Anjra (33,54%).

A défaut de données détaillées sur les catégories du personnel de l'Etat exerçant dans la région, permettant d'apprécier la qualité et le niveau de l'encadrement de la population, on remarque que c'est globalement la région de Tanger-Tétouan qui est relativement la moins dotée en fonctionnaires de l'Etat comparativement à l'ensemble du Royaume. Le cas le plus frappant est celui de la province de Larache où l'on compte 1 fonctionnaire pour 145 habitants contre 1 fonctionnaire pour 88 habitants dans la région et 1 fonctionnaire pour 66 habitants au niveau du Maroc.

Tableau 25: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2012

Préfectures / Provinces	Masculin	Féminin	Total	Hab./fonctionnaire
Chefchaouen	4 501	2771	7 272	62,9
Fahs Anjra	517	261	778	98,3
Larache	3 516	1 973	5 489	145,1
Tanger-Asilah	7551	3 832	11 383	93,6
Tétouan + M'diq-Fnideq	6 808	3 965	10 773	70,6
Région	22 893	12 802	35 695	88,4
Maroc	328908	181 518	510 426	66,3

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Direction du Haut Commissariat au Plan (pour les ratios)

4. SECURITE SOCIALE

4.1. le régime marocain de sécurité sociale

Le régime marocain de protection sociale couvre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé. Il assure aux personnes concernées une protection contre les risques de maladie, maternité, invalidité, vieillesse, survie, décès et il sert aussi les allocations familiales.

Ce régime est constitué par la CNOPS et la CNSS (et les mutuelles y afférentes), les principaux régimes de Retraite (RCAR, CIMR, CMR) ainsi que par les régimes internes institués au sein de certains établissements publics.

Depuis novembre 2002, l'assurance accident du travail-maladies professionnelles est obligatoire pour tous. Les entreprises doivent souscrire une police d'assurance pour le compte de leurs employés auprès d'une société d'assurance.

4.2. Principaux intervenants dans le domaine de la sécurité sociale

La prévoyance sociale au Maroc est caractérisée par l'intervention de deux acteurs principaux. Il s'agit de la CNSS d'une part et la CNOPS d'une autre.

Ainsi, les salariés du secteur privé sont gérés par la CNSS et ceux du secteur public par la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS).

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) a pour mission l'encadrement technique de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la gestion des ressources du Régime d'Assistance Médicale en faveur des démunis (RAMED).

A défaut de données détaillées au niveau régional et provincial des autres intervenants sur la sécurité sociale, on se contente de présenter les données de la CNSS uniquement.

4.3. La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS)

La Caisse Nationale de sécurité Sociale (CNSS) a le statut d'un établissement public placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Emploi. Elle dispose, à l'échelle nationale, de 9 directions régionales et de 56 agences qui gèrent le régime et versent l'ensemble des prestations. Elle a par ailleurs mis en place un réseau d'établissements sanitaires sous forme de polycliniques dont l'effectif s'élève à 13. La mission principale de la CNSS est d'assurer une protection sociale basée sur un système contributif et solidaire entre les assujettis notamment les salariés du secteur privé et d'assurer la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire.

La gestion administratif de la CNSS est assurée par un conseil d'administration composé de 24 membres titulaires dont 8 administrateurs représentants l'Etat, 8 administrateurs représentants les employeurs et les salariés. Au niveau national, elle enregistre le nombre d'affiliés le plus élevé par rapport aux autres caisses. Le portefeuille de la CNSS est constitué de plus de 135 000 entreprises affiliées et 2,54 millions de salariés déclarés dont 1,42 millions de bénéficiaires des prestations CNSS en 2011.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan la CNSS dispose d'une direction régionale, de cinq agences et d'une polyclinique. Il s'agit de :

- Agence de Chefchaouen
- Agence de Larache
- Agence de Tétouan

- Agence de Tanger
- Agence de Tanger-Bni Makada

L'agence d'Ouazzane fait partie de la direction régionale de Kénitra.

4.3.1 Entreprises affiliées et salariés déclarés

Tableau 26: Régime de sécurité sociale par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Provinces/Préfectures	2011			2014		
	Nbre d'affiliés	Nbre de salariés déclarés	Masse salariales (en 1000 dh)	Nbre d'affiliés	Nbre de salariés déclarés	Masse salariales (en 1000 dh)
Chefchaouen	330	1 251	25 559	637	2 271	44 009
Larache	1 103	20 291	425 364	1 387	25 862	521 601
W.Tanger	6 566	163 467	5 504 312	8 471	190 516	7 154 438
Tétouan	2 685	26 713	745 187	3 554	29 805	886 626
Total Régional	10 684	211 722	6 700 422	14 049	248 454	8 606 674
Total National	135 000	2 540 000	-	-	-	-

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

En 2011, la taille moyenne des entreprises affiliées à la CNSS s'élevait à 18,81 salariés au niveau national contre 19,82 au niveau de la Région de Tanger-Tétouan.

L'effectif des entreprises de la région de Tanger-Tétouan, affiliées à la CNSS a passé de 10 684 en 2011 à 14 049 en 2014 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7%. En 2014, 60% de ces entreprises sont localisées dans la wilaya de Tanger, 25 % à la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq.

En 2014, près de 77% des salariés déclarés à la CNSS de la Région de Tanger-Tétouan sont concentrés dans la wilaya de Tanger. Par ailleurs, les différentes provinces et préfectures de la région ont connu entre 2011 et 2014 des taux d'accroissement annuels moyens divergents des salariés déclarés à la

CNSS , allant de 3% à la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq à 18% à la province de Chefchaouen.

La structure de la masse salariale des adhérents par provinces et préfectures est pratiquement restée presque inchangée en 2011 et 2014. Ainsi la wilaya de Tanger se trouve en tête avec 82% du total de la masse salariale de la région en 2011 et a gardé cette proportion en 2014, soit 83%. La province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq ont occupé le deuxième rang avec 10%, tandis que les deux provinces Larache et Chefchaouen se sont situées en dernier lieu avec 6% et 0.51% respectivement.

Le salaire mensuel moyen des adhérents dans la région a enregistré un léger accroissement en passant de 2637 Dh en 2011 à 2887 Dh en 2014.

Tableau 27: Effectif des salariés déclarés selon le sexe , provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Provinces/Préfectures	Année 2011			Année 2014		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Chefchaouen	976	275	1 251	1 781	490	2 271
Larache	9 655	10 636	20 291	11 444	14 418	25 862
W.Tanger	101 993	61 474	163 467	117 234	73 282	190 516
Tétouan	17 609	9 104	26 713	19 666	10 139	29 805
Total	130 233	81 489	211 722	150 125	98 329	248 454

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Selon le sexe les salariés déclarés à la CNSS de la région Tanger-Tétouan présente une différence remarquable en faveur des hommes, dont le pourcentage s'élève à 62% en 2011 et 60% en 2014. Ceci s'observe beaucoup plus dans la province de Chefchaouen où les hommes représentent 78% que ce soit en 2011 qu'en 2014.

**Tableau 28: Effectif des salariés déclarés selon le salaire mensuel, provinces et préfectures
Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014**

Tranche de salaire moyen mensuel en Dh	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
[1 - 2000[563	9 905	48 353	8 580	67 401
[2000 - 6000[672	9 952	101 181	16 929	128 734
6000 Dh et +	16	434	13 933	1 204	15 587
Total	1 251	20 291	163 467	26 713	211 722
Année 2014					
[1 - 2000[1 034	12 715	40 399	8 045	62 193
[2000 - 6000[1 225	12 668	132 924	20 525	167 342
6000 Dh et +	12	479	17 193	1 235	18 919
Total	2 271	25 862	190 516	29 805	248 454

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

L'effectif des salariés de la région de Tanger – Tétouan, déclarés à la CNSS et ayant un salaire moyen mensuel inférieur à 2000 Dh constituait 25% et 32% en 2011 et 2014 respectivement. En contrepartie, ceux appartenant à la tranche de salaire moyen mensuel entre 2000 Dh et 6000 Dh représentaient respectivement 61% et 67% en 2011 et 2014.

Tableau 29: Effectif des salariés déclarés selon nombre de mois déclarés, provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Nombre de mois déclarés	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
[1 - 3 mois]	113	3 020	24 036	3 146	30 315
[4 - 6 mois]	139	4 065	20 116	2 671	26 991
[7 - 9 mois]	177	3 181	21 559	3 132	28 049
[10 -12 mois]	822	10 025	97 756	17 764	126 367
Total	1 251	20 291	163 467	26 713	211 722
Année 2014					
[1 - 3 mois]	311	4 135	26 979	3 549	34 974
[4 - 6 mois]	326	5 450	20 417	2 691	28 884
[7 - 9 mois]	375	4 067	21 208	2 882	28 532
[10 -12 mois]	1 259	12 210	121 912	20 683	156 064
Total	2 271	25 862	190 516	29 805	248 454

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

La répartition des salariés de la région de Tanger-Tétouan selon le nombre de mois déclarés durant l'année 2014 montre que :

- 14% des salariés sont déclarés de 1 à 3 mois ;
- 12% des salariés sont déclarés de 4 à 6 mois ;
- 11% des salariés sont déclarés de 7 à 9 mois ;
- 63% des salariés sont déclarés de 10 à 12 mois ;
- 51% des salariés sont déclarés 12 mois ;
- 28% des salariés sont déclarés de 6 à 11 mois ;
- 18,22% des salariés sont déclarés moins de 5 mois ;
- 5,5% des salariés sont déclarés 1 mois ;

Cette structure est restée presque stable par rapport à ce qu'elle était en 2011.

A noter aussi que, le nombre moyen de mois déclaré par salarié, au niveau de la région de Tanger-Tétouan s'élève à 9,14 mois en 2014 contre 8,93 mois en 2011.

Ce moyen a connu entre 2011 et 2014 une légère diminution dans les provinces de chéfchaouen et Larache de 0.80 et 0.17 mois respectivement contre une augmentation dans la wilaya de Tanger et la province de Tétouan de 0.28 et 0.15 mois respectivement.

La répartition à la fois des salariés déclarés et des entreprises affiliées par secteur d'activité montre une prédominance de quatre grands secteurs d'activités. D'abord, les industries manufacturières avec une part de 47% des salariés déclarés et 11% des entreprises affiliées en 2014 contre respectivement 49% et 13% en 2011. Ensuite, le secteur BTP avec 9% de salariés déclarés et 15,4% d'entreprises affiliées. En troisième position le secteur Service qui a regroupé près de 21% des entreprises déclarées à la CNSS en 2011 contre 23% en 2014 et 46,5% des salariés en 2011 contre 40 en 2014. Et enfin, le secteur commerce avec 14% de salariés déclarés et 24% d'entreprises affiliées.

La répartition spatiale de l'activité rappelle un constat sans doute connu mais qui ne semble pas en voie de s'estomper: 60% des assurés (des salariés déclarés) dans la région de Tanger-Tétouan sont concentrés dans la wilaya de Tanger. Enfin, la masse salariale déclarée, conséquence à la fois de l'augmentation du nombre d'assurés et sans doute aussi de la hausse du niveau du salaire moyen déclarés, a crû de près de 28,46%, entre 2011 et 2014.

Cela dit, et en dépit de ces évolutions, il reste incontestablement du chemin à parcourir pour intégrer une grosse partie de l'activité dans le circuit organisé. 248 454 salariés déclarés en 2014, c'est certes un résultat très important, mais la marge de progression est considérable.

Tableau 30: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité , les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Secteur d'activité	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
Agriculture & Chasse	8	53	15	10	86
Pêche	1	2	45	3	51
Industries Extractives	-	-	22	17	39
Industries Manufacturières	19	114	974	305	1 412
Energie & Eau	1	3	5	1	10
BTP	103	98	874	360	1 435
Commerce	91	362	1 397	817	2 667
Service	107	471	3 220	1 169	4 967
Administration, établissements publics, offices	-	-	8	-	8
Activités mal désignées ou non désignées	-	-	6	3	9
Total	330	1 103	6 566	2 685	10 684
Année 2014					
Agriculture & Chasse	3	75	17	9	104
Pêche	269	119	297	306	991
Industries Extractives	-	-	18	16	34
Industries Manufacturières	16	114	1 078	323	1 531
Energie & Eau	1	3	22	1	27
BTP	87	141	1 370	571	2 169
Commerce	109	428	1 832	1 009	3 378
Service	144	492	3 797	1 302	5 735
Administration, établissements publics, offices	-	-	7	-	7
Activités mal désignées ou non désignées	8	15	33	17	73
Total	637	1 387	8 471	3 554	14 049

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Tableau 31: Adhérents selon le secteur d'activité, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Secteur d'activité	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
Agriculture & Chasse	13	2 309	116	145	2 583
Pêche	107	3 068	3 940	1 173	8 288
Industries Extractives	-	-	561	342	903
Industries Manufacturières	105	7 967	86 966	9 258	104 296
Energie & Eau	3	7	109	26	145
BTP	352	617	17 808	3 094	21 871
Commerce	241	3 880	20 998	4 517	29 636
Service	430	2 443	32 923	8 117	43 913
Administration, établissements publics, offices	-	-	29	-	29
Activités mal désignées ou non désignées	-	-	17	41	58
Total	1 251	20 291	163 467	26 713	211 722
Année 2014					
Agriculture & Chasse	5	3 976	594	63	4 638
Pêche	785	3 317	3 345	1 772	9 219
Industries Extractives	-	-	496	344	840
Industries Manufacturières	99	8 191	99 127	9 394	116 811
Energie & Eau	3	72	921	34	1 030
BTP	493	640	17 629	3 922	22 684
Commerce	331	5 552	24 304	5 512	35 699
Service	543	4 087	43 999	8 602	57 231
Administration, établissements publics, offices	-	-	17	-	17
Activités mal désignées ou non désignées	12	27	84	162	285
Total	2 271	25 862	190 516	29 805	248 454

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Tableau 32: La masse salariale selon le secteur d'activité , les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan en milliers de Dh,

Secteur d'activité	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
Agriculture & Chasse	256	27 784	2 963	2 538	33 541
Pêche	916	67 106	176 665	23 550	268 237
Industries Extractives	-	-	21 889	11 290	33 179
Industries Manufacturières	1 871	198 558	2 459 008	264 052	2 923 489
Energie & Eau	88	188	10 898	756	11 930
BTP	6 005	9 942	591 019	68 003	674 969
Commerce	5 765	70 831	657 346	150 677	884 619
Service	10 658	50 955	1 583 056	222 074	1 866 743
Administration, établissements publics, offices	-	-	1 181	-	1 181
Activités mal désignées ou non désignées	-	-	287	2 247	2 534
Total	25 559	425 364	5 504 312	745 187	6 700 422
Année 2014					
Agriculture & Chasse	124	43 862	16 695	1 940	62 621
Pêche	11 169	61 055	89 520	29 318	191 062
Industries Extractives	-	-	23 531	13 522	37 053
Industries Manufacturières	2 703	222 328	3 153 996	277 135	3 656 162
Energie & Eau	94	2 694	41 309	1 658	45 755
BTP	7 761	12 901	632 472	100 545	753 679
Commerce	8 532	102 486	928 965	207 507	1 247 490
Service	13 538	76 152	2 266 455	252 255	2 608 400
Administration, établissements publics, offices	-	-	432	-	432
Activités mal désignées ou non désignées	88	124	1 063	2 837	4 112
Total	44 009	521 602	7 154 438	886 717	8 606 766

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Tableau 33: Entreprises affiliées selon l'ancienneté, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Tranche d'ancienneté	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
< 1 an	23	95	596	227	941
1 an	32	95	726	236	1 089
2 - 5 ans	108	233	2 285	788	3 414
6 - 10 ans	78	240	1 419	557	2 294
11 - 20 ans	67	251	876	499	1 693
21 - 40 ans	16	144	474	306	940
> 40 ans	6	45	190	72	313
Total	330	1 103	6 566	2 685	10 684
Année 2014					
< 1 an	92	106	591	254	1 043
1 an	245	195	1 010	594	2 044
2 - 5 ans	105	322	2 820	919	4 166
6 - 10 ans	92	249	2 090	739	3 170
11 - 20 ans	72	300	1 204	618	2 194
21 - 40 ans	25	160	535	324	1 044
> 40 ans	6	55	221	106	388
Total	637	1 387	8 471	3 554	14 049

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Sur les 14 049 entreprises affiliées à la CNSS en 2014, 7,42% ont été créées durant la même année 2014 contre 8,81% en 2011 soit une moyenne de 842 créations par an. La politique de libération et l'ouverture du marché ainsi que les mesures incitatives (programmes « IDMAJ, TAEHIL, MOUKAWALATI...etc.) prises récemment par l'Etat pour rendre l'environnement économique plus favorable à l'investissement, sont à l'origine de cette dynamique.

Tableau 34: Entreprises affiliées selon la taille , provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Taille (personnel)	Chefchaouen	Larache	W.Tanger	Tétouan	Total
Année 2011					
1	137	376	1 610	800	2 923
2-5	140	494	2 569	1 178	4 381
6-10	36	111	945	342	1 434
11-50	16	88	984	293	1 381
51-1000	1	28	441	70	540
> 1000	-	6	17	2	25
Total	330	1 103	6 566	2 685	10 684
Année 2014					
1	229	461	2 094	1 019	3 803
2-5	342	630	3 599	1 717	6 288
6-10	45	147	1 097	415	1 704
11-50	19	108	1 147	326	1 600
51-1000	2	33	518	76	629
> 1000	-	8	16	1	25
Total	637	1 387	8 471	3 554	14 049

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Le tissu économique de la région de Tanger-Tétouan est fortement dominé par les micro-unités, près de 84% des entreprises affiliées à la CNSS ont en effet, une taille inférieure ou égale à 10 salariés. Par ailleurs , sur les 14 049 entreprises affiliées à la CNSS en 2014 , plus de 71,8% emploient moins de 6 salariés. Les entreprises individuelle représentent près de 28% de l'effectif global des ces entreprises.

4.3.2 Prestations

La CNSS offre à ses clients une panoplie des prestations à savoir :Maladie-maternité, allocations familiales, accidents de travail et maladies professionnelles, décès, invalidités, vieillesse et pension de survivant.

Le montant global des prestations sociales à court terme, au niveau de la région de Tanger-Tétouan, a passé de 41,11 millions de dirhams en 2011 à 61,19 millions de dirhams en 2014, soit un accroissement global de 48,84%.

Le montant moyen de ces prestations par bénéficiaire a encore enregistré une augmentation de 17,31% en passant de 4610 Dh en 2011 à 5410 Dh en 2014.

L'augmentation de ces ratios entre 2011 et 2014 ne sont pas uniforme pour l'ensemble des provinces et préfectures de la région de Tanger-Tétouan ; ils sont plus forts au niveau de la province de Larache avec 81,57% et 16,39% suivi de la wilaya de Tanger avec 51,19% et 15,05% ; la province de Tétouan et la préfecture de M'diq- Fnideq avec 15,22 et 18,12% et en dernier lieu la province de Chefchaouen avec 7,51% et 3,38%.

Tableau 35: Prestations sociales à court terme par, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Provinces/Prefectures	2011		2014	
	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)
Chefchaouen	25	148	26	159
Larache	566	3 794	883	6 889
W.Tanger	6 739	31 453	8 856	47 555
Tétouan	1 586	5 716	1 547	6 586
Total	8 916	41 111	11 312	61 188

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Tableau 36: Prestations sociales à long terme par, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2014

Provinces/Prefectures	2011		2014	
	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)
Chefchaouen	214	2 827	268	3 495
Larache	3 097	41 340	3 496	46 905
W.Tanger	12 703	206 504	15 600	259 943
Tétouan	5 925	85 849	6 839	100 879
Total	21 931	336 520	26 203	411 222

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

Les prestations sociales à long terme ont connues aussi des améliorations remarquables. Le volume global de ces prestations , au niveau de la région de Tanger-Tétouan a progressé de 22.20 % entre 2011 et 2014.Par provinces et préfectures ce taux vari de 13 ,46 % à la province de Larache à 25,87 % à la Wilaya de Tanger

5. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

5.1. Niveau de vie et consommation

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan permet, de renseigner sur le niveau de vie atteint par la population, ainsi que le mode de vie suivi par chaque catégorie de population.

Cette enquête permet également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tanger-Tétouan entre 1998 et 2007:

Tableau 37: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne entre 1998 et 2007 (en Dh)

Dépense annuelle moyenne par personne	ENNVM 1998/99			ENNVM 2006/07		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
. Région	8820	4813	7068	18937	8604	14851
. Maroc	10152	5085	7823	13895	7777	11233

Sources : - Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages (ENNVM) 1998/1999 et 2006/07

L'examen des données ci-dessus montre que les dépenses annuelles moyennes par personne dans les deux milieux urbain et rural ont en moyen presque doublé entre 1998 et 2006, (Au niveau nationale, la variation des dépenses moyenne par personnes s'est oscillée entre 37% pour le milieu urbain et 53% pour le milieu rural).

De même, les disparités entre les milieux urbain et rural en matière de dépenses par personne dans la région demeurent encore très accentuées. En moyenne le citadin de la région dépense 2,2 fois plus que le campagnard, soit 18937 Dh et 8604 Dh respectivement, contre 1,8 fois au niveau national.

Concernant la structure des dépenses de consommation selon les grands groupes de biens et services, on constate qu'à l'instar de l'ensemble du pays, ce sont les dépenses de première nécessité, à savoir les dépenses d'alimentation et d'habillement qui viennent en tête avec 39,5% des dépenses de consommation : 35,4% pour l'alimentation et 4,1% pour l'habillement. Le reste est reparti entre, les soins médicaux, transport et communication, culture et loisirs (36,5%) et l'habitation, énergie et équipements ménagers (23,9%)

Tableau 38: Structure (en %) des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tanger-Tétouan, 2006-2007

Grands groupes de produits	%
- Alimentation et Habillement	39,5
- Habitation, Energie et Equipements Ménagers	23,9
- Soins médicaux, transport et comm., enseignement et culture et autres dépenses	36,5
Total	100,0

Source : Enquête Nationale sur les revenus et les niveaux de vie des Ménages (ENRNVN) 2006/2007

Par ailleurs, il convient aussi de noter que les 20% les moins favorisées de la population régionale, vivent avec une dépense n'excédant pas 3672 Dh par personne et par an, consacrant 57,4% de leur budget à la satisfaction des besoins alimentaires, alors que les personnes appartenant aux

20% les plus aisées, dépensent annuellement 26 978 Dh par personne, ne consacrant que 38,4% de leur budget aux dépenses alimentaires.

Relativement aux disparités entre les groupes socio-économiques, on constate que les personnes appartenant aux 10% les plus favorisées réalisent 28,6% de la masse globale des dépenses au niveau régional, soit 9,7 fois de plus que les personnes relevant des 10% les moins favorisées, qui ne disposent que de 2,9% de cette masse. Ceci révèle de fortes disparités dans les dépenses de consommation, qui demeurent toutefois moins accentuées en comparaison avec l'ensemble du pays, pour lequel les personnes appartenant aux 10% les plus aisées dépensent 12,2 fois plus que les personnes relevant des 10% les moins aisées.

5.2. Prix à la consommation :

Le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes permanentes dans le domaine des prix. Les données collectées servent à l'élaboration des indices de prix qui permettent de suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

A partir de novembre 2009, l'ICV est remplacé par l'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 en 2006). Cet indice concerne la population urbaine dite « Modeste » et mesure l'évolution relative des prix de détail dans le temps et dans l'espace. Les prix sont relevés à l'aide d'une enquête permanente dans 17 villes représentant toutes les régions économiques du Royaume.

L'indice des prix à la consommation (base 100 : 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits

consommés par les ménages marocains. La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine. Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés. De plus, le relevé des prix se fera aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisées sur la base des résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie réalisée en 2006-2007.

La périodicité varie selon la nature des produits à observer. On trouve 4 catégories d'articles :

- ✓ Les articles dont les prix sont observés 4 fois par mois
- ✓ Les articles dont les prix sont observés 2 fois par mois;
- ✓ Les articles dont les prix sont observés 1 fois par mois;
- ✓ Les articles dont les prix sont observés 1 fois par trimestre;

Concernant la région de Tanger–Tétouan, cet indice est élaboré pour 2 villes, à savoir Tanger et Tétouan. Le nombre de points de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 479 pour Tanger et 508 pour Tétouan.

Ainsi, en 2012, l'indice L'indice des prix à la consommation a atteint respectivement les niveaux 111,7 et 112,0 à Tanger et Tétouan contre 110,8 à l'échelle nationale. Il en résulte que les prix à la consommation

relevés dans la région connaissent en moyenne des variations plus remarquables que ceux relevés au niveau national.

Tableau 39: L'indice des prix à la consommation dans les villes de Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, Période 2007-2012 (Année de base : 2006)

Groupes de produits	Tan ger		Této uan		Mar oc	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012
Produits alimentaire et boissons non alcoolisées	105,9	118,9	104,3	116,4	104,6	119,1
Boissons alcoolisées et tabac	101,9	108,2	102,0	108,9	102,1	108,3
Articles d'habillement et chaussures	103,4	114,9	101,3	113,3	101,0	108,2
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	102,7	111,4	102,6	110,3	102,1	105,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	104,1	108,5	103,9	122,9	101,9	107,2
Santé	100,5	106,4	100,6	108,0	100,7	103,8
Transport	101,5	107,2	102,6	105,5	101,2	106,4
Communications	97,5	67,5	96,3	68,7	97,2	68,7
Loisirs et culture	89,4	100,4	100,4	98,2	99,0	96,9
Enseignement	101,5	116,7	100,8	124,4	101,5	124,3
Restaurants et hôtels	103,3	112,4	101,9	127,9	101,8	113,3
Biens et services divers	102,4	112,1	101,0	112,8	100,9	110,7
IndiceGénéral	103,1	111,7	102,7	112,0	102,5	110,8

Source : Direction de la Statistique

Au cours de la période 2007-2012, l'accroissement annuel moyen de L'indice des prix à la consommation au niveau de ces deux villes était de 1,62 % et 1,75% respectivement à Tanger et à Tétouan contre 1,57% au niveau national.

Selon les groupes de produits, les indices n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période. Leur variation a enregistré des valeurs allant de -7,1% à 2,8% et de -6,5% à 4,7% respectivement pour les villes de Tanger et Tétouan.

Les variations les plus importantes concernent en particulier « L'enseignement » à Tanger (2,8%) et les « Restaurants et hôtels » à Tétouan (4,7%). Cependant, les groupes de produits pour lesquels l'indice a marqué une régression, sont « communications » : (-7,1%) et (-6,5%)

respectivement à Tanger et Tétouan et « loisirs et culture » : (-0,4%) à Tétouan.

Tableau 40: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des prix à la consommation Période 2007-2012

Groupes de produits	Tanger	Tétouan	Maroc
Produits alimentaire et boissons non alcoolisées	2,34	2,22	2,63
Boissons alcoolisées et tabac	1,21	1,32	1,19
Articles d'habillement et chaussures	2,13	2,26	1,39
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1,64	1,46	0,62
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,83	3,42	1,02
Santé	1,15	1,43	0,61
Transport	1,10	0,56	1,01
Communications	-7,09	-6,53	-6,71
Loisirs et culture	2,35	-0,44	-0,43
Enseignement	2,83	4,30	4,14
Restaurants et hôtels	1,70	4,65	2,16
Biens et services divers	1,83	2,23	1,87
Indice Général	1,62	1,75	1,57

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

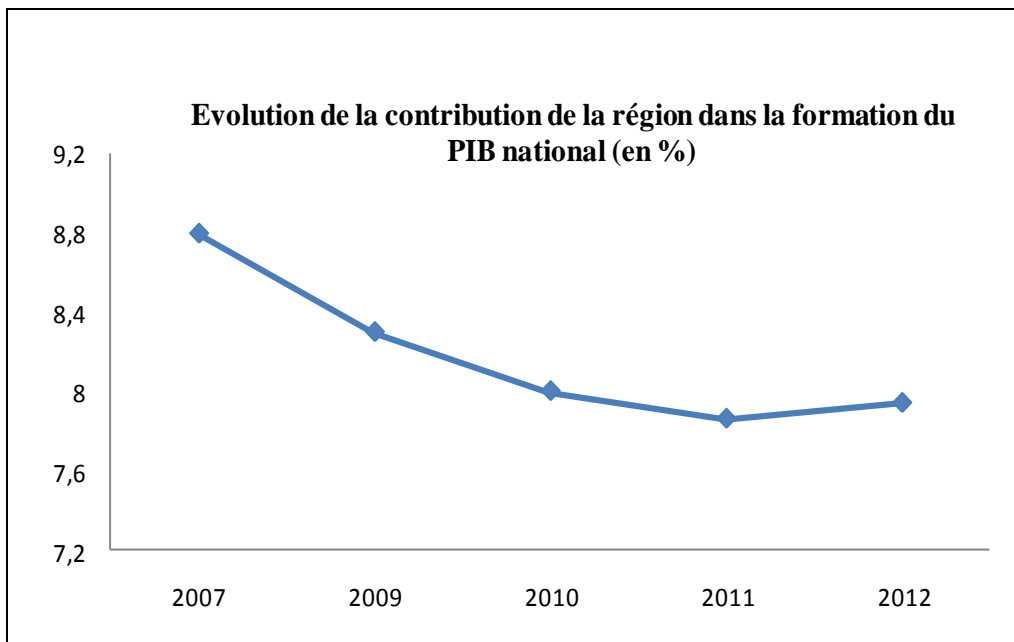
6. Comptes régionaux

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de régionalisation avancée, le Haut Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de comptabilité nationale de 1993. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour la région, ils permettent entre autres de décrire son économie et de dégager les disparités régionales. Ce chapitre présente dans ce qui suit le produit intérieur brut (PIB) par groupes de branches d'activité ainsi que les dépenses de consommation finale des ménages pour l'année 2012.

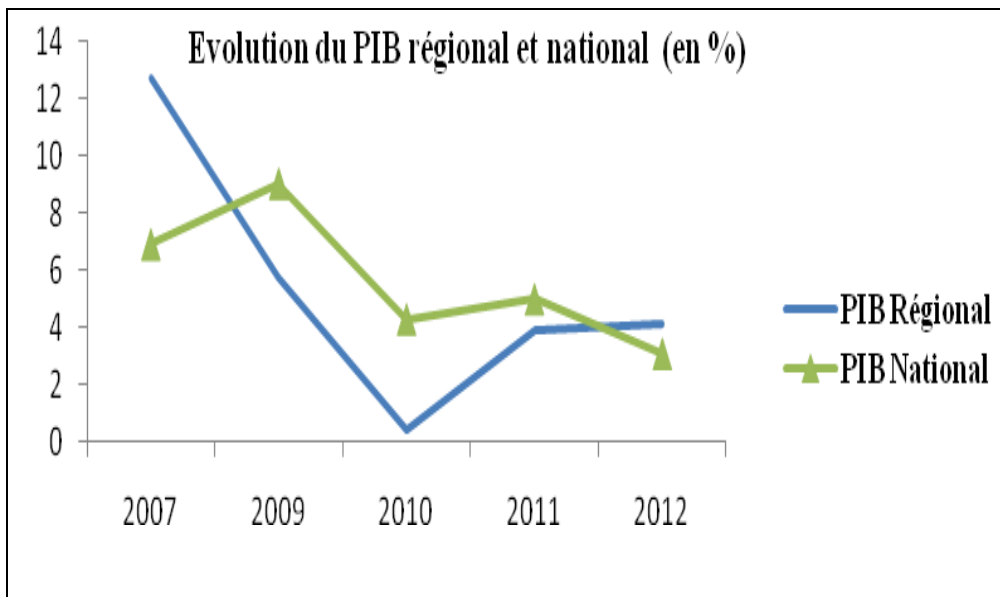
6.1. PIB de la région de Tanger-Tétouan

En 2012, la région de Tanger-Tétouan a réalisé un PIB de l'ordre de 65718 millions de Dh, soit près de 7,9 % de la richesse nationale, en enregistrant ainsi un taux d'accroissement par rapport à l'année 2011 de 4,1%, contre 3,1% au niveau national. Ce taux reste, néanmoins, inférieur à ceux enregistrés dans les régions de : Grand Casa et Taza Al Hoeima (7%), de Fès-Boulmane (6,6%) et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (5,3%).

L'analyse de l'évolution du PIB de la région entre 2007 et 2012 relève un léger recul de la contribution de la région à la formation du PIB national passant ainsi de 8,8% à 7,9%.



Par ailleurs, le PIB régional qui était supérieur à la moyenne nationale en 2007 a connu une tendance à la baisse à partir de 2008 jusqu'au l'an 2010 pour reprendre sa hausse à partir de 2011.



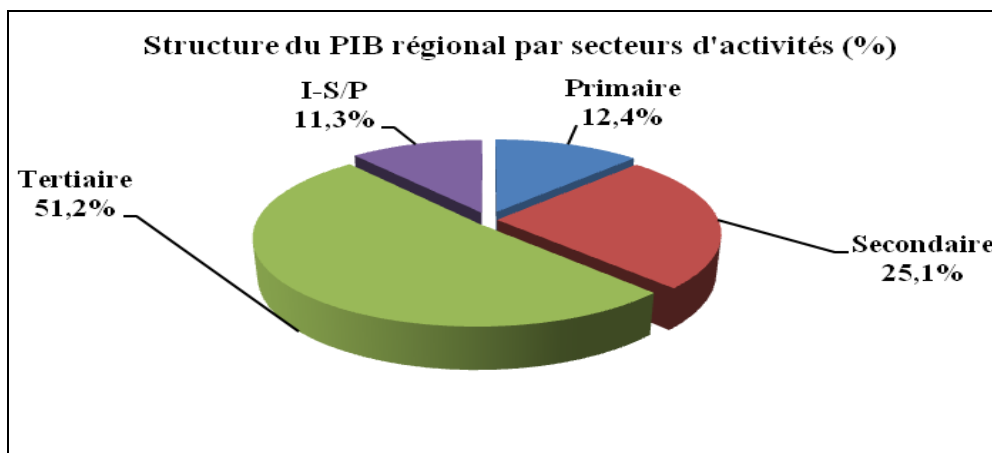
En outre, le PIB régional par tête qui s'est établi à 21682 Dh en 2012, reste en deçà de la moyenne nationale qui se situe à 25386 Dh, mais s'est amélioré de 2,5% entre 2011 et 2012, en passant de 21149 Dh à 21682 Dh, contre 2% au niveau national (passant de 24891 Dh à 25386 Dh).

6.2. Structure du PIB par secteurs d'activité économique

Avec une valeur du PIB de 65718 millions de Dh en 2012, la région se classe, ainsi, parmi les 5 premières régions du Maroc qui participent près de 57% du PIB national. Il s'agit de Grand Casablanca (19,8%) suivi de : Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (12,0%), Chaouia-Ouardigha (8,8%), Marrakech-Tensift-Al Haouz (8,3%), et Tanger-Tétouan (7,9%).

Les comptes établis en 2012 montrent que les activités tertiaires (services marchands et non marchands) sont bien représentées dans la région de Tanger-Tétouan puisque celles-ci ont réalisé plus de la moitié du PIB régional (51,2%), valeur qui reste proche de celle qui a été enregistrée dans la région de Fes-Boulmane (54,5%) et la région du Grand-Casa (55,4%).

Par ailleurs, le secteur des activités tertiaires de la région a réalisé 7,9% du PIB total relatif à ce secteur, ce qui le positionne en troisième place après la région du Grand-Casa et celle de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer qui participent respectivement avec 22,3% et 17% du PIB du secteur en question.



Le secteur des activités secondaires (industrie, mines, énergie et BTP) vient en deuxième position avec un taux de 25,1% du PIB de la région suivi du secteur primaire avec 12,4%.

Par ailleurs, il est à signaler qu'une partie du revenu du PIB régional en 2012 est sous forme des impôts nets des subventions affectant les produits, Celle-ci est estimée à 11% du PIB de la région.

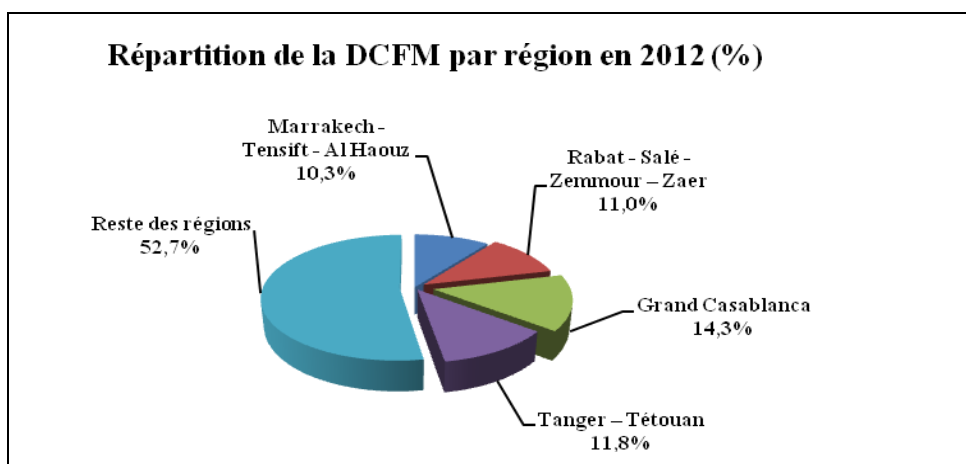
6.3. Dépense de consommation finale des ménages (DCFM)

En 2012, la dépense de consommation finale des ménages a affiché une valeur de l'ordre de 58480 millions de Dh, soit 11,8% de la dépense effectuée au niveau national.

En termes d'évolution, la DCFM s'est accrue de 7,7 %, en passant de 41299 millions de Dh en 2007 à 58480 millions de Dh en 2012, contre 6,6 % à l'échelle nationale.

D'un autre côté, la structure de la DCFM est proche de celle qui a été constatée quant à la création de la richesse nationale, en effet, les quatre régions qui créent ensemble 49,2% du PIB, participent à raison de 47,2%

aux DCFM ; il s'agit du grand-Casa (14,3%), suivi de Tanger-Tétouan (11,8%), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (11%) et de Marrakech-Tensift-Al haouz (10,3%).



Concernant la DCFM par tête, la région de Tanger – Tétouan a affiché en 2012 une valeur de 19294 DH, supérieure à la moyenne nationale (15206 Dh) et en deuxième position après celle de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (20469 Dh).

Enfin, le rapport de la DCFM sur le PIB permet de dégager la propension moyenne à consommer pour la région ou en d'autres termes la capacité d'épargne pour chaque région. Cette capacité d'épargne est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Tanger-Tétouan ce ratio est évalué en 2012 à 84,4%, contre 45,5% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 84,4% du PIB est consacré à la consommation finale des ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par la suite d'investissement, ne constitue que 15,6% du PIB.


Tableau 41 : Evolution des grandeurs économiques entre 2007 et 2012 au niveau régional et national

Produit intérieur brut (PIB)	2007	2009	2010	2011	2012
Région de Tanger-Tétouan					
- PIB (millions de Dh)	54137	60519	60752	63122	65718
- Accroissement annuel (%)	-	5,7	0,4	3,9	4,1
Niveau national					
- PIB (millions de Dh)	616254	732449	764031	802607	827497
- Accroissement annuel (%)	-	9,0	4,3	5	3,1

Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM)	2007	2009	2010	2011	2012
Région de Tanger-Tétouan					
- DCFM (millions de Dh)	41299	48407	49173	55654	55480
- Accroissement annuel (%)	-	8,3	1,6	13,2	5,1
Niveau national					
- DCFM (millions de Dh)	360008	418461	437622	472938	495657
- Accroissement annuel (%)	-	7,8	4,6	8,1	4,8

PIB par tête	2007	2009	2010	2011	2012
Région de Tanger-Tétouan					
- PIB par tête (Dh)	20926	23435	23124	21149	21682
- Accroissement annuel (%)	-	5,8	-1,3	-8,5	2,5
Niveau national					
- PIB par tête (Dh)	19982	23242	23955	24891	25386
- Accroissement annuel (%)	-	7,8	3,1	3,9	2,0

DCFM par tête	2007	2009	2010	2011	2012
Région de Tanger-Tétouan					
- DCFM par tête(Dh)	15964	18744	18716	18647	19294
- Accroissement annuel (%)	-	8,4	-0,1	-0,4	3,5
Niveau national					
- DCFM par tête (Dh)	11673	13266	13719	14667	15206
- Accroissement annuel (%)	-	6,7	3,3	6,9	3,7



**CHAPITRE II :
TISSU ECONOMIQUE :
PRINCIPAUX SECTEURS**

7. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, plus de 74,2% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2013 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux,... etc. De même, ce secteur contribue avec une part importante au Produit Intérieur Brut (12,4% en 2012) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 18,2% des exportations totales en 2012.

Au niveau de l'économie de la région Tanger-Tétouan, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (81,4% de la population active occupée rurale en 2013) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.

7.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole

Le secteur agricole de la région Tanger-Tétouan est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux. Il s'agit de l'Office Régional de Mise

en Valeur Agricole du Loukkos (ORMVAL) d'une part et des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) d'une autre.

L'ORMVAL, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a été créé par Dahir en 1975. Ce dahir délimite sa zone d'influence et ses attributions dans les domaines de l'équipement, la gestion des eaux et la mise en valeur agricole et animale.

Les attributions assignées à l'ORMVAL peuvent être résumées comme suit :

- Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire (production de sucre, des huiles, du lait et des céréales essentiellement),
- Contribuer à l'amélioration de la balance commerciale du pays par l'exportation des produits agricoles,
- Améliorer le revenu de la population rurale et créer des opportunités d'emploi en vue de lutter contre l'exode rural.

La zone du Loukkos s'étend sur une superficie de 2560 km² dont 1780 km² (69,5%) relèvent de la province de Larache.

C'est ainsi que la zone d'action de l'ORMVAL couvre à peu près les deux tiers du territoire provincial de Larache (64%) et englobe les deux municipalités (Larache et Ksar El Kébir) et 12 communes rurales (la totalité du cercle de Ksar El Kébir et 3 communes du cercle de Larache).

Trois types de relief sont présents au niveau de la zone : la plaine du Loukkos, les plateaux du Rmel et les collines karstiques.

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA). La zone d'action de celles-ci s'étend sur l'ensemble de la Wilaya de Tanger (préfecture de Tanger-Assilah et province de Fahs Anjra), de la préfecture de M'diq-Fnideq, des provinces de Tétouan et Chefchaouen et de 5 communes rurales de la province de Larache (cercle de Larache). En d'autres termes, la zone d'influence des DPA couvre 79% de la superficie totale de la région Tanger-Tétouan. Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

7.2. Structures foncières

Dans la région Tanger-Tétouan, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait en 2013 à 446 098 ha environ, représentant ainsi 32% du territoire régional. La province de Larache, avec 35% de la SAU régionale, occupe la première place en superficie agricole utile dans la région, suivie par la province de Chefchaouen avec 26%.

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle une prépondérance des terres Melk (91%), les terres collectives n'en représentent que 3,2%.

Tableau 42: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Statut	Chefch.	Fahs-Anjra	Larache	Mdiq-Fnideq	Tanger-Assilah	Tétouan	Ouezzane	Région
Terres Melks	103398	21 229	120808	3 577	49 300	54 025	13034	365371
Terres collectives	201	1 346	6415	82	1 972	2 331	579	12926
Terres Habous	748	625	4129	49	2465	1 910	434	10360
Terres Guich	8	0	27	-	877	6	0	918
Terres domaniales	321	-	10 438	385	164	49	435	11792
Total SAU	104676	23 200	141817	4 093	54 778	58 321	14 482	401367

Sources : Directions Provinciales De L'Agriculture (D.P.A).

Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos

Selon les résultats du recensement général de l'agriculture de 1996 la superficie agricole utile est répartie sur 115 135 exploitations. Chaque exploitation est constituée en moyenne de 7,6 parcelles.

Le mode de faire valoir direct des exploitations est prépondérant dans la région puisqu'il concerne 83% de la SAU. Le reste de la SAU est exploité dans les mêmes proportions par le biais de la location et du bail en nature.

Concernant le matériel agricole utilisé dans la région, ont été recensés 1 972 tracteurs, 58 moissonneuses et 7 023 motopompes.

Les terres irriguées s'élèvent, en 2013, dans la région à 38109 ha, soit 9,5% de la SAU, dont 53% localisées dans la province de Larache. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

Tableau 43: Répartition des terres irriguées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Superficies irriguées (en ha)
Chefchaouen	9353
Fahs Anjra	1 200
Larache	20 169
M'diq-Fnideq	435
Tanger-Assilah	1 400
Tétouan	5 552
Ouazzane	-
Région	38 109

Sources : Directions Provinciales De L'Agriculture (D.P.A).
Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos

7.3. Productions végétales

7.3.1. Cultures céréalières

La céréaliculture occupe, au niveau de la région Tanger-Tétouan, une superficie annuelle d'environ 238 200 ha, soit 59,3% de la SAU régionale, assurant ainsi une production de l'ordre de 3,6 millions de quintaux en 2012-

2013. Par rapport à l'ensemble du pays, la superficie consacrée aux céréales et la production correspondante représentent respectivement 4,3% et 7,5% du niveau national en 2011. Le rendement moyen au niveau de la région, pour cette même année, représente 175% de celui obtenu à l'échelle nationale, soit respectivement 17,8 qx/ha et 10,2 qx/ha.

Tableau 44: Les cultures céréalières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-13

Types	Chefch.	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Ouezzane	Région
Total Céréales							
Sup (1000 ha)	53,5	69	2,21	30,8	33,5	49,21	238,2
Rdt(qx/ha)	1,30	15,0	13,3	48,6	13,4	10,72	15,1
Prod(1000 qx)	70,0	1036,1	29,5	1497,22	449,6	527,67	3610,9
- Blé dur							
Sup (1000 ha)	15	27	0,55	11,23	11,0	24,67	89,4
Rdt(qx/ha)	1,2	12,4	14	10	13,6	10,32	9,82
Prod(1000 qx)	18	336,3	7,7	112,3	149,5	254,84	878,6
- Blé tendre							
Sup (1000 ha)	20	31	0,75	1,97	10,5	13,31	77,5
Rdt(qx/ha)	1,4	15,5	16	11	15,07	9,82	10,7
Prod(1000 qx)	28	481,8	12	21,67	158,3	130,704	832,5
- Orge							
Sup (1000 ha)	18,5	7	0,85	7,7	10,55	11,09	55,7
Rdt(qx/ha)	1,3	8,6	11	9,2	12,4	9,6	7,2
Prod(1000 qx)	24,05	60	9,35	70,84	130,6	106,35	401,1
-Mais							
Sup (1000 ha)	-	0,85	0,03	1,03	0,5	-	2,5
Rdt(qx/ha)	-	16,5	8,0	8	8	-	10,6
Prod(1000 qx)	-	14,01	0,24	8,24	4	-	26,5
- Avoine							
Sup(1000ha)	-	-	-	5,36	-	0,143	5,5
Rdt(qx/ha)	-	-	-	235	-	250,2	6,4
Prod(1000qx)	-	-	-	1259,6	-	35,78	1295,3
- Sorgho							
Sup (1000 ha)	-	1,22	0,03	3,51	0,92	-	5,7
Rdt(qx/ha)	-	7,8	6	7	7,84	-	7,3
Prod(1000 qx)	-	9,5	0,18	24,57	7,22	-	41,5
- Riz							
Sup (1000 ha)	-	1,68	-	-	-	-	1,68
Rdt(qx/ha)	-	80	-	-	-	-	80
Prod(1000 qx)	-	134,4	-	-	-	-	134,4
Autre céréales							
Sup (1000 ha)	-	-	-	1,7	-	-	-
Rdt(qx/ha)	-	-	-	307	-	-	-
Prod(1000 qx)	-	-	-	522	-	-	-

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête Agricole 2012-2013

La superficie réservée au blé dur, durant la campagne 2012/2013, au niveau régional avoisine 89 400 ha, soit 37,5% de la superficie céréalière, et un rendement de 9,8 qx/ha.

Selon les résultats de L'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2000/2001, la quantité annuelle moyenne de céréales et produits, à base de céréales, consommée par personne avoisine les 185,2 kg en équivalent grains. Partant de cette moyenne, il s'avère que les besoins en céréales de la population sont satisfaits à raison de 64% par la production régionale en 2012, et par conséquent des efforts importants restent à déployer dans ce domaine pour arriver à la satisfaction totale des besoins.

7.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tanger-Tétouan, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 28 700 ha (7,1% de la SAU) en 2012-2013 assurant une production de l'ordre de 168 310 qx.

Par province, nous relevons que Larache s'accapare 34% de la superficie réservée aux légumineuses.

La fève est l'espèce dominante sur une superficie de 8 300 ha et une production de 49 200 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 3,4% et 33% dans la superficie et la production de la même variété réalisée au niveau national durant la campagne 2011-2012.

Tableau 45: La culture des légumineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-2013

Types	Chefch.	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Ouezzane	Région
-Total Légumineuses							
Sup (1000 ha)	5,7	9,79	0,075	4,20	5,31	3,6	28,7
Rdt(qx/ha)	5,6	7,0	7,8	2,8	6,3	6,17	6,0
Prod(1000 qx)	32,3	68,6	0,57	11,7	33,54	21,6	168,31
- Fève							
Sup (1000 ha)	2,5	2,19	-	1,25	0,75	1,6	8,3
Rdt(qx/ha)	6	6,0	-	3,08	8,3	6,95	5,9
Prod(1000 qx)	15	13,0	-	3,855	6,25	11,125	49,2
- Petit pois							
Sup (1000 ha)	1,5	0,28	0,025	0,345	0,375	0,5	3
Rdt(qx/ha)	5	5	8	1,4	7,04	5,12	5
Prod(1000 qx)	7,5	1,34	0,2	0,483	2,64	2,56	14,7
- Lentille							
Sup (1000 ha)	1,3	0,7	0,015	-	0,355	0,04	2,41
Rdt(qx/ha)	6,0	3,7	7	-	6,0	5,25	7,5
Prod(1000 qx)	7,8	2,63	0,105	-	2,135	0,21	12,8
- Pois chiche							
Sup(1000ha)	0,4	3,7	0,005	0,76	0,865	0,61	6,34
Rdt(qx/ha)	5,0	8,8	5	5,0	5,8	5,0	7,4
Prod(1000 qx)	2	32,8	0,025	3,8	4,985	3,05	46,7
-Féveroles							
Sup (1000 ha)	-	2,6	0,02	1,85	2,97	0,775	8,21
Rdt(qx/ha)	-	6,15	9	1,92	5,9	6,0	6,0
Prod(1000qx)	-	16,01	0,18	3,57	17,53	4,65	41,9
- Autreslégumineuses							
Sup (1000 ha)	-	0,34	0,001	-	0,29	-	0,34
Rdt(qx/ha)	-	8,3	6	-	6	-	8,3
Prod(1000 qx)	-	2,81	0,006	-	1,74	-	2,81

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête Agricole 2012-2013

7.3.3. Cultures industrielles

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, une superficie de 2820 ha a été réservée aux cultures industrielles durant la campagne 2011-2012, représentant ainsi 7,2% du total national. Seule la province de Larache, pratique ce genre de culture durant la campagne 2011-2012. Pour cette

dernière, les statistiques disponibles permettent de préciser que les cultures sucrières (betterave et canne à sucre) occupent l'ensemble de la superficie consacrée aux cultures industrielles dans la province.

Tableau 46: Les cultures industrielles selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2011-2012

Types	Chefch.	Larache	Tétouan	Région	Maroc
Total cult. Industrielles					
Sup (1000 ha)	-	2,82	-	2,82	39,1
- Betterave à sucre					
Sup (1000 ha)	-	1,6	-	1,6	28,9
Rdt (qx/ha)	-	295	-	295	562,9
Prod (1000qx)	-	471,7	-	471,7	16266,7
- Canne à sucre					
Sup (1000ha)	-	2,2	-	2,2	10,2
Rdt (qx/ha)	-	514,2	-	514,2	530,4
Prod (qx)	-	1131,2	-	1131,2	5409,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Ainsi, la région participe à raison de 21,5% et 5,5% respectivement aux superficies nationales de la canne à sucre et de la betterave sucrière.

7.3.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent une superficie de 9820 ha (2,4% de la SAU) et assurent une production de l'ordre de 194600 qx dont 93% relève de la province de Larache.

Tableau 47: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-2013

Types	Larache	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Région
Total Cultures oléagineuses			
Sup (1000 ha)	7,4	2,4	9,8
Rdt(qx/ha)	24,3	5,9	19,8
Prod(1000 qx)	180,5	14,1	194,6
- Tournesol			
Sup (1000 ha)	0,4	1,1	1,5
Rdt(qx/ha)	12,5	8,0	9,2
Prod(1000 qx)	5,0	8,4	13,4
- Arachide			
Sup (1000 ha)	7,0	0,8	7,8
Rdt(qx/ha)	25,0	7,0	23,1
Prod(1000 qx)	175,5	5,6	181,1

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
Enquête agricole 2012-2013

Au niveau de la région, les cultures oléagineuses sont pratiquées uniquement dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Larache. Par spéculation, on relève que la province de Larache, à elle seule, a réalisé 31,5% de la production nationale d'arachide au cours de la campagne 2011-2012. Par contre en ce qui concerne le tournesol, la région n'a réalisé durant cette campagne que 7,6% de la production nationale. Il est à remarquer que malgré l'importance des cultures oléagineuses dans la région, aucune huilerie n'est implantée sur le territoire régional et par conséquent leur transformation est réalisée en dehors de la région.

7.3.5. Cultures maraîchères

Elles sont pratiquées, au niveau de la région Tanger-Tétouan, sur une superficie de 26 000 ha environ. Plus de 46% de cette superficie relèvent de la province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces et préfectures de la région.

La production totale des légumes frais est de l'ordre de 5,5 millions de qx avec un rendement moyen de 212,2 qx/ha.

Tableau 48: Les cultures maraîchères selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-2013

	Chefch.	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Ouezzane	Région
Total Cult. Maraîchères							
Sup (en 1000 ha)	3,2	12,1	0,7	3,2	5,5	1,4	26
Prod (en 1000 qx)	280,7	3795,7	118	362,7	832	129,5	5518,6
Dont: * Tomates							
Sup (en 1000 ha)	0,25	0,025	0,26	0,1	0,31	0,01	1
Prod (en 1000 qx)	20	7,5	65	7,5	79	0,65	180
* Pomme de terre							
Sup (en 1000 ha)	1	4,7	0,17	0,33	0,47	0,07	6,7
Prod (en 1000 qx)	79	1597	25,6	33,5	72,3	11	1770,4
• Oignons							
Sup (en 1000 ha)	0,6	-	0,04	0,26	0,57	0,04	1,5
Prod (en 1000 qx)	60	-	6,8	31,2	94,3	2,2	194,5
• Carotte							
Sup (en 1000 ha)	0,39	-	0,01	-	0,12	0,3	0,82
Prod (en 1000 qx)	39	-	1	-	18,1	35	93,1

Sources : Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)
Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos
- : valeur insignifiante

7.3.6. Cultures fourragères

Elles occupent une superficie de 31 220 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 8,92 millions de quintaux de matière verte.

7.3.7. Arboriculture fruitière

La superficie totale des arbres fruitiers est de 194 100 ha dont 63% relèvent des provinces de Chefchaouen et Ouazzane. L'olivier est la principale espèce fruitière représentant 84,3% de la superficie arboricole. La trituration

des olives est réalisée au niveau de plus de 1 528 mâasras, localisées presque entièrement dans la province de Chefchaouen.

Tableau 49: Cultures diverses et plantations fruitières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2012-2013

	Chef.	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Ouazzane	Région
Cultures fourragères							
Sup (10 ³ ha)	0,86	11,3	2,1	10,42	6,5	-	31,22
Prod (10 ³ qx)	224,8	1267,8	781	2433,2	4658	-	8926,2
Cultures en sous étage							
Sup (10 ³ ha)	9,8	-	-	-	-	-	9,8
Jachères							
Sup (10 ³ ha)	15,8	9,6	0,6	23,8	4,1	-	53,9
Plantations fruit.(10³ ha)							
dont : Olivier	40,0	32,6	0,6	4,3	26	60,1	163,6
Amandier	6,1	-	-	-	1	-	7,1
Agrumes	-	1,8	-	-	-	-	1,8
Vigne	1,1	-	-	-	-	1,1	2,2
Autres	2,4	0,1	0,2	0,1	2	-	4,8

Sources : - Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)

- Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos

- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes

7.4. Productions animales

L'effectif du cheptel dans la région Tanger-Tétouan se présente en 2012 comme suit :

Tableau 50: Effectif du cheptel selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, Enquête Octobre-Novembre 2012

	Chefchaouen	Larache	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan + M'diq-Fnideq	Région
Bovins (millier de tête)	96,0	160,9	64,3	107,2	428,3
- Race améliorée (millier de tête)	16,5	106,3	4,1	57,5	184,3
- Race locale (millier de tête)	79,5	54,6	60,2	49,7	244,0
Ovins (millier de tête)	134,3	328,0	85,3	149,9	697,5
Caprins (millier de tête)	357,5	170,9	32,0	197,4	757,7
Equidés (millier de tête)	71,0	32,8	8,3	26,1	138,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Dans l'effectif des bovins, la race améliorée représente une proportion de 43 % au niveau de la région. Par provinces, cette proportion varie entre 6,4% à Tanger-Assilah et Fahs Anjra confondus et 66% à Larache, en passant par 17,2% à Chefchaouen et 54% à Tétouan et M'diq-Fnideq confondus.

7.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine, caprine) et peut être approchée par les quantités de viande contrôlée par les services vétérinaires. Ainsi en 2012, la production de viande rouge est estimée à 13 412 tonnes constituée à raison de 66% de viande bovine et 17% de viande ovine et 17% de viande caprine.

Tableau 51: Quantités de viande rouge contrôlées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Viande (en tonnes)			Total
	Bovine	Ovine	Caprine	
Chefchaouen	640	108	216	964
Fahs Anjra	288	600	636	1524
Larache	1380	240	684	2304
Ouezzane	576	108	48	732
M'diq-Fnideq	312	540	480	1332
Tanger-Assilah	3700	367	53	4120
Tétouan	1994	265	177	2436
Région	8890	2228	2294	13412

Source : ONSSA : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires

7.4.2. Production avicole

L'aviculture moderne s'est développée rapidement dans les diverses provinces et préfectures de la région, surtout celle de poulet de chair (viande blanche). Ainsi, selon les statistiques des services vétérinaires, l'année 2012 a vu l'abattage d'environ 5,2 millions de poulets au niveau de la région, entraînant une production de 7 768 tonnes de viande blanche.

Tableau 52: Quantités de viande blanche contrôlées par province et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Têtes Abattues	Quantité (1000 Kg)
Chefchaouen	-	-
Fahs Anjra	-	-
Larache	-	-
Ouezzane	-	-
M'diq-Fnideq	-	-
Tanger-Assilah	5179000	7768
Tétouan		
Région	5 179 000	7 768

Source : ONSSA : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires

Dans la région Tanger-Tétouan, les forêts naturelles couvrent une superficie de 337 774 ha, à laquelle il faut ajouter presque 2 714 ha reboisées jusqu'à la campagne 2011-2012, ce qui représente 27,3% du territoire régional. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 0,8% de la superficie forestière régionale.

Tableau 53: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Forêts reboisées	Forêts naturelles				Total
		Résineuses Naturelles	Feuillues Naturelles	Essences Secondaires	Matorral	
Chefchaouen	1 000	18 500	86 000	15 500	-	120 000
Fahs Anjra	94	-	1 220	14 535	-	15 755
Larache	400	-	36 800	33 500	-	70 300
Ouazzen	700	10 601	2 956	17 370	-	30 927
M'diq-Fnideq	-	1 630	686	8 380	-	10 696
Tanger-Assilah	-	-	5 040	2 786	-	7 826
Tétouan	520	4 715	18 320	59 235	-	82 270
Région	2 714	35 446	151 022	151 306	-	337 774

Sources : Services Provinciaux des Eaux et Forêts
Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Les forêts naturelles sont dominées par les essences secondaires (45%) et les essences feuillues naturelles (45%). Les essences constituées essentiellement de pins (72%), de thuya (12%), de cèdre (10%) et de sapins (7%). Quant aux essences feuillues naturelles, elles sont composées du chêne vert, chêne liège, chêne zène, eucalyptus et acacia. Avec 76% de la superficie forestière des feuillues naturelles, le chêne liège demeure le plus répandu dans la région, surtout dans les provinces de Chefchaouen (environ 60 000 ha) et Larache (59 000 ha).

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2012, presque 25 millions de DH ont été générés par l'exploitation forestière, répartis par les provinces de la région comme suit :

Tableau 54: Recettes d'exploitation forestière par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Recettes (en 1000 Dh)	%
Chefchaouen	18100,0	72,6
Fahs Anjra	-	
Larache	2115,4	8,4
Ouazzen	4234,2	17,0
M'diq-Fnideq	91,3	0,4
Tanger-Assilah	-	
Tétouan	373,6	1,5
Région	24914,5	100

Source : Services Provinciaux des Eaux et Forêts

7.5. Pêche maritime

La région Tanger-Tétouan dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche, de larges façades maritimes équipées de cinq ports et plusieurs sites de débarquement, capables de relancer et d'activer son développement économique et social et de contribuer à la satisfaction des

besoins de la population en protéines alimentaires. La participation de la région dans l'exploitation des ressources halieutiques nationales reste cependant très faible, elle n'a pas dépassé 5,1% en 2011.

La flotte opérant dans la région est constituée de plus de 2 350 unités composées à raison de 76% de canots à rame et à moteur, 12,5% de palangriers et le reste se répartit entre les chalutiers et les sardiniers. Le port de Tanger vient en tête de liste quant à l'immatriculation de la flotte régionale (32,2% de la flotte) suivi du port de Jebha (20,2%) et de Larache (14,3%).

L'effectif des marins pêcheurs exerçant leur activité dans cette flotte est évalué à 16 819 dont 36,5% enregistrés dans le port de Tanger, 19% à M'diq et 17,8% à Larache.

Tableau 55: Etat de la flotte de pêche et effectifs des marins pêcheurs selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2011

Port	Larache	Tanger	Assilah	Ksar Sghir	M'diq	Fnideq	Martil	Oued Laou	Jebha
- Effectif des navires									
Chalutiers	42	67	-	-	16	-	-	-	1
Sardiniers	61	23	-	-	33	-	-	-	9
Palangriers	17	248	11	-	13	-	-	-	4
Canots	200	412	94	73	188	125	97	128	461
Autres	16	9	-	-	2	-	-	-	-
- Effectif des marins (1)	2 993	6135	437	530	3196	325	282	340	2581

Source : Délégations des Pêches Maritimes

(1) Y compris pêcheurs à pied

Le tonnage réalisé en 2011 par cette flotte est estimé à 34 158 tonnes, destiné en totalité à la consommation locale.

La production régionale semble être largement sous estimée en raison d'une part de la non représentativité de l'Office National des Pêches au niveau de l'ensemble des sites de débarquement existant dans la région,

particulièrement sa côte méditerranéenne, et d'autre part de la non exhaustivité du contrôle des apports effectués dans les ports où l'Office est établi.

Selon les statistiques disponibles, les ports de Tanger, M'diq et Larache constituent les principaux ports de pêche de la région en assurant plus de 95% des captures réalisées. La structure de ces captures est dominée par le poisson industriel qui en représente 76%. Enfin la valeur globale des produits de la pêche s'élève à plus de 481 millions de DH.

Tableau 56: Débarquements des produits de la pêche selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2011

Port	Larache	Tanger	Assilah	Ksar Sghir	M'diq	Fnideq	Martil	Oued Laou	Jebha
Espèce									
Poissons blancs	962	1616	18	30	1320	3	2	-	...
Poissons industriels	17842	5555	10	74	2541	3	-	-	...
Crustacés	1000	169	-	1	141	-	-	-	...
Céphalopodes	651	256	1	-	380	66	18	-	...
Autres espèces	-	-	-	-	-	-	-	1035	-
Total (en tonne)	20453	7596	29	105	4382	72	20	1035	466
Valeur (en 10 ³ DH)	195609	185317	934	4215	77603	4073	1043	3883	7974

Sources : Délégations de L'ONP
Annuaire Statistique Régional 2012

8. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

De par sa position géographique privilégiée sur les deux côtes, méditerranéenne et atlantique, sa situation à proximité de l'Europe, ses potentialités agricoles (plaine de Loukkos) et ses infrastructures de base, la région de Tanger-Tétouan se doit d'être à l'avant garde du peloton des régions qui jouent un rôle dynamique dans l'industrialisation du pays.

En plus des avantages accordés par la charte des investissements, entrée en vigueur le 1er janvier 1996, il y a lieu de souligner l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseaux ferroviaires, zones industrielles et d'activités économiques, tourisme, loisirs...) permettant à la région de Tanger-Tétouan d'être un pôle d'attraction de premier choix pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Concernant plus particulièrement les lieux d'accueil des investissements, les Pouvoirs Publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses préfectures et provinces de la région de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

8.1. Zones industrielles

Depuis le début des années 1960, les Pouvoirs Publics ont œuvré pour la dynamisation de l'économie de Tanger par la création d'une zone franche au sein du port. Installée sur une superficie de 54 670 m² (dont 45 000 m² couverts), la zone franche abrite 89 unités dont presque 40% s'occupent des activités d'import-export et 31% constituées d'établissements de confection. La zone franche offre l'emploi à 3 550 personnes dont 90% de sexe féminin.

En 1970, le feu vert a été donné pour la réalisation de la zone industrielle de la route de Tétouan. Achevée en 1975, la tranche A de cette zone s'étend sur une superficie de 138 ha et se compose actuellement de 126 lots entièrement occupés par les établissements industriels dont l'essentiel de la production est écoulé sur les marchés extérieurs. L'emploi offert par cette zone s'élève à 20 000 postes de travail. Il est à souligner que cette zone est gérée par une association des propriétaires dénommée «AZIT : Association de la Zone Industrielle de Tanger ». La tranche B de cette zone, dénommée « AL MAJD », occupe une superficie nette de 18,5 ha et dispose de 118 lots dont les deux tiers sont déjà affectés. Cette zone est aménagée et équipée pour recevoir les établissements industriels, essentiellement les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises de 2ème et 3ème catégories. L'emploi offert par cette zone est estimé à 43 000 postes dont 18 500 permanents.

Les Pouvoirs Publics ont également lancé en 1996 les travaux de réalisation de la zone industrielle Gzenaya située sur la route de Rabat à environ 10 Km du sud de Tanger. Cette zone, qui s'étend sur une superficie totale de 300 ha et se compose de 495 lots industriels, se veut une cité de l'industrie dans toute sa diversité et avec tous ses équipements. Elle permettra ainsi l'installation de différents types d'entreprises (grandes, petites, artisanales...) et la création d'environ 35 000 postes d'emplois.

A proximité de cette zone et en face de l'Aéroport International IBN BATTOUTA, sise la Zone Franche de Tanger sur une superficie totale de 345 ha, dont 300 ha de zone franche d'exportation exerçant toute activité à caractère industriel ou commercial, et 45 ha de zone logistique. Cette zone a été créée

en novembre 1997 et est gérée par la société T.F.Z qui a été constituée par un consortium de sociétés privées composé des banques BMCE et BCM, de la Société Nationale d'Investissement, de la C.I.M.R et de la Compagnie Africaine d'Assurance. Cette zone, qui se veut une terre d'accueil par excellence des investisseurs, se fixe comme objectif l'installation de 1 000 unités et la création de 60 000 emplois.

Par ailleurs, la zone industrielle de Tétouan, située au Km 7 de la route Martil-Tétouan, a été créée en 1980 et s'étend sur une superficie de 47 ha. Elle dispose de 158 lots dont 157 attribués et 74 en activité, le nombre de sociétés bénéficiaires s'élève à 92 unités.

Quant à la province de Larache, les Pouvoirs Publics ont aménagé une zone industrielle au Km 2 de la route de Rabat qui occupe une superficie de 27 ha et se compose de 41 lots totalement attribués.

Enfin, dans le cadre de la création de nouvelles zones industrielles, les Pouvoirs Publics envisagent de réaliser un programme très ambitieux d'une zone industrielle à Azla (route de Oued Laou) sur une superficie de 300 ha.

8.2. Activité industrielle

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée, ci-après, par secteur à travers quelques grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le parc des unités industrielles recensées en 2012 est constitué de 797 établissements intervenant pour 10,3% dans le parc national, l'essentiel est localisé en 2010 à Tanger-Assilah et à Tétouan à hauteur de 48,0% et 34,6%

respectivement, le reste étant inégalement partagé entre Larache (7,3%), Chefchaouen (2,3%), M'diq-Fnideq (4,6%) et Fahs-Anjra (3,2%). L'effectif employé par ces établissements est estimé à 107 725 employés en 2012, soit approximativement une moyenne de 135 employés par établissement.

Par ailleurs, la répartition des employés par secteur laisse remarquer que l'activité industrielle dans cette région est marquée par la prédominance du secteur «Textiles et Cuir » qui occupent presque 46,6% du total des employés dans l'industrie de transformation, suivi par l'«Industrie Electrique et Electronique » (18,9%), l'«Agro-alimentaire » (17,3%), l'«Industrie Métallique et Mécanique » (9,9%) et la «Chimie et Parachimie » (7,3%).

Tableau 57: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan, 2012 (Valeurs en millions de DHS)

Préfectures / Provinces	Etablis.	Exportat.	Product.	Investiss.	Employés	Valeur ajoutée
Région						
Agro-alimentaire	183	1 208,5	5 169,3	288,6	18 857	1 628,2
Textile et cuir	245	4 243,4	5 362,0	287,0	50 199	2 042,6
Chimie - parachimie	189	721,7	4 751,2	345,0	7 863	1 802,0
Métallique - Mécanique	145	1 339,1	3 354,4	3 026,3	10 602	1 702,2
Electrique - Electronique	35	9 457,5	9 650,2	314,0	20 203	1 980,2
Total	797	16 970,2	28 287,2	4 261,0	107 725	9 155,2
Maroc						
Agro-alimentaire	2 047	13 442,8	106299,4	4 528,1	143 371	30 073,0
Textile et cuir	1 435	16 597,9	26 000,2	1 075,6	187 300	8 661,1
Chimie - parachimie	2 341	48 443,1	175984,7	11 068,4	110 707	42 448,4
Métallique - Mécanique	1 638	10 974,5	56 759,6	5 141,3	75 693	12 194,2
Electrique - Electronique	226	20 495,0	26 669,1	1 396,4	60 930	6 479,9
Total	7 687	109 953,4	391713,0	23 209,8	578 001	99 856,7

Source: Ministère de l'Industrie et de la Mise à Niveau de l'Economie.

8.2.1. Industries de textiles et du cuir

La caractéristique majeure de ce secteur est sa présence quasi exclusive à la préfecture de Tanger-Assilah, puisqu'on y dénombre 87% des unités implantées dans la région. Sa production, estimée à 5,4 milliards de dirhams en 2012, représente 19% de la production industrielle totale. Le secteur affiche une productivité apparente de plus de 107 522 dirhams par employé et un taux de valeur ajoutée de 38%.

Cette activité dont la richesse créée est de l'ordre de 2 043 millions de dirhams, est orientée vers l'exportation à raison de 79% de la production. En matière d'investissement, le secteur a connu une hausse de son capital en terme absolu de 287 millions de dirhams, soit une moyenne de 1,2million de dirhams par établissement.

8.2.2. Industries électriques et électroniques

Les industries électriques et électroniques occupent une place importante au sein des industries de transformation de la région. En effet, avec seulement 35 établissements, ce secteur assure l'emploi à près de

20 200 personnes, réalise une production de 9 650,2 millions de dirhams, destinée dans sa quasi-totalité à l'exportation.

On reconnaît à ce secteur la prépondérance des entreprises de grande taille puisqu'en moyenne chaque établissement occupe environ 577 employés.

Pour ce secteur, la valeur ajoutée s'est établie à 1980,2 millions de dirhams, ce qui équivaut à une participation à la création de richesse dans la région de 22%.

En matière d'investissement, le secteur a connu une hausse de son capital en terme absolu de 314 millions de dirhams, soit une moyenne de 9 million de dirhams par établissement.

8.2.3. Industries agro-alimentaires

Les industries agro-alimentaires dans la région concernent, en 2012, 183 établissements et un effectif de 18533 employés générant près de 18,3% de la production industrielle avec 5,2 milliards de Dh. Cette industrie se caractérise également par la prépondérance des unités de taille moyenne, puisqu'on y dénombre près de 101 employés par établissement. En 2012, plus de trois quart de la production de ce secteur (77%) est destinée à la satisfaction de la demande locale.

8.2.4 Autres secteurs

Les autres secteurs tels que celui des « Industries Chimiques et Parachimiques » et des « Industries Métalliques et Mécaniques » présentent encore de faibles performances comparativement aux autres secteurs. C'est ainsi que les deux secteurs regroupés participent à raison de 17% de l'emploi industriel régional, 28,7% de la production industrielle et à 10,3% de l'ensemble des exportations industrielles. Néanmoins, le secteur des industries métalliques et mécaniques, dont 40% de sa production est destinée à

l'exportation, a attiré plus de 70% des investissements réalisés dans toutes les industries de transformation de la région.

8.3. Evolution des grandeurs économiques entre 2002 et 2012

Evaluée à 28,3 milliards de dirhams en 2012, la production industrielle a presque triplé par rapport à sa valeur en 2002, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,3%. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie à un rythme soutenu depuis l'année 2002.

De son côté, l'investissement industriel a connu une évolution plus forte que celle de la production, puisqu'il est multiplié par 5 au cours de cette période. Néanmoins, il a connu des baisses successives dans les années 2009, 2010, avant de reprendre son rythme en 2011.

L'amélioration de l'investissement a été aussi à l'origine du recrutement d'employés supplémentaires. Ainsi l'effectif des employés a presque doublé entre 2002 et 2012.

Tableau 58: Evolution des grandeurs économiques entre 2002-2012, Région Tanger-Tétouan (En millions de DHS)

Grandeurs	2002	2012	TAAM (en %)
Etablissements	789	797	0,1
Effectif employé	60 115	107 001	5,9
Production	11 603	28 287	9,3
Investissement	995	4 261	15,7
Exportation	5 832	16 970	11,2

Source: Ministère de l'Industrie et de Mise à Niveau de l'Economie.

TAAM : Taux d'Accroissement Annuel Moyen en %.

Quant aux exportations, elles ont affiché en 2012 une valeur qui dépasse le triple de celle qui a constatée en 2002 en passant de 5186 à 16970 millions de Dh.

En somme, il apparaît que l'industrie régionale s'est nettement améliorée, le tableau ci-dessous montre clairement cette évolution positive.

8.4. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

8.4.1. Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tanger-Tétouan offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles et en particulier la betterave et la canne à sucre. En effet, les superficies récoltées pour ces deux cultures s'élevaient, durant la campagne 2005-2006, à 8 000 ha dégageant une production qui dépasse 4,3 millions de qx, ce qui représente 11,9% et 12,3% respectivement des superficies récoltées et de la production au niveau national.

Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'auto-suffisance en matière de sucre, a incité les Pouvoirs Publics à multiplier la création des sucreries et raffineries sur le territoire régional, depuis le début des années 1960.

C'est ainsi que la production du sucre à partir des ressources locales (blanc et brut confondus) s'est élevée en 2006 à 200 072 tonnes, représentant ainsi 50% de la production à l'échelle nationale. Par ailleurs, 45% du sucre produit a été extrait de la betterave et le reste (55%) de la canne à sucre.

S'agissant de l'implantation des unités de production, la province de Larache abrite les deux sucreries existantes dans la région en raison de la proximité des lieux de production de la betterave et la canne à sucre (zone ORMVAL).

Tableau 59: Production du sucre(*) à partir des ressources locales, Région Tanger Tétouan, 2006 (en tonnes)

Sucreries	Mise en service	Capacité de traitement	Production à partir de		Total
			Betterave	canne à sucre	
SUNABEL (1)	1978	1 200 000 TB/C	90 031	-	90 031
SURAC (2)	1984	1 140 000 TC/C	-	110 041	110 041
Région			90 031	110 041	200 072
Maroc			290 873	110 041	400 914

Source: Annuaire statistique du Maroc 2007

(*) : Les dernières données disponibles remontent à l'année 2006

TB/C : Tonne de betterave par campagne - TC/J : Tonne de canne par campagne

(1): Il s'agit des sucreries de Sidi Allal Tazi, Machraâ Bel Ksiri, Ksar El Kebir et Sidi Slimane

(2): Il s'agit des sucreries de Dar Gueddari, El Aouamra et Machraâ Bel Ksiri

8.4.2. Industrie du ciment

Deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) constituent le parc régional de cette activité industrielle. La production livrée par ces deux unités en 2012 s'élève à 1,543 millions de tonnes, et a été écoulee en quasi-totalité sur les marchés de la région.

Tableau 60: Activité des cimenteries, Région Tanger-Tétouan, 2012

Etablissements	Capacité de traitement (10 ³ T/an)	Ciment (10 ³ tonnes)
Lafarge Ciments Tanger	1400	611
Lafarge Ciments Tétouan	2000	932
Région	3400	1543

Source: Lafarge

8.4.3. Autres industries

Parmi les autres industries présentes dans la région et qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité, on relève l'existence d'une coopérative laitière à Tétouan (COLAINORD) qui dispose d'une capacité journalière de 200 000 litres de lait.

Parallèlement à cette activité, la région dispose de 10 minoteries (5 à Tanger, 3 à Tétouan et 2 à Larache) avec une capacité annuelle de traitement de 619 mille tonnes. La quantité de blé tendre écrasée en 2011 s'élève à 348,2 milles tonnes, quant à la farine produite en 2011, elle a été estimée à 263 mille tonnes.

9. TOURISME

La situation privilégiée de la région Tanger-Tétouan avec ses deux façades maritimes, donnant sur l'Atlantique et la Méditerranée, son enracinement dans l'histoire et sa diversité culturelle constituent des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques.

C'est ainsi que le visiteur de la région a devant lui une gamme variée de choix entre des lieux naturels et des sites historiques. Ainsi, dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Fahs Anjra, les sites les plus intéressants sont : les grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains, les vestiges phéniciens et portugais d'Assilah, les côtes d'Assilah jusqu'à Ksar Sghir et les espaces naturels constitués de forêts sur les deux côtes. Dans la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq, on relève le monument historique Tamouda, la pittoresque médina de Tétouan ou bien les nombreuses stations balnéaires existantes tout au long de la côte entre Fnideq et Oued Laou. La province de Chefchaouen dispose de son côté de divers sites tels les grottes et les forêts (la forêt de Talasmatane par exemple), les cascades de Cherafat et la source de Ras El Ma, l'ancienne médina et la Casbah de Chefchaouen, et enfin la côte, surtout à Jbala. Enfin à Larache, on peut visiter le site de Lixus, la forteresse Fkhitate, Dar El Makhzan ou bien encore le musée archéologique et la mosquée Al Aadam.

Par ailleurs, la région dispose d'infrastructures de transport et d'hébergement en mesure d'attirer un grand nombre de touristes, particulièrement durant la saison estivale. En matière de transport, la région est reliée au reste du Royaume et à l'étranger par voies maritime, aérienne et terrestre. Concernant la voie maritime, Tanger est considérée comme principal

port pour le trafic des passagers (plus de 75% des voyageurs par voie maritime). De même la région s'accapare près de 90% des voyageurs contrôlés aux postes frontaliers (Bab Sebta) après la fermeture du poste Oujda Zoudj Béghal.

9.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe en 2013, près de 357 établissements hôteliers pour une capacité de 22 292 lits, dont 121 hôtels classés ayant une capacité de 14 667 lits .La répartition de la capacité hôtelière par provinces et préfectures de la région laisse apparaître un sous-équipement de certaines d'entre elles.

Tableau 61: Capacité hôtelière par provinces et préfectures Région Tanger-Tétouan au 31/12/2013

Préfectures / Provinces	Hôtels classés		Hôtels non classés		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Chefchaouen	8	462	51	1076	59	1538
Fahs Anjra	4	514	-	-	4	514
Larache	5	314	32	760	37	1074
M'diq-Fnideq	21	3571	11	262	32	3833
Tanger- Assilah ⁽¹⁾	74	8826	87	3862	161	12 688
Tétouan ⁽²⁾	9	980	55	1 665	64	2 645
Région	121	14 667	149	7 625	357	22 292

Sources : Délégations Provinciales du Tourisme, Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) : il s'agit ,pour les hôtels non classés, des données relatives à l'année 2006.

(2) : y compris la province d'Ouezzane

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir un léger avantage des hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles), au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles: 44% et 35% respectivement de la capacité totale. On remarque de même que les villages de vacances touristiques (V.V.T), les résidences touristiques et les maisons d'hôtes ne sont

pas répartis sur tout le territoire régional, puisqu'ils se concentrent à Tanger, à M'diq-Fnideq, au Fahs-Anjra et à Chefchaouen.

Tableau 62: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Région Tanger Tétouan au 31/12/2013

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3		Etoiles 4 et 5		Autres		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Chefchaouen	6	322	1	110	1	30	8	462
Fahs Anjra	2	342	-	-	2	172	4	514
Larache	5	314	-	-	-	-	5	314
M'diq-Fnideq	15	1 018	3	582	3	1 971	21	3 571
Tanger- Assilah	29	3 909	13	3 984	32	933	74	8 826
Tétouan	7	567	2	413	-	-	9	980
Région	64	6 472	19	5 089	38	3 106	121	14 667

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions

9.2. Activité touristique

La demande touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels. En 2013, la région Tanger-Tétouan a réalisé 1 163 324 nuitées touristiques de différentes nationalités. Selon les provinces et préfectures, on note que 71% des nuitées réalisées dans la région relèvent de la préfecture de Tanger-Assilah.

Tableau 63: Nuitées touristiques dans les hôtels classés, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Chefchaouen	23 169	14 285	1574	39 028
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	11 896	-	-	11 896
M'diq-Fnideq	61 890	63 385	93 950	219 225
Tanger- Assilah	373 335	421 354	28 837	823 526
Tétouan	48 221	18 985	2443	69 649
Région	518 511	518 009	126 804	1 163 324

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions

Le taux d'occupation est un autre indicateur pertinent dans l'évaluation des performances du secteur hôtelier. En 2013, le taux d'occupation global, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la région s'élève à 21,7% contre 28,0% affiché en 2006. Analysés selon la catégorie, on remarque que dans la région, le taux d'occupation dans les hôtels de 4 et 5 étoiles est supérieur à celui des hôtels 1, 2 et 3 étoiles (27,9% contre 21,9 % respectivement). Par ailleurs, les taux affichés révèlent la difficulté que traverse le secteur hôtelier qui se traduit par la fermeture d'un bon nombre d'établissements pendant certaines périodes de l'année.

Tableau 64: Taux d'occupation (en %) selon les provinces, les préfectures et les catégories d'hôtels classés, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Chefchaouen	19,7	35,6	14,4	23,1
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	10,4	-	-	10,4
M'diq-Fnideq	16,7	29,8	13,1	16,8
Tanger- Assilah	24,1	29,0	7,1	24,2
Tétouan	23,3	12,6	-	19,5
Région	21,9	27,9	11,2	21,7

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques des Délégations Provinciales du Tourisme

Enfin, la durée moyenne de séjour dans les établissements hôteliers renseigne sur l'intérêt que suscite la région à ses visiteurs. La durée moyenne de séjour varie selon la catégorie d'hôtel et le type de tourisme. Si cette durée ne dépasse 2 nuitées pour le tourisme international dans la région, elle est presque de 4 jours pour le tourisme interne à la préfecture de M'diq-Fnideq.

**Tableau 65: Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés
Région Tanger-Tétouan, 2013**

Préfectures / Provinces	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Chefchaouen	1,46	1,30	1,39
Fahs Anjra
Larache	1,51	1,62	1,55
M'diq-Fnideq	1,89	3,77	2,37
Tanger- Assilah	1,86	2,26	2,07
Tétouan	1,99	1,88	1,95
Région	1,85	2,33	2,07

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques des Délégations Provinciales du Tourisme

Le tourisme international dans la région demeure très peu développé à cause de l'existence à proximité, en Espagne, de circuits touristiques très organisés et structurés qui fonctionnent durant toute l'année, en plus, bien entendu, de la qualité des services et de l'animation qui font des produits touristiques de ce pays un label international sans controverse. Aussi, le tourisme de thème qui constitue une composante non moins importante du tourisme international se trouve focalisé dans quelques villes marocaines (Casa, Rabat, Fès, Marrakech).

Le tourisme national, quant à lui, bien qu'il est important dans la région pendant les périodes de vacances surtout à M'diq-Fnideq, Tanger et à Tétouan, il reste essentiellement orienté vers le tourisme traditionnel de type familial qui consiste généralement à la location de maisons privées équipées pour des périodes variables allant jusqu'à 45 jours. Ce type de tourisme qui offre aux visiteurs nationaux un séjour en famille, économique et surtout plus autonome échappe aux activités des établissements hôteliers toutes catégories confondues tout en participant bel et bien à la dynamisation de la demande des biens et services autres qu'hôteliers.

CHAPITRE III :
INFRASTRUCTURE DE
BASE

10. TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Par leurs effets directs sur le rapprochement des hommes et des activités économiques, les secteurs du transport et des télécommunications conditionnent dans une large mesure le développement régional et local. De par sa position géographique, trait d'union entre l'Europe et les autres régions du Royaume, la région Tanger-Tétouan est dotée d'équipements diversifiés lui permettant d'assurer un niveau élevé d'échanges, aussi bien entre les provinces et préfectures qui la composent qu'avec le reste du pays et différents pays étrangers.

10.1. Transport

Le transport dans la région dispose de divers réseaux : terrestre, aérien et maritime.

10.1.1. Transport routier

10.1.1.1. Parc automobile régional

Le secteur du transport routier, qui connaît un trafic intense dans la région, est doté de structures d'accueil non négligeables. A ce titre, la région dispose de 6 gares routières à Tanger, Larache, Tétouan, Chefchaouen et à Fnideq. Cependant, la ville de Tanger sera dotée d'une nouvelle gare routière.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région en 2012, ils ont totalisé 23 728 unités. Vu la diversité géographique de la préfecture de Tanger - Assila, son centre immatriculateur détient 63% de ces véhicules, suivi de ceux de Chefchaouen et Tétouan avec 28%. Les voitures utilitaires constituent l'essentiel de ces véhicules avec 61% du total régional, alors que les véhicules de tourisme se situent au deuxième rang avec 39%.

Tableau 66: Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan, 2012

Centre immatriculateur	Motocyclettes	V. tourisme	V. utilitaires	Total
Chefchaouen	...	118	370	488
Larache	55	549	1 017	1 621
Ouezzane	...	117	262	379
Tanger	193	5 818	9 261	15 272
Tétouan	63	2 620	3 596	6 279
Région	311	9 222	14 506	24 039

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni ceux appartenant aux corps diplomatiques, ou les véhicules de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale.

10.1.1.2. Réseau routier

La région Tanger-Tétouan dispose d'un réseau routier d'une longueur de 2351,3 km en 2011 qui se répartit à raison de 29%, 14% et 49% respectivement entre les routes nationales, régionales et provinciales. Ces données étant relatives au réseau classé, ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées. Les autoroutes ne représentent, quant à elles, que 7,3% du réseau routier régional.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 96,3%, dépassant ainsi de 26 points celui du pays (70,0%). Par provinces, le taux le plus bas est enregistré à Chefchaouen (92,5%) et le plus élevé à Fahs-Anjra, Larache, M'diq-Fnideq et Ouezzane (100%).

Tableau 67: Réseau routier classé par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2011 (Longueur en km)

Préfectures / Provinces	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales		Autoroutes		Total	
	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	LT	Revêt.	L.T.	Revêt.
Chefchaouen	276,3	276,0	101,0	101,0	359,0	304,0	-	-	736,0	736,0
Fahs Anjra	60,3	60,3	-	-	85,9	85,9	33,0	33,0	179,2	179,2
Larache	62,3	62,3	117,8	117,8	219,8	219,8	44,4	44,4	444,3	444,3
M'diq-fnideq	53,0	53,0	-	-	-	-	18,0	18,0	71,0	71,0
Tanger-Assilah	78,1	78,1	24,4	24,4	150,3	140,1	66,0	66,0	318,8	318,8
Tétouan	141	141	14,0	14,0	139,0	119,0	10,0	10,0	304,0	304,0
Ouezzane	19	19	78,0	78,0	201,0	201,0	-	-	298,0	298,0
Région	689,7	689,7	335,2	335,2	1155,0	1069,8	171,4	171,4	2351,3	2351,3

Sources : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport

Annuaire Statistique du Maroc, 2011

L.T : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

Analysé selon d'autres indicateurs, le réseau routier régional se trouve avantagé au niveau de la densité spatiale mais défavorisé en termes de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km² (densité spatiale) à l'échelle de la région dépasse plus le double de celui enregistré dans le pays (18,9 dans la région contre 8,1 au niveau du pays). Par contre, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1000 habitants dans la région est de loin inférieur à celui atteint au niveau national par la moitié (respectivement 0,8 et 1,8).

L'analyse de ces indicateurs par provinces et préfectures fait ressortir Tétouan comme la plus défavorisée en terme de densité routière spatiale en atteignant à peine 59% de la moyenne régionale. Les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq ressortent de leur part comme étant les moins favorisées en matière de densité sociale, en représentant chacune 50% du niveau régional.

Les ratios relatifs aux provinces et préfectures sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 68: Indicateurs du réseau routier, Région Tanger-Tétouan, 2011

Préfectures / Provinces	Densité spatiale (km/100 km ²)	Densité sociale (km/1000 hab)	Taux de revêtement (%)
Chefchaouen	22,2	1,6	92,5
Fahs Anjra	24,5	1,5	100,0
Larache	16,6	0,9	100,0
M'diq-fnideq	33,3	0,4	100,0
Tanger-Assilah	15,9	0,4	96,8
Tétouan	31,9	0,6	93,4
Ouezzane	11,7	1,0	100,0
Région	18,9	0,8	96,4
Maroc	8,1	1,8	69,8

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

La position géographique de la région sur un axe routier des plus fréquentés (liaison avec l'Europe) a incité les Pouvoirs Publics à la relier au futur réseau national des autoroutes. C'est ainsi qu'actuellement la région est reliée par autoroute sur une longueur de 144 Km qui sillonne son territoire.

Par ailleurs, la construction du nouveau port Tanger-Med sur son territoire, a permis l'amélioration de la structure routière régionale. Ainsi, le port est relié au réseau national d'autoroutes sur une longueur de 54 Km, avec un trafic attendu de 2 500 véhicules par jour et un coût global de 3 930 MDH. Par ailleurs, la première section de cette autoroute reliant l'autoroute du nord à la RN 2 sur une longueur de 22 km et un coût de 971 MDH, a été mise en service en septembre 2007.

Dans la perspective d'alléger les importants afflux des RME acheminés par Bab Sebta durant les vacances, une liaison par autoroute entre Tétouan et Fnideq est réalisée sur une longueur de 28 km avec un coût global

de 1 200 Mdh. Cette autoroute revêt une grande importance du fait du rôle qu'elle jouera pour donner à la côte méditerranéenne, zone touristique en pleine expansion, une dimension internationale, ainsi qu'à sa contribution au développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe. Ainsi, la première section de cette autoroute reliant Tétouan à M'diq a été mise en service en septembre 2007, sur une longueur de 11 km et un coût de 310 MDH. Le trafic attendu pour cette section est de 7 500 véhicules/jour hors été, et 17 000 véhicules/jour durant la saison estivale.

De même, le dédoublement de la RN 2 reliant Tanger à Tétouan (60 km) a permis néanmoins d'alléger considérablement le Traffic sur ce tronçon qui reste le plus utilisé.

D'autre part, la réalisation d'une rocade méditerranéenne reliant Tanger à Saïdia au Nord Est du Maroc, participera sans doute au désenclavement du littoral nord de la région. C'est ainsi que cet axe routier structurel traversera la région sur une longueur de 232 km, ce qui représente 40% de la longueur globale de la rocade.

Ainsi, les perspectives en matière de projets routiers pour la région laissent envisager un bon avenir en ce qui concerne les communications interrégionales. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic intra-régional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural puisque plusieurs douars et localités restent encore isolés. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2004, la distance moyenne en milieu rural d'une agglomération par rapport à la route goudronnée la plus proche est de 5,1 km. Le cas extrême est relevé à la province de Chefchaouen où la distance en question est de 7,2 km. Dans ce cadre, plusieurs instruments ont été mis en

œuvre pour apporter des solutions à ce problème et corriger ainsi les déséquilibres spatiaux en matière d'infrastructure routière. En effet, le besoin de disposer de routes rurales reste indispensable pour améliorer le niveau de vie de la population que ce soit en matière d'emploi, de scolarisation, de santé ou de condition de vie de la femme rurale.

C'est ainsi que le Programme National des Routes Rurales (PNRR II) avait prévu à l'horizon 2015 la construction de 1020 km de routes rurales équipées et le désenclavement de 67% de la population rurale dans la région à travers la réalisation de 145 km de routes par année. Le coût global des projets de construction programmés dans ce cadre entre 2006 et 2012 atteint 2,21 milliards de DH.

Tableau 69: PNRR II (*) à la Région Tanger-Tétouan selon les provinces et préfectures, période 2005-2015(en km)

Préfectures / Provinces	Aménagement	Construction	Total
Chefchaouen	32	416	448
Fahs Anjra	20	54	74
Larache	17,6	178	195,6
M'diq-fnideq	13	10	23
Tanger-Assilah	-	83,8	83,8
Tétouan	-	196,8	196,8
Région	82,6	938,6	1 021,2

Source : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport
 (*) PNRR : Programme National des Routes Rurales

10.1.2. Transport ferroviaire

La région est dotée d'une infrastructure ferroviaire moderne. En effet, elle est équipée de 10 gares ferroviaires dont 5 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah: Tanger-Ville, Tanger-Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamani , 1 dans la province de Fahs-Anjra à savoir la gare de Ksar –Sghir et 4

dans la province de Larache (Ksar El Kébir Moulay Mehdi, Ksar El Kébir Médina, Souaken et Tlate Rissana). Elle est ainsi traversée par la ligne des chemins de fer sur une longueur de 112 km dont 56 km dans la préfecture de Tanger-Assilah, 44 km dans la province de Larache, et 45 km dans la province de Fahs Anjra. La ligne ferroviaire au niveau de la région est entièrement à voie unique. Le dédoublement et l'électrification de cette ligne se pose avec acuité.

L'Office National des Chemins de Fer emploie 10 trains journaliers au niveau de la région, dont 5 à destination et 5 en provenance de la ville de Tanger, effectuant ainsi 70 voyages hebdomadaires à toutes les directions assurées par le transport ferroviaire au niveau national, et qui sont complétés par l'utilisation des autocars pour garantir la liaison à d'autres villes telles que Tétouan au niveau de la région, et Laâyoune, Agadir, Saouira, Dakhla ou Nador au niveau national. Mais pour faire face aux importants afflux des voyageurs pendant les périodes de pointe, particulièrement en saison estivale, l'administration des chemins de fer procède à la programmation de voyages supplémentaires. Dans ce sens, la gare de Tanger vient en tête en s'accaparant la quasi-totalité du trafic des voyageurs parmi les gares ferroviaires de la région. C'est ainsi qu'elle a assuré, en 2013, le transport de 2 169 966 voyageurs.

Tableau 70: Activités de la gare de Tanger en 2013

Années	2013
Voyageurs	2 169 966
Arrivées	1 080 984
Départs	1 088 982

Source : ONCF

Afin de mettre en œuvre les activités économiques du grand port Tanger-Med au service de l'économie marocaine, et permettre à la région de bénéficier des atouts indéniables dont jouit ce mode de transport, et la dissipation des zones industrielles implantées dans la ville de Tétouan et Fnideq ainsi que celles du nouveau port sans oublier celle de Malloussa, une liaison ferroviaire depuis port Tanger-Med avec celle nationale s'est avérée nécessaire, cette liaison s'est étalée sur une longueur de 45 Km.

Afin de concrétiser le développement économique de cette région et lui assurer la place qu'elle mérite sur le plan national, un projet grandiose verra le jour à savoir la ligne LGV Tanger-Casablanca. D'un montant global de 20 MDH, ce projet permettra de relier Tanger à Casablanca en une durée de 2 heures 10 minutes au lieu de 5 heures 45 minutes actuellement. Cette réduction de temps de parcours pourra intéresser 6 millions de passagers.

10.1.3. Transport aérien

Sur le plan aérien, la région Tanger-Tétouan est reliée aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières à travers les aéroports installés sur son territoire. C'est ainsi que la région dispose de deux aéroports internationaux: l'aéroport TANGER-IBN BATTOUTA à Tanger et l'aéroport SANIAT RMEL à Tétouan.

Après la baisse d'activité qu'ont connue les aéroports de la région durant la première moitié des années 1990, une relance a été observée depuis 1997. C'est ainsi que 750 000 passagers ont pu transiter annuellement par ces deux aéroports à partir de 2010 après que ce nombre est resté stagné dans les environs de 300 000 passagers durant dix années auparavant. Ce rebond spectaculaire s'explique sans contestation par l'arrivée des premières

compagnies low-cost en 2008 (Easyjet, jet4you, Ryanair et Clickair). Avec la mise en place du nouveau terminal inauguré en 2008, L'aéroport de Ibn Battouta de Tanger a redynamisé ses activités en s'accaparant de la part de lion des mouvements des avions et des voyageurs au niveau de la région avec respectivement une moyenne de 90% et 98% durant les années 2010 au 2012.

Tableau 71: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan, 2010-2012

Activités / Aéroport	2010	2011	2012
<u>Ibn Battouta</u>			
Mvt. Avions	10 748	11 025	9 795
Trafic commercial	7 906	8 376	7 542
Autres mouvements	2 842	2 649	2 253
Mvt. Voyageurs	767 803	859 955	794 968
Trafic commercial	758 377	849 882	787 595
Autres mouvements	9 426	10 073	7 373
Fret et poste (tonne)	-	-	-
<u>Saniat Rmel</u>			
Mvt. Avions	1 434	1 230	1 094
Trafic commercial	94	96	140
Autres mouvements	1 340	1 134	954
Mvt. Voyageurs	14 765	11 563	12 562
Trafic commercial	8 738	7 333	8 879
Autres mouvements	6 027	4 230	3 683
Fret et poste (tonne)	-	-	-
Total Mvt. Avions	12 182	12 255	10 889
Total Mvt. Voyageurs	782 568	871 518	807 530

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2010,2011, 2012

10.1.4. Transport maritime

Le transport maritime constitue le principal facteur de promotion des activités des ports. Grâce à la politique de relance poursuivie depuis ces dernières années, on a enregistré un regain de développement des activités portuaires. La région Tanger-Tétouan dispose de plusieurs ports dont:

- ports principaux : Tanger, Tanger Med ,Larache et M'diq

- ports secondaires ou de plaisance : Jebha, Assilah, Restinga et Kabila.

Tableau 72: Trafic de marchandises au port de Tanger-Med, 2009-2011

Type	2009	2010	2011
Export (Milles Tonnes)	784 460	1 320 197	2 080 528
Import (Milles Tonnes)	741 269	1 460 015	2 637 539

Source: Agence Nationale des Ports

Inauguré en 2007, le complexe portuaire de Tanger-Med rempli pleinement ses engagements. Il **génère** la création d'une vaste zone industrielle, créant une dizaine de milliers d'emplois directs et indirects, et mis en jeu le développement de toute une région restée tant d'année en deçà de ses attentes économiques.

Situé sur un axe stratégique à l'intersection des principales voies maritimes à 15 km de l'Europe, ce port n'a cessé d'attirer les plus grands cargos du monde. Sa capacité estimée à 8 millions d'EVP (Equivalent vingt pieds) , pourra se mettre au niveau des grands ports internationaux comme Rotterdam, premier port européen, et faire bondir l'Indice de Connectivité Maritime du Maroc de la 77e place mondiale en 2007 à la 17 ème place en 2012.

Adjacent à une plateforme industrielle de 925 hectares, le port Tanger-Med desservi la zone industrielle de Chrafate dédiée aux métiers de de l'automobile ou est implanté l'usine Renault, celle de Tanger pour les activités logistiques, celle de Fnideq destinée au commerce de gros et de détail.

Dans une perspective de rendre le flambeau touristique à la ville de Tanger et de l'étaler sur les villes les plus attractives des touristes de croisière et des navigateurs, un projet d'envergure permettant la reconversion de son ancien port de plaisance, a été lancé en 2011 baptisé « la marina de Tanger ». Avec des investissements de 620 millions d'euros, ce projet vise à attirer les plus grands paquebots du monde, devrait attirer 300 000 croisiéristes en 2016 et 750 000 touristes en 2020. Ce projet comprend aussi l'aménagement d'un terminal passage Fast Ferry, offrant ainsi de meilleures conditions de confort et de sécurité à ses utilisateurs.

Quant au port de Tanger qui cède ses activités au nouveau port de plaisance, son activité connaît une tendance baissière au niveau de trafic des passagers qu'au niveau de transport de marchandises, qui passera de 7% à 3% dans le trafic de marchandises au niveau national.

Tableau 73: Activités du port de Tanger, 2008-2010

Années	Marchandises (1000 T)	
	Chargées	Déchargées
2008	2 467	2 597
2009	1 741	2 159
2010	902	1202

Sources: Agence Nationale des Ports
Annuaire Statistique du Maroc, 2011

Le port de Larache, qui occupe une place importante dans l'économie de la province, est destiné exclusivement à la pêche.

Les autres ports de la région sont destinés soit à la pêche (Ksar Sghir, Jebha), soit à la plaisance (Restinga, Kabila), soit aux deux activités à la fois (Assilah, M'diq).

11. ENERGIE ET EAU

11.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

11.1.1. Electricité

La région Tanger-Tétouan dispose d'un système varié d'approvisionnement en énergie électrique. Trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et un parc éolien implantés sur son territoire développent ensemble une puissance de 666,4 MW, soit l'équivalent de 10,45 % de la puissance installée au Maroc par l'Office National d'Electricité.

L'alimentation en électricité est assurée au niveau de la région par 11 postes de livraison, dont 7 postes 60/22 KV, 3 postes 225/60/22 KV et 1 poste 400/225/60/22 KV.

Tableau 74: Postes de livraison dans la Région Tanger-Tétouan, 2007

Préfectures / Provinces	Type de poste	Nom
Chefchaouen	60/22 KV	Chefchaouen
	400/225/60/22 KV	Melloussa
Fahs Anjra	60/22 KV	Taghramt
	60/22 KV	Oued R'mel
	225/60/22 KV	Loukkos
Larache	60/22 KV	R'mel
	60/22 KV	Regraga
M'diq-Fnideq	60/22 KV	M'diq
Tanger-Assilah	225/60/22 KV	Tanger-Aouama
	60/22 KV	Tanger-Moghogha
Tétouan	225/60/22 KV	Tétouan

Source : Office National d'Electricité

Quant au réseau électrique géré par les régies autonomes de distribution au niveau de la région, il s'étale sur une longueur de 5709 km dont 3381 km de basse tension et le reste de moyenne tension.

En 2011 la production régionale d'électricité, représentant environ 22.5% de celle produite par l'ONE sur l'ensemble du territoire national. Elle a connu un accroissement très remarquable depuis l'année 2005, suite à la mise en service de la centrale à cycle combiné de Tahaddart.

Tableau 75: Puissance installée (en MW) et évolution de la production nette d'électricité selon les usines de l'ONE, Région Tanger-Tétouan

(en millions de Kwh)

Usines / Centrales	Puissance installée	Années				
		2007	2008	2009	2010	2011
1- Hydrauliques						
Oued El Makhazine	36,0	16,3	13,8	84,6	115,1	65,5
Oued Laou	14,0	8,5	20,2	27,6	17,4	27,1
Taurart	2,0	3,5	5,4	1,1	-	-
Total Hydraulique						
Région	52,0	28,3	39,4	113,3	132,5	92,6
Maroc	1 729,0					
2- Thermiques						
		2874,5	2978,6	2893,7	2259,9	2506,2
Tanger	40,0	3,2	5,3	5	41,1	31,4
Tétouan	139,0	48,3	105,9	45,1	65,8	145,7
Cycle combiné Tahaddart	385,0	2823	2867,4	2843,6	2153	2329,1
Total thermique						
Région	564,0					
Maroc	3 469,0					
3- Eolienne						
Abdel khalak Torres (CED)	50,4	182,2
Total éolienne						
Région	50,4	182,2
Maroc	54,0					
Production Totale						
Région	666,4	3084,8	3018	3007	2392,4	2598,8
Maroc (*)	6377				22700	24147

Sources : - Office National de l'Electricité – Compagnie Eolienne du Détroit
- Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(*) y compris les usines autonomes (thermiques), la production concessionnelle et les apports des tiers(2011)

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONE dont le volume en 2011 a atteint 2265,3 millions de Kwh, soit l'équivalent de 8,82% des ventes réalisées au niveau national. Les ventes dans la région ont connu une augmentation annuelle moyenne de 6,1% entre 2006 et 2011.

Tableau 76: Evolution des ventes d'électricité, par l'ONE, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

(en millions de Kwh)

Préfectures / Provinces	2010	2011	2012
Chefchaouen	77,1	100,4	103,2
Larache	295,9	311	332,3
Tanger -Assilah	1120,5	1221,1	1366,1
Tétouan +M'diq-Fnideq	590,9	632,8	654,8
Région	2084,4	2265,3	2456,4
Maroc	23748,2	25669,8	27560,9

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

(*) les données de Fahs Anjra sont comprises dans celles de la préfecture de Tanger-Assilah

La préfecture de Tanger-Assilah, la province de Larache, ainsi que la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq confondues, se trouvent dans une situation intermédiaire avec des moyennes respectives de 627 kwh/hab/an, 528 kwh/hab/an et 732 kwh/hab/an, devançant de loin la province de Chefchaouen (109 kwh/hab/an). La situation particulière de Chefchaouen peut être expliquée par le taux de ruralité élevé (89%) de sa population d'une part et la difficulté du relief et la dispersion de l'habitat d'une autre.

Tableau 77 : Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2010

Préfectures / Provinces	Total des abonnés	Dont	
		Ménages	Administrations et autres
Chefchaouen	61993	60904	1089
Fahs Anjra	13108	12876	232
Larache	2208	1987	221
M'diq-Fnideq	1487	1464	23
Tanger-assilah	7013	6812	201
Tétouan	27111	26686	425
ouazane	58391	57616	775
Région	17131	168345	2966

Sources: - RADEEL, Amendis ; - Direction Régionale de l'ONE

Un autre indicateur renseignant sur ces disparités inter-provinciales est constitué par le nombre des abonnés. La région Tanger-Tétouan compte

171311 abonnés au réseau électrique dont 74% desservis directement par les régies de distribution.

Selon les résultats du RGPH 2004, 73,6% des ménages de la région sont reliés au réseau public d'électricité, variant de 39,9% à la province de Chefchaouen, jusqu'à 86,2% à la préfecture de Tanger-Assilah.

En milieu rural, le taux de raccordement au réseau d'électricité au niveau de la région s'établit à 47,3% en 2004. Cette proportion s'élève à 66,3% à Tanger-Assilah, 62,6% à Larache, 61,4% à Fahs Anjra, 49,6% à M'diq-Fnideq, 47,5% à Tétouan, et ne dépasse pas 32% à Chefchaouen.

Sur cet aspect, des solutions adaptées aux spécificités locales sont proposées dans le cadre du programme d'électrification rurale globale (PERG) mis en œuvre par les Pouvoirs Publics dans le but de renforcer l'équipement en électricité. En effet, ce programme a été lancé par l'ONE en 1996 avec pour objectif l'électrification de 1,5 million de ménages ruraux au Maroc en l'année 2010. C'est ainsi que 1 064 douars ont été électrifiés dans le cadre du PERG dans la région Tanger-Tétouan durant la période 2003-2007, soit plus de 212 douars par an. Ceux-ci sont répartis à raison de 538 douars à la province de Chefchaouen, 204 à la province de Tétouan, 212 à la province de Larache, 74 à la province de Fahs Anjra, 27 à la préfecture de Tanger-Assilah, et enfin 9 Douars à la préfecture de M'diq-Fnideq. Le financement de ces projets d'électrification se fait en coopération entre l'ONE (55%), les communes concernées (25%), et la population bénéficiaire avec 20%.

Tableau 78: Electrification des villages par provinces et préfectures selon le PERG, Région Tanger-Tétouan, période 2003-2007

Préfectures/ Provinces	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Chefchaouen	18	137	224	86	73	538
Fahs Anjra	15	18	29	6	6	74
Larache	100	20	70	19	3	212
Mdiq-Fnideq	-	4	-	2	3	9
Tanger-Assilah	6	19	1	-	1	27
Tétouan	49	26	89	36	4	204
Région	188	224	413	149	90	1 064

Source : Office National de l'Electricité
 PERG : Programme d'Electrification Rurale Global

D'autre part, et dans le cadre de la stratégie visant la satisfaction des besoins énergétiques du Maroc, la région Tanger-Tétouan a connu en 2005, l'inauguration de la station thermique de Tahaddart qui est la première au Maroc à utiliser la technologie du cycle combiné. Cette centrale est située sur le site de Tahaddart à 10 km environ au nord de la ville d'Assilah, et à 35 km du poste 400/225 KV de Melloussa, utilisant le gaz naturel livré à partir du Gazoduc Maghreb-Europe qui traverse la région. D'une puissance nette de 385 mégawatts, la centrale à cycle combiné de Tahaddart a nécessité une enveloppe budgétaire dépassant 3 milliards de DH et permettra d'assurer près de 11,5 % de l'énergie électrique nationale.

Il est aussi à signaler que la technologie à cycle combiné est reconnue comme étant la plus efficace des solutions thermiques de par les avantages qu'elle présente que ce soit en terme de respect de l'environnement ou de rendement énergétique.

En vue de satisfaire les besoins croissants en électricité et diversifier ainsi les sources d'approvisionnement en cette énergie, la région a aussi connu la mise en œuvre du premier parc éolien au Maroc, un des plus grands du

monde arabe et africain. Inauguré en mai 2000, le parc éolien «Abdel Khalak Torres » est installé dans la commune de Taghramt (province de Fahs Anjra) avec une superficie d'emprise de 230 ha, une puissance installée de 50,4 Mégawatts et un coût de 510 millions de Dh. Le parc permettra de produire ainsi 226 millions de Kw/h/an, soit 2% de la consommation annuelle du pays. L'énergie produite sera évacuée sur le poste 60/22 KV de Taghramt et raccordé au réseau national par la ligne 60 KV Taghramt-Tétouan.

La production du parc éolien évitera ainsi le rejet chaque année de 230 000 tonnes de gaz carbonique par rapport à une centrale électrique brûlant du charbon, et réduira ainsi de 700 tonnes par an la production des agents responsables des pluies arides, ce qui contribue énormément à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, c'est en 1997 qu'a été établie l'interconnexion électrique Maroc-Espagne à travers le Détroit de Gibraltar, un projet qui a été réalisé par une commission mixte, composée de l'ONE et la Red Electrica de Espana (REE). Cette connexion qui relie l'ensemble du réseau maghrébin au réseau européen, financée conjointement par l'Espagne et le Maroc, a nécessité un investissement de 2,5 Milliards de Dh pour l'ONE, dont 700 Millions de Dh comme quote-part dans le coût de la liaison sous-marine.

Cette liaison électrique de 26 Km de longueur est composée de 4 câbles sous-marins d'énergie (dont un de réserve), de 2 câbles sous-marins de télécommunications, et de deux stations terminales, l'une à Fardioua située à 7km de Ksar Sghir, et l'autre près de Tarifa en Espagne. La connexion permettra un échange annuel entre les réseaux de 2 440 Mwh.

Par ailleurs, de par sa croissance démographique et ses besoins en développement économique et social, la région Tanger-Tétouan suscite une demande énergétique de plus en plus importante, et puisqu'elle dispose de nombreux sites où les conditions climatiques (vents forts) sont favorables à une exploitation éolienne, celle-ci bénéficiera de la mise en place d'un autre parc éolien dont la mise en service démarrée en 2009. Situé à 22 km au Sud Est de Tanger, ce parc éolien, d'une puissance totale de 140 Mwh et d'une productibilité moyenne annuelle de 536 Gwh, permettra le renforcement des moyens de production d'origine éolienne.

D'un coût global estimé à 250 Millions d'Euros, ce projet entre dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), conformément à la politique de l'ONE visant le développement des énergies propres et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, ce projet permet d'éviter l'émission de 470 000 tonnes par an du gaz carbonique.

11.1.1. Produits pétroliers

Le Maroc demeure jusqu'à présent fortement dépendant de l'importation des produits pétroliers; en effet, la presque totalité de ses besoins énergétiques sont importée, épongeant ainsi l'équivalent de 40% des recettes d'exportations.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, l'activité pétrolière se limite à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié (GPL). En effet, trois centres remplisseurs de GPL d'une capacité de production annuelle de 235000 tonnes sont installés aux provinces de Fahs Anjra, Tétouan et Larache en vue de satisfaire la demande locale en butane et propane. Leur capacité de stockage

s'élève à 2842 m³ dont 2319 m³ de butane et 523 m³ de propane, et leur ventes s'est élevée en 2013 à 136798 TM de butane et 738 TM de propane.

Tableau 79: Centres remplisseurs, Région Tanger-Tétouan, 2013

Centre emplisseur	Capacité de stockage (en m ³)		vente(en TM)	
	Butane	Propane	Butane	Propane
Tanger	1 150	230	61025	405
Larache	444	148	19960	19
Tétouan	725	145	55813	313
Total	2319	523	136798	737

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

Par ailleurs, le réseau de distribution des produits pétroliers en 2011 consistait en 166 stations de service et de remplissage réparties sur le territoire régional, et qui ont vendu 452 311 m³ de combustibles durant la même année.

Tableau 80: Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / provinces.	Stations de Service
Chefchaouen	21
Fahs Anjra	08
Larache	32
Mdiq-Fnideq	14
Tanger-Assilah	45
Tétouan	30
Ouazzane	16
Région	166

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

11.2. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des stations météorologiques qui y sont implantées, confèrent à la région Tanger-Tétouan un potentiel hydraulique de premier ordre. En général, la production de l'eau

potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part les équipements hydrauliques (barrages) existants, et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

11.2.1. Barrages

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation, ainsi que la production de l'eau potable et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région date de 1934. Il s'agit d'un barrage moyen d'un volume de 30 millions de m³, réalisé sur Oued Laou près de Chefchaouen. Mais, la réalisation des barrages au Maroc a pris son élan avec la fixation comme objectif l'irrigation d'un million d'hectares avant l'an 2000.

C'est ainsi que 12 barrages furent édifiés, entre 1961 et 2002, dans la région Tanger-Tétouan (non compris les barrages collinaires dont le volume est inférieur à 1 million de m³). La capacité de retenue des barrages de la région s'élève à 1 210 millions de m³ ce qui représente 8,6% de la capacité totale au niveau national. A noter que la moitié des barrages installés dans la région (soit 5 barrages), sont de grande ou de moyenne capacité, contenant ainsi plus de 1 100 millions de m³ d'eau, ce qui représente 98% du volume régional. Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation pour la plaine du Loukkos, puis en eau potable et industrielle pour les villes de Tanger, Assilah, Tétouan et de toute sa chaîne côtière. Elles ont aussi aidé la région à faire face aux effets négatifs de la sécheresse qui a sévi dans le pays durant les dernières années.

D'autre part, les travaux en débuté, depuis 2005, pour la construction d'un nouveau barrage nommé barrage R'mel sur Oued R'mel dont la capacité sera de 25 millions de m³. Il sera destiné à l'alimentation en eau potable du complexe portuaire Tanger-Méditerranée et sa protection contre les inondations.

La région a connu aussi le lancement, en 2007, des travaux de construction du barrage Martil (Tétouan) sur l'Oued Mhajrate. Ce barrage ayant une capacité de retenue de 100 millions de m³ est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et de la zone côtière, au développement de la zone de Tanger-Méditerranée, à la protection de la ville de Tétouan contre les inondations et à l'irrigation d'un périmètre de 3 000 ha.

Tableau 81: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan

Nom du barrage (1)	Date de construction	Localisation		Fonction	Volume normal 10 ⁶ m ³
		Oued	Ville		
Ali Thilat	1934	Laou	Chefchaouen	I.E	30
Nakhla	1961	Nakhla	Tétouan	I.EP.EI	5,7
Ajras	1969	Ajras	Tétouan	I	3,0
Ibn Batouta	1979	Mharhar	Tanger	I.EP.EI	35,0
Oued Makhazine	1979	Loukkous	Ksar Kébir	I.E.EP.EI.IN	772,7
Loukkous (barrage de garde)	1981	Loukkous	Larache	I	4,0
Boukhalef	1989	M'saber	Tanger	I	1,1
Smir	1991	Smir	Tétouan	EP.EI	43,0
Saboun	1991	Saboun	Tanger	I	1,1
Sghir	1991	Sghir	Tanger	I	2,3
9 Avril 1947	1995	Hachef	Tanger	I.EP.EI	300,9
Raouz	2002	Smir	Tétouan	I.EP	11,3

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

I: Irrigation, E: Energie, EP: Eau Potable, EI: Eau Industrielle, IN: Inondation

⁽¹⁾ Avec un volume normal égal ou supérieur à 1 million de m³

11.2.2. Eau potable

Le taux d'urbanisation élevé que connaît la région Tanger-Tétouan, ainsi que la concentration accentuée des activités industrielles et touristiques impliquent un équipement soutenu dans le domaine de la production d'eau potable et une extension continue des réseaux de distribution.

La satisfaction des besoins croissants en eau et particulièrement en eau potable a incité les Pouvoirs Publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) reste le principal producteur. Ainsi l'ONEP a produit, en 2010, 109,34 millions de m³ d'eau potable dans la région Tanger-Tétouan répartis comme suit: 4,2 millions de m³ à Chefchaouen, 15,6 millions de m³ à Larache, 57,3 millions de m³ à Tanger-Assilah et Fahs Anjra, puis 28 millions de m³ à Tétouan et 4,2 millions de m³ à M'diq-Fnideq. 80% de l'eau potable produite par l'ONEP est d'origine superficielle, alors que le reste est souterraine. Les régies de distribution au niveau de la région participent aussi à la production de l'eau potable. C'est ainsi que la RADEEL de Larache par exemple en a produit 3,3 millions de m³ en 2013, alors que Amendis Tétouan en a produit 2,4 millions de m³.

Par ailleurs, la production, en 2013, des stations de traitement des eaux implantées dans la région a atteint 79,9 millions de m³.

Tableau 82: Production des stations de traitement des eaux de la Région Tanger-Tétouan de 2006 à 2010

Station de Traitement	Prise d'eau	Production en Milliers de m ³				
		2006	2007	2008	2009	2010
Tanger-Assilah	Barrage Ibn Batouta	7567	5443	7348	15367	20580
Tanger-Assilah	Barrage 9 Avril 1947	33179	35428	37184	33327	30794
Dar Chaoui	Barrage 9 Avril 1947	39	37	40	52	48
M'diq	Barrage Smir	14417	15899	10441	16389	14085
Tétouan	Barrage Torita	8948	8356	14518	2599	7422
Ksar El Kebir	B. Oued Makhazine	3508	4783	6760	6914	6982
Région		67730	69946	76291	74648	79911

Source: Office National de l'Eau Potable

A la fin de 2011, l'effectif des abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tanger-Tétouan s'élevait à 416330 abonnés, dont 75% localisés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan. Bien que la fonction principale de l'ONEP consiste en la production, plusieurs centres (ruraux en particulier) de la région sont desservis directement par celui-ci. C'est ainsi que la production et la distribution au niveau de la province de Chefchaouen par exemple relèvent totalement des compétences de cet Office.

Tableau 83: Effectif des abonnés au 31/12/2011, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Ménages	Administrations et CL	Gros consom.	Autres	Total
Chefchaouen (ONEP)	19290	445	112	-	19847
Tanger-Assilah (AMANDIS)	194092	1851	2346	-	198289
Tétouan (AMANDIS)	145345	1277	182	1270	148074
Larache (*) (RADEL)	49638	482	-	-	50120
Région	408365	4055	2640	1270	416330

Sources : ONEP, Amendis, RADEEL

(*) Les données de Larache (RADEEL) sont relatives à l'année 2010

C.L. : Collectivités Locales

Les ventes d'eau potable par l'ONEP durant l'année 2010, s'élevaient à 83 millions de m³ dont 77,6 millions au profit des régies de distribution opérant dans la région. Celles-ci ont facturé, de leur côté, un volume d'eau de 70,6 millions de m³ à leurs propres abonnés, répartis à raison de 81% pour les ménages et 19% pour les administrations, les entreprises et autres.

12. HABITAT ET CONSTRUCTION

12.1. Conditions d'habitat des ménages

L'étude des conditions d'habitat des ménages est l'un des objectifs majeurs du recensement de 2004.

La conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pression démographique qui s'exerce sur les zones urbaines (accroissement naturel et migration) et l'insuffisance de l'offre en logements ou de terrains à bâtir, est à l'origine d'une accumulation de besoins et d'une urbanisation parfois incontrôlée.

Dans cette partie, on tentera de présenter les conditions d'habitation des ménages selon trois caractéristiques: le type de logement, le statut d'occupation et les éléments de confort disponibles dans les logements.

12.1.1. Type de logement

Selon la typologie adoptée par le recensement, qui est d'ailleurs loin d'être limitative pour les logements au Maroc, les ménages de la région Tanger-Tétouan ont une préférence pour le type "Maison marocaine moderne" où un peu plus de la moitié des ménages y sont logés (70,3% des ménages urbains et 22,4% des ménages ruraux). Vient en deuxième position le type "Habitation de type rural" qui est occupé par un ménage sur trois; quoique ce type soit caractéristique du milieu rural (70,1% des ménages). Les types "Villa" et "Appartement" n'intéressent que 8,7% de l'ensemble des ménages et 13,4% des ménages urbains. Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « Maison sommaire ou bidonville » s'élève à 4,1% soit près de 19 800 ménages (16 000 en milieu urbain et 3 800 en milieu rural).

Tableau 84: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	1,7	0,3	1,2
Appartement	11,7	0,1	7,5
Maison marocaine traditionnelle	6,6	2,9	5,3
Maison marocaine moderne	70,3	22,4	53,2
Maison sommaire ou bidonville	5,2	2,2	4,1
Habitation de type rural	0,7	70,1	25,6
Autres	3,7	2,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'examen du type de logement à l'intérieur de la région fait ressortir une prépondérance de la « Maison marocaine moderne » au niveau des préfectures de M'diq-Fnideq (78.1%) et Tanger-Assilah (70.6%) et des provinces de Tétouan et Larache. « L'Habitation de type rural » domine au niveau des provinces de Chefchaouen et Fahs Anjra où la population est à majorité ou entièrement rurale. Le type « Appartement » est présent avec une part relativement significative dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan. Enfin la « Maison sommaire ou bidonville » abrite encore 10% des ménages dans la province de Larache.

Tableau 85: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Type de logement	Chefch.	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah	Tétouan
Villa, niveau de villa	0,2	1,1	0,5	0,6	2,3	1,2
Appartement	1,5	0,2	2,1	7,0	11,0	13,2
Maison marocaine traditionnelle	4,6	6,4	5,7	3,0	3,9	7,9
Maison marocaine moderne	23,2	41,1	43,6	78,1	70,6	56,1
Maison sommaire ou bidonville	2,2	,8	9,6	2,5	3,6	2,3
Habitation de type rural	65,6	45,4	36,2	4,9	4,8	16,4
Autres	2,6	1,9	2,2	3,9	3,9	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

12.2. Statut d'occupation du logement

Selon le RGPH 2004, la proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété dans la région Tanger-Tétouan a été de 66,2%, accusant une très légère augmentation en comparaison avec les données du RGPH 1994 où cette proportion était de 65,1%.

Par milieu de résidence, l'examen du statut d'occupation du logement n'est pas très pertinent en milieu rural du fait que la quasi totalité (89,8%) des ménages ont déclaré occuper leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété, contre 90,7% en 1994.

En milieu urbain, cette catégorie de ménages a marqué une nette accentuation puisque les propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété ont représenté plus de la moitié des ménages en 2004 (53,1%), alors que cette proportion était de 48,2% en 1994. Cette progression revient en grande partie au lancement du programme 200 000 logements qui a encouragé les ménages à l'acquisition de leur logement. Le poids des autres catégories complétant le statut d'occupation est retracé dans le tableau suivant:

Tableau 86: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	50,9	89,2	64,6
Accédant à la propriété	2,2	0,6	1,6
Locataire	32,4	1,3	21,3
Logement de fonction	1,2	0,7	1,0
Logé gratuitement	11,4	6,1	9,5
Autres	0,7	0,7	0,7
Non déclaré	1,2	1,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Par provinces, nous relevons que les ménages des provinces de Fahs Anjra et Chefchaouen sont propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leur logement dans 87,3% et 84,2% des cas respectivement, contre 58,2% et 52,8% seulement dans les préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah respectivement. Il semble que plus le taux d'urbanisation est faible, plus élevée est la proportion des propriétaires et copropriétaires parmi les ménages.

Concernant les locataires, la préfecture de Tanger-Assilah renferme la plus importante proportion (31,8%) des ménages suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq (29,0%) et la province de Tétouan (25,7%).

12.2.1. Éléments de confort dans le logement

Les conditions dans lesquelles les ménages vivent dans leur logement diffèrent d'un milieu de résidence à l'autre.

En milieu urbain, près de 9 ménages sur 10 occupent un logement relié au réseau public d'électricité, et 8 ménages sur 10 sont reliés au réseau public d'eau courante. Concernant les autres éléments de confort, on notera

que presque tous les ménages disposent d'un cabinet d'aisance, et que seulement un peu plus de 4 ménages sur 10 occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

En milieu rural, le degré de liaison au réseau d'eau courante demeure très faible, soit 5,4% des ménages. Néanmoins, on notera que 47,3% des ménages ruraux sont actuellement reliés au réseau d'électricité, alors que cette proportion n'était que de 9,2% en 1994, une progression due en grande partie à la mise en œuvre du programme d'électrification rurale. On notera aussi la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson chez 68,3% des ménages, d'un cabinet d'aisance chez 59% des ménages et d'un bain local chez 13,2% des ménages.

Tableau 87: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	92,2	68,3	83,6
W.C	97,1	59,0	83,5
Bain moderne ou douche	42,4	4,9	29,0
Bain local	3,9	13,2	7,2
Eau courante	81,7	5,4	54,4
Electricité	88,3	47,3	73,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'analyse intra-régionale permet de dégager les disparités entre les provinces en matière d'équipements des ménages, particulièrement en ce qui concerne l'eau courante et l'électricité en raison de leur corrélation étroite avec le développement économique et social de la population.

C'est ainsi qu'au moment où l'on relève la disponibilité de l'eau courante chez 77%, 73% et 65% des ménages respectivement dans les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq et la province de Tétouan, dans les autres provinces cette proportion n'atteint que 16% dans le cas de Chefchaouen et 6% dans le cas de Fahs Anjra. De même, le taux de raccordement au réseau d'électricité ne dépasse pas 40% à Chefchaouen et 62% à Fahs Anjra. Ces disparités sont dues au sous-équipement des populations rurales et pour les juguler, les Pouvoirs Publics ont mis en œuvre deux ambitieux programmes : le premier concerne l'alimentation groupée des populations rurales en eau potable (PAGER) et le second intéresse l'électrification généralisée (PERG), et dont la population rurale en bénéficie dans une large mesure.

12.2.2. Occupation des logements

En 2004, plus de 4 ménages sur 10, dans la région Tanger-Tétouan, habitent un logement constitué d'au plus de 2 pièces. Cette proportion atteint son maximum dans la province de Fahs Anjra et la préfecture de M'diq-Fnideq où plus de la moitié des ménages vit dans des logements d'une pièce ou de deux pièces.

Le taux d'occupation des logements s'élève à 1,7 dans la région Tanger-Tétouan, autrement dit pour 10 pièces d'habitation on compte en moyenne 17 personnes, 16 personnes en milieu urbain et 20 personnes en milieu rural.

Tableau 88 : Répartition des ménages (en %) selon le nombre de pièces d'habitation, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Nombre de pièces	Chefch.	Fahs Anira	Larache	M'diq-Eniden	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
1 pièce	9,0	12,4	13,1	15,4	14,8	10,8	12,5
2 pièces	22,7	39,1	33,3	35,2	30,6	32,2	30,6
3 pièces	29,2	30,4	27,0	30,3	26,5	31,4	28,4
4 pièces	19,8	11,4	14,1	10,5	14,1	14,5	14,9
5 pièces	7,9	2,7	5,0	3,2	4,3	4,3	5,0
6 pièces	5,6	1,6	3,4	2,4	3,9	3,1	3,8
7 pièces	1,8	0,5	1,1	0,6	1,3	1,0	1,2
8 pièces et +	2,9	0,9	1,6	1,2	2,6	1,8	2,2
Non déclaré	1,2	1,0	1,4	1,1	1,8	0,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Taux U	1,6	-	1,7	1,8	1,6	1,5	1,6
d'occupation R	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,2	2,0
(%) T	1,8	2,0	1,8	1,8	1,6	1,7	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Taux d'occupation = personnes/pièce ; T = Total ; U = Urbain ; R = Rural

12.3. Construction

Le secteur du « Bâtiment et Travaux Publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part. C'est ainsi que l'enquête sur l'emploi de 2013 a dénombré environ 86 380 personnes employées dans le secteur BTP au niveau de la région Tanger-Tétouan, représentant ainsi 10% de la population active occupée (15,2% en milieu urbain et 4,9% en milieu rural).

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région ; les statistiques relatives aux constructions en milieu rural ne sont pas collectées.

Parallèlement aux mutations économiques qu'a connues la région de Tanger-Tétouan ces dernières années, engendrant une dynamique socio-économique ressentie, le secteur immobilier a suivi aussi cette tendance après avoir connu une période de stagnation prolongée.

En effet cette tendance s'est ressentie par la montée marquée du nombre des autorisations délivrées par les autorités des communes urbaines qui a concerné 6 105 autorisations en 2012, enregistrant une augmentation de 5,8% par rapport à 2011, alors que cette augmentation n'a concerné que 2,6% au niveau national.

De même cette ascension a engendré une valeur prévue de 2 350 millions de Dhs pour la construction de 15 060 logements.

Tableau 89: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan, 2012

Type	Nbre de pièces	Nbre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nbre autorisations
Immeubles	11 518	4 056	720 563	93 366	474 764	798
Villas	1 229	338	100 793	34 859	64 681	184
Habitat de type marocain	28 089	10 666	1 415 653	394 013	1 073 621	5 054
Bâtiment de type Com. Et Ind	72 102	21 192	48 903	33
Bâtiments administratifs	24 445	8 668	15 054	18
Autres	16 601	7 999	11 140	18
Région	40 836	15 060	2 350 157	560 097	1 688 163	6 105
Maroc	371 797	116 600	23 641 810	5 975 730	16 217 170	54 869

Sources : Annuaire statistique national, 2013

Comparativement entre provinces et préfectures de la région, la préfecture de Tanger-Asilah par son importance économique, s'accapare de 48% des autorisations de construire délivrées dans la région, suivie de M'diq-Fnideq, une préfecture jeune en pleine mutation urbanistique avec 18%. Cette tendance engendre aussi une valeur prévue respectivement pour les deux préfectures avec 36% et 28%.

Tableau 90: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, par province (ou préfecture), Région Tanger-Tétouan, 2012

Type	Nbre de pièces	Nbre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nbre autorisations
Chefchaouen	1 599	609	136 026	26 133	67 704	285
Larache	4 518	1 620	208 516	51 915	173 935	810
Mdiq-Fnideq	10 379	3 530	669 179	101 920	379 222	1 134
Ouezzane	951	331	50 193	8 374	28 619	127
Tanger-Asilah	16 498	6 100	852 845	253 390	613 924	2 951
Tétouan	6 891	2 870	433 398	118 365	424 759	798
Région	40 836	15 060	2 350 157	560 097	1 688 163	6 105
Maroc	371 797	116 600	23 641 810	5 975 730	16 217 170	54 869

Sources : Annuaire statistique national, 2013

13. RESEAU BANCAIRE

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tanger-Tétouan et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région. En effet, l'effectif des agences est passé de 193 agences à la fin de 2006, pour atteindre 447 établissements bancaires à la fin de 2012, représentant ainsi 8,2% du réseau national. Le nombre d'agences Bank Al Maghrib s'élève à 3 sur 20 que compte le pays. Par ailleurs, le Crédit Populaire du Maroc suivi par Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 101 et 98 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance des agences dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan avec respectivement 54% et 19% de l'ensemble des agences implantées dans la région, ce qui constitue un indicateur de dynamisme de ces deux pôles.

Tableau 91: Implantation bancaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 31/12/2012

Agences Bancaires	Chefchaouen	Larache	Mdiq-Fnideq	Fahs-Anjra	Ouazzar	Tanger-Assilah	Tétouan	Région	Maroc
B.M.C.E	2	4	4	-	1	28	11	50	630
B.M.C.I	1	2	1	-	-	20	4	28	333
C.A.M	1	4	1	-	2	9	6	23	420
C.M	1	3	3	-	1	17	4	29	331
C.I.H	-	3	2	-	-	9	3	17	211
C.P.M	5	12	6	1	4	54	19	101	1137
S.G.M.B	-	3	2	-	-	22	7	34	375
ATTIJARI WAFABANK	3	9	7	1	2	56	20	98	1012
Autres	6	9	4	2	8	26	12	67	998
Total	19	49	30	4	18	241	86	447	5447
BANK AL MAGHRIB	-	1	-	-	-	1	1	3	20

Source : Bank Al Maghrib

(*)Non compris: 6 guichets off-shore et 1 guichet installé dans la zone franche de Tanger

Ce réseau a été renforcé par la création de la zone Off-Shore à Tanger, qui a suscité l'intérêt de plusieurs établissements bancaires et financiers à s'y installer. Constituée en 1991 et établie en 1993, la place financière off-shore de Tanger est ouverte aux banques de notoriété internationale telles: BNP (Banque Nationale de Paris), BIT (Banque Internationale de Tanger, filiale du Crédit Lyonnais et du Crédit du Maroc) et la Banque Attijari, un groupement Maroc-Hispano-Américain. Ces banques ont pour profession de recevoir des dépôts en monnaies étrangères convertibles et d'effectuer en ces mêmes monnaies, toutes opérations financières, de crédit, de bourse, ou de change au profit des non résidents.

Il y a lieu de constater que la quasi-totalité des agences bancaires sont situées dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire, basés sur les parts de marché. Dans ce sens la région dispose d'un établissement bancaire pour 4 219 habitants (compte non tenu de la population rurale) contre 3 517 personnes au niveau national. Par provinces, ce ratio varie de 3 734 personnes/établissement à la préfecture de Tanger-Assilah à 5 333 au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq.

Tableau 92: Densité bancaire par provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Pop. urbaine en 2012	Etablissements Bancaires	Habitants / Etablissement	Etablissement / 10 000 Habitants
Chefchaouen	62 000	19	3 263	3,06
Larache	252 000	49	5 143	1,94
M'diq-Fnideq	160 000	30	5 333	1,88
Ouezzane	75 000	18	4 167	2,4
Tanger-Assilah	900 000	241	3 734	2,68
Tétouan	420 000	86	4 884	2,05
Région	1 869 000	443	4 219	2,37
Maroc	19 158 000	5 447	3 517	2,84

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du haut Commissariat au Plan

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans la banque et leur utilisation par l'économie régionale. C'est ainsi que le montant des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 628 milliards de dirhams en 2013.

Les crédits octroyés durant la même année s'élèvent à 306 milliards de dirhams, ce qui représente à peine 41% du montant global des dépôts, et par conséquent, la région ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.

Tableau 93: Dépôts et crédits bancaires selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan, 2013 (en 1000 DH)

<i>Rayon d'action</i>	<i>Dépôts</i>	<i>Crédits</i>	<i>Soldes</i>
Chefchaouen	10 144 469	3 512 615	6 631 854
Larache	71 581 548	27 446 472	44 135 076
M'diq-Fnideq	30 149 196	5 101 380	25 047 816
Tanger	372 719 962	224 194 605	148 525 357
Tétouan	143 475 001	45 693 286	97 781 715
Total	628 070 176	305 948 358	299 578 818

Source : Bank Al Maghrib

CHAPITRE IV :
SECTEURS SOCIAUX

14. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Nul ne peut ignorer l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans la politique de développement.

Dans ce cadre, un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés à ce secteur afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

En effet, ces orientations et objectifs recherchent plus d'efficacité dans les différentes opérations à entreprendre. Il s'agit en particulier de poursuivre l'effort de rationalisation, d'assurer une allocation optimale des ressources entre niveaux d'enseignement et de développer l'enseignement de base, notamment dans le monde rural ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine, tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit. C'est dans ce cadre qu'a été mise la continuation du réforme du système éducatif, initiée avec la Charte pour l'Education et la Formation et renforcée par le programme d'Urgence initié par le gouvernement.

Le lancement du plan d'Urgence vient prendre le relais des objectifs de la Charte pour l'Education et la Formation, afin de perpétuer la démarche de réforme du Système Educatif.

14.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées, non seulement par souci d'intérêt, mais aussi par la force des changements et bouleversements que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire d'autre part.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2012-13 (Tableau ci-dessous), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région Tanger-Tétouan s'élevait à près de 58 900 enfants, marquant une baisse de 20% par rapport à l'année scolaire 2010-11. Le préscolaire traditionnel abrite l'essentiel des enfants inscrits. En effet, avec 93% des effectifs inscrits, répartis à raison de 15 élèves par éducateur, ce type d'enseignement continue à être prédominant malgré la quasi-stabilité vécue au cours des années scolaires précédentes.

Malgré l'avantage de l'enseignement coranique sur le préscolaire moderne en ce qui concerne l'effectif des inscrits, soit respectivement pour les deux types d'enseignement: 54 680 et 4 219 élèves, l'enseignement moderne se distingue par la scolarisation importante de la fille avec 51% du

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

total des élèves, alors que dans l'enseignement traditionnel, cette proportion ne dépasse guère 29%.

D'autre part, sur l'ensemble des élèves inscrits dans la région dans le préscolaire (traditionnel + moderne), il ressort que la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan dominent à elles seules plus de la moitié des élèves inscrits avec respectivement 26% et 25%.

Tableau 94: L'Enseignement préscolaire traditionnel et moderne par milieu et par provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan, 2012-2013

Province/Préfecture	Préscolaire		Traditionnel		Elèves /Educateur
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Ecoles	
Urbain	31 369	14 429	1 492	758	21
Chefchaouen	813	393	48	24	17
Fahs Anjra	-	-	-	-	-
Larache	3 862	1 930	191	79	20
M'diq-Fnideq	7 279	3 833	209	138	35
Ouezzane
Tanger-Assilah	13 486	5 317	741	368	18
Tétouan	5 929	2 956	303	149	20
Rural	23 311	1 290	2 040	1 968	11
Chefchaouen	6 419	177	960	949	7
Fahs Anjra	1 091	178	153	153	7
Larache	5 974	0	363	363	16
M'diq-Fnideq	579	71	26	25	22
Ouezzane
Tanger-Assilah	1 324	132	84	83	16
Tétouan	7 924	732	454	395	17
Ensemble	54 680	15 719	3 532	2 726	15
Chefchaouen	7 232	570	1 008	973	7
Fahs Anjra	1 091	178	153	153	7
Larache	9 836	1930	554	442	18
M'diq-Fnideq	7 858	3 904	235	163	33
Ouezzane
Tanger-Assilah	14 810	5 449	825	451	18
Tétouan	13 853	3 688	757	544	18

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Préfectures Provinces	Précolaire Moderne					
	Elèves	Dont filles	Educateurs	classes	Elèves/ Educateur	Elèves /Classe
Urbain	1 593	796	61	40	26	40
Chefchaouen	29	19	1	1	29	29
Fahs Anjra	0	0	0	0	0	0
Larache	112	50	5	5	22	22
M'diq-Fnideq	502	256	20	9	25	56
Ouezzane
Tanger-Assilah	512	254	19	14	27	37
Tétouan	438	217	16	11	27	40
Rural	2 626	1 346	113	111	23	24
Chefchaouen	707	357	29	29	24	24
Fahs Anjra	444	222	21	18	21	25
Larache	178	88	7	8	25	22
M'diq-Fnideq	42	23	2	3	21	14
Ouezzane	480	252	26	25	18	19
Tanger-Assilah	184	99	9	9	20	20
Tétouan	591	305	19	19	31	31
Ensemble	4 219	2 142	174	151	24	28
Chefchaouen	736	376	30	30	24	24
Fahs Anjra	444	222	21	18	21	25
Larache	290	138	12	13	24	22
M'diq-Fnideq	544	279	22	12	25	45
Ouezzane	480	252	26	25	18	19
Tanger-Assilah	696	353	28	23	25	30
Tétouan	1 029	522	35	30	29	34

Préfectures Provinces	Ensemble Précolaire		Poids Moderne/Ensemble (%)	
	Elèves	Educateurs	Elèves	Educateurs
Chefchaouen	7 968	1 038	9,2	2,9
Fahs Anjra	1 535	174	28,9	12,1
Larache	10 126	566	2,9	2,1
M'diq-Fnideq	8 402	257	6,5	8,6
Ouezzane	480	26	100	100
Tanger-Assilah	15 506	853	4,5	3,3
Tétouan	14 882	792	6,9	4,4
Région	58 899	3 706	7,1	4,7
Maroc	681 015	38 103	34,7	33,4

Sources: - Délégations du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
- Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Il ressort des statistiques disponibles que la région accuse des disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves; la

préfecture de M'diq-Fnideq et la province de Tétouan enregistrent en 2012-13 les taux les plus élevés avec 33 et 19 élèves par éducateur respectivement. Pour atténuer ces ratios pour les ramener à la moyenne régionale, il faudrait doter ces préfectures respectivement de 268 et 138 éducateurs supplémentaires. De même pour la préfecture de Tanger-Assilah et la province d'Ouezzane, avec une moyenne de 18 élèves par éducateur, se doit d'être dotée chacune respectivement de 116 et 4 éducateurs supplémentaires.

Tableau 95: Taux brut de pré-scolarisation (en %) selon le sexe, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures / Provinces	Garçons	Filles	Ensemble
Chefchaouen	40,6	5,7	23,5
Fahs Anjra	47,0	17,6	32,7
Larache	56,7	15,5	36,8
M'diq Fnideq	84,4	86,1	85,3
Ouezzane
Tanger-Assilah	41,0	25,3	33,2
Tétouan	75,2	30,7	53,3
Région	53,1	23,9	38,8

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

NB : la valeur du taux de pré-scolarisation dépend de l'estimation de la population de référence âgée de 3 à 5 ans, ainsi que de la tranche d'âges des élèves préscolarisés

Calculé sur la base des enfants inscrits dans le préscolaire et de ceux âgés de 3 à 5 ans révolus, le taux brut de pré-scolarisation indique que 38,8% des enfants de la région, fréquentent les écoles préscolaires (coraniques et modernes) avec une grande différence entre les deux sexes : 53,1% pour les garçons et seulement 23,9% pour les filles. L'analyse des disparités entre les provinces et préfectures de la région, révèle que le taux brut de pré-scolarisation reste en deçà de la moyenne régionale au niveau de la province de Chefchaouen, la province de Fahs-Anjra, la préfecture de Tanger-Assilah, et la province de Larache avec respectivement 23,5%, 32,7%, 33,2 et 36,8%.

14.2. Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

En effet, au cours de l'année scolaire 2012-13, l'enseignement primaire public dans la région de Tanger Tétouan disposait de 1 935 établissements dont 1 249 unités satellites, et assurait l'enseignement à 347 083 élèves dont 48% de filles.

Tableau 96: Enseignement primaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-13

Préfectures / Provinces	Public						Privé
	Elèves	Dont filles	Enseignants	Etab. (1)	Salles	Classes	Elèves
Chefchaouen	65 655	32 009	2 599	128	1 974	2 503	1 142
Fahs-Anjra	10 525	5 164	484	29	407	470	
Larache	61 183	29 472	2 235	134	1 817	2 085	3 671
M'diq- Fnideq	21 132	10 012	649	31	409	585	2 752
Ouezzane	41 591	20 153	1 500	85	1 303	1 415	1 084
Tanger-Assilah	94 042	45 072	2 853	137	2 156	2 665	20 720
Tétouan	52 953	26 194	2 028	122	1 484	1 845	10 589
Région	347 083	168 076	12 348	666	9550	11 568	39 958
Maroc	3 475 190	1 655 575	126 446	7 458	89 430	122 156	545 862
Région/Maroc	10	10	10	9	11	9	7

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Etab. : Etablissement, (1) : non compris les unités satellites

Par ailleurs, l'encadrement de l'ensemble des élèves groupés en 11 568 classes de différents niveaux est assuré par 12 348 enseignants, chiffre apparemment supérieur au nombre de classes (d'ailleurs vrai pour l'ensemble des provinces), mais nécessaire et en même temps insuffisant pour faire face aux situations imprévisibles (maladies, empêchements divers) qui entravent malheureusement le déroulement normal du processus de l'enseignement, car 107 enseignants pour 100 classes n'assurent pas convenablement la tâche qui leur incombe vu la fréquence importante des éventualités sus indiquées.

En matière d'infrastructure, malgré l'effort perceptible pour renforcer la région, et par conséquent ses provinces et préfectures, en établissements et unités satellites nécessaires, il faut encore l'intensifier tout en l'accéléralant dans le temps et dans l'espace, et ce, en vue d'instaurer et maintenir un équilibre non réalisé durant l'année scolaire 2012-13, puisque le nombre de salles ne couvre le besoin que de 83% des classes. Cette situation conduit à une sur occupation, presque toute la journée, des salles existantes surtout en milieu urbain.

Outre la sur occupation des salles, il y a lieu de noter également que le nombre d'élèves par classe atteignait en moyenne 30 élèves/classe (35en milieu urbain et 26en milieu rural).

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2012-13 près de 50000 nouveaux inscrits dont près de 25000 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 49%.

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Tableau 97: Nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures / Provinces	Urbain		Rural		Total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Chefchaouen	566	278	8 746	4 225	9 312	4 503
Fahs-Anjra	0	0	1 480	700	1 480	700
Larache	3572	1 743	5 335	2 618	8 907	4 361
M'diq Fnidaq	2900	1 433	202	92	3 102	1 525
Ouezzane	801	415	4 754	2 325	5 555	2 740
Tanger-Assilah	12 210	5 961	1 149	548	13 359	6 509
Tétouan	4 644	2 380	3 258	1 663	7 902	4 043
Région	26 617	12 210	24 924	12 171	49 617	24 381
Maroc	223 912	110 734	293 437	143 197	517 349	253 931
Région/Maroc	12	11	8	8	10	10

Source : Annuaire Statistique régional, 2013

Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 10% de l'effectif global des élèves, soit 39 958.

De plus, ce type d'enseignement concerne à des degrés divers les provinces de la région: fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah (52% des effectifs), faible à la province de Chefchaouen et Ouezzane (3%) chacune.

Quant au taux brut d'inscription à la première année de l'enseignement primaire public, il est estimé à 88,8% en 2012-13, avec une différence de 1,5 point en faveur des garçons (89,5% pour les garçons et 88% pour les filles). Néanmoins, il est à signaler que la valeur de ce taux dépend de l'estimation de la population de référence âgée de 6 ans, ainsi que de la tranche d'âges des nouveaux inscrits.

Par milieu de résidence, ce taux en milieu rural dépasse de presque 21,2 points celui atteint en milieu urbain.

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Par provinces, le maxima du taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public a été observé dans la province de M'diq-Fnideq (98,4%) et le minima dans la province de Chefchaouen (82,0%).

Tableau 98: Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Chefchaouen	54,4	50,3	52,3	86,1	84,1	85,1	83,2	80,8	82,0
Fahs Anjra	95,7	91,6	93,7	95,7	91,6	93,7
Larache	82,6	81,1	81,9	104,6	108,7	106,6	94,5	95,7	95,1
M'diq Fnideq	97,6	96,8	97,2	129,4	108,2	118,8	99,3	97,4	98,4
Ouezzane	64,3	69,2	66,8	115,3	94,9	104,3	104,0	89,9	96,5
Tanger-Assilah	84,8	82,9	83,8	152,9	144,6	148,8	88,2	86,0	87,1
Tétouan	64,9	69,4	67,1	128,8	140,8	134,7	81,6	87,7	84,6
Région	79,5	79,3	79,4	102,1	99,0	100,6	89,5	88,0	88,8

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Population de référence : enfants âgés de 6 ans.

G = Garçons - F = Filles - E = Ensemble

Aujourd'hui et grâce aux efforts déployés par les Pouvoirs Publics en vue de concrétiser la généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans, le taux brut de scolarisation a pu atteindre des niveaux encourageants.

Sur la base des statistiques des élèves inscrits et des projections de la population établies, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire public atteint 98,5% durant l'année scolaire 2012-13, avec une différence de 4,2 points en faveur des filles (100,7% pour les filles et 96,5% pour les garçons).

En terme de disparité entre provinces, il ressort que les provinces de Ouezzane, M'diq-Fnideq et Fahs-Anjra restent au-dessous du taux régional avec respectivement un déficit près de 11, 10 et 9 points.

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Tableau 99: Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Chefchaouen	144,5	160,7	152,2	100,1	99,7	99,9	103,1	103,6	103,4
Fahs Anjra	90,6	89,1	89,9	90,6	89,1	89,9
Larache	103,4	110,5	106,8	86,7	87,0	86,8	93,7	96,7	95,2
M'diq Fnideq	86,8	94,6	90,5	64,6	67,8	66,2	85,2	92,7	88,7
Ouezzane	116,9	126,1	121,3	74,6	89,4	81,8	81,0	94,9	87,8
Tanger-Assilah	100,9	106,5	103,6	56,8	60,4	58,5	97,0	102,5	99,6
Tétouan	131,9	136,5	134,1	72,7	67,4	70,0	108,8	108,2	108,5
Région	106,9	113,4	110,0	85,9	88,2	87,0	96,5	100,7	98,5

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Population de référence : enfants âgés de 6 à 11 ans

G = Garçons - F = Filles - E = Ensemble

14.3. Enseignement secondaire collégial

Durant l'année scolaire 2012-13, le nombre des inscrits à ce niveau d'enseignement s'élevait à 137 177 élèves (public et privé confondus), soit un accroissement de 12% par rapport à l'année scolaire 2010-11. La proportion des filles a été de 46% pour les deux années consécutives.

A signaler que l'enseignement public connaît une forte concentration en milieu urbain avec 73% de l'effectif total des élèves fréquentant le collège.

Quant à la répartition spatiale des inscrits, on relève que la préfecture de Tanger-Assilah et les provinces de Tétouan et Larache regroupent à elles seules près de 70% de l'ensemble des élèves.

L'analyse des indicateurs d'encadrement et d'utilisation des infrastructures disponibles dans l'enseignement public fait ressortir que chaque classe est encadrée par 1,5 enseignants. De même, le nombre moyen de salles par établissement et de classes par salle se situe à 20,3 et 1,2 dans la région. Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 40,6 dans la région.

D'autre part, le secteur privé, avec seulement 8 274 élèves dont 49% de sexe féminin, participe peu dans l'enseignement collégial (6%), et la préfecture de Tanger-Assilah s'en accapare 51% du total des élèves.

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Tableau 100: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures Provinces	Public						Privé (1)	
	Elèves	Dont filles	Enseign.	Etab.	Classes	Salles	Elèves	Dont filles
Chefchaouen	14 042	5 371	529	17	286	360	165	77
Fahs-Anjra	2 486	1 139	114	6	34	66
Larache	20 508	8 958	726	21	454	528	523	275
M'diq Fnidaq	9 953	4 943	357	10	117	250	435	205
ouezzane	15 005	5 885	529	14		384	164	62
Tanger-Assilah	44 455	22 055	1 422	39	979	1 097	4 183	2 054
Tétouan	22 454	11 071	847	28	566	569	2 804	1 351
Région	128 903	59 422	4 524	135	2 436	3 254	8 274	4 024
Maroc	1 454 030	640 471	55 964	1 751	36 531	38 310	108 641	51 896
Région/Maroc(%)	9	9	8	8	7	8	8	8

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Enseign. : Personnel enseignant, Etab. : Etablissements

(1) non compris la mission française

14.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître, depuis quelques années, des réformes de fond touchant le système de contrôles, d'examens et de programmes. A partir de l'année scolaire 1990-91, une réforme de forme consistait à amputer le premier cycle du secondaire et le rattacher à l'enseignement primaire pour constituer l'enseignement fondamental. Par suite, une nouvelle réforme a été mise en vigueur depuis l'année scolaire 2000-01, pour reconstituer les cycles primaire et collégial, et regrouper le cycle secondaire avec le technique.

Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant (moins de déperditions, nouvelles branches de formation, etc.) et assurer une formation générale et spécialisée

Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

Ainsi, en l'année scolaire 2012-2013, au niveau de la région de Tanger-Tétouan, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 75 820 élèves (secteurs public et privé confondus) dont 50% de filles.

Les effectifs en formation marquaient ainsi une nette augmentation par rapport à l'année scolaire 2010-11 (+16%). Cette évolution n'a concerné en fait que le secondaire public, puisque l'enseignement privé a vu ses effectifs presque se stabiliser pour se situer à 3 827 élèves et contribuer à raison de 5% au total des élèves du secondaire.

L'encadrement au niveau de la région de Tanger - Tétouan est sensiblement égal comparativement au niveau national pour ce qui est du secteur public, puisqu'on dénombre 1,8 enseignants par classe.

Tableau 101: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2012-2013

Préfectures Provinces	Public						Privé (1)	
	Elèves	Dont filles	Enseig.	Lycées	Classes	Salles	Elèves	Dont filles
Chefchaouen	5 888	2 326	366	11	175	152
Fahs Anjra	575	301	47	...	18
Larache	11 598	5 772	479	10	294	251	67	25
M'diq Fnidaq	25 115	13 601	1 083	17	612	499	183	78
Ouezzane	9 274	3 352	381	11	225	191	276	82
Tanger- Assilah	13 990	7 701	760	13	364	414	2 538	1 121
Tétouan	5 553	3 021	246	6	152	131	763	383
Région	71 993	36 074	3 362	68	1 840	1 638	3 827	1 689
Maroc	905 051	434 522	43 392	999	24 358	22 230	78 464	31 390
Région/Maroc (%)	8	8	8	7	8	7	5	5

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

(1) non compris la mission française

15. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

15.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur universitaire au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que notre pays ne peut éviter tant qu'il demeure ouvert au monde extérieur.

Dans cette optique, et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tanger-Tétouan a vu la création de l'université Abdelmalek Essaâdi qui se renforce progressivement par de nouveaux établissements tels que la faculté polydisciplinaire. Les facultés et écoles relevant de cette université sont localisées à Tétouan et Tanger.

C'est ainsi que la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, la Faculté des Sciences et la Faculté Polydisciplinaire sont implantées à Tétouan, tandis que Tanger abrite la Faculté des Sciences et techniques, l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, l'Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées. Par ailleurs, Tétouan abrite la Faculté Ossoul Eddine qui relève de l'Université Quaraouiyine (Fès).

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient, en l'année scolaire 2012-13, leurs études de premier et second cycles dans les facultés et écoles implantées dans la région s'élevait à 49 532 étudiants, constitués de 50% de

sexe féminin, soit une augmentation de 38% par rapport à l'année scolaire 2011-12.

Les formations à dominante scientifique et technique occupent 95% de l'ensemble des étudiants.

L'encadrement de l'ensemble des étudiants relevant de l'université Abdelmalek Essaâdi est assuré par un corps enseignant composé de 99% de compétences nationales, soit 756 enseignants dont 20% de femmes.

Tableau 102: Etudiants du 1^{er} et 2^{ème} cycles de l'Université Abdelmalek Essaâdi et de la Faculté Ossoul Eddine, Années universitaires 2011-2012 et 2012-2013

Universités	2011-2012		2012-2013	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan :				
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines -Martil-	5 321	2 723	7672	4103
-Faculté des Sciences Juridiq.Eco. et Sociales – Tanger-	10 917	5 372	12 882	7 042
-Faculté des Sciences –Tétouan-	4 881	2 195	5 904	2 732
-Faculté des Sciences et Techniques –Tanger-	3 435	1 704	3 711	1 897
-Ecole Nat. de Commerce et de Gestion –Tanger-	1 102	689	1 202	782
-Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction –Tanger-	259	104	290	130
-Ecole Nationale des Sciences Appliquées –Tétouan-	769	332	933	454
-Ecole Nationale des Sciences Appliquées -Tanger-	742	328	1 017	445
-Faculté Poly disciplinaire -Tétouan-	4 482	2 381	9 712	4 555
-Faculté Poly disciplinaire -Larache-	1 431	696	2 535	1 180
-ENS Tétouan	896	430	1 464	789
Université Quarouiyine -Fès :				
-Faculté Ossoul Eddine -Tétouan-	1 654	634	2 210	867
Total	35 889	17 588	49 532	24 976

Source: - Université AbdelMalek Essaadi,
- Annuaire Statistique du Maroc, 2013

En outre, des cités universitaires ont été construites à Tétouan et à Tanger dans le but de créer un environnement favorable pour la population

estudiantine. C'est ainsi que 3 328 étudiants résidaient dans les dites cités en 2012-13, dont 73% de sexe féminin.

15.2. Instituts supérieurs

A côté de l'université, l'enseignement supérieur dispose dans la région de 4 instituts : l'Institut Supérieur International de Tourisme et l'Institut National de l'Action Sociale, tous deux situés à Tanger, puis l'Institut National des Beaux arts et l'Institut de Formation aux Carrières de Santé, situés à Tétouan. L'effectif des étudiants inscrits dans ces 4 instituts en l'année scolaire 2011-12 était de 1 664 étudiants dont 53% de sexe féminin. L'effectif des lauréats s'élevait, quant à lui, à 486 en 2010-11, sur un effectif total de 1 158 étudiants.

Quant aux étudiants et diplômés des instituts supérieurs privés implantés à Tanger et Tétouan en 2011-12, leur nombre s'élevait à 1 342 étudiants, Tanger s'accapare de 94% de l'effectif total de ces diplômés.

Tableau 103: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, Région Tanger Tétouan, années universitaires : 2010-11 et 2011-12

Instituts	2010-11		2011-12	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Institut de Formation aux Carrières de Santé: Tétouan	257	206	345	258
Institut Supérieur International de Tourisme: Tanger	647	426	695	457
Institut National de l'Action Sociale: Tanger	140	109	157	130
Institut National des Beaux Arts: Tétouan	114	35	122	44
Total	1 158	776	1 664	889

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

15.3. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

A l'échelle de la région Tanger-Tétouan, on relève la présence de l'enseignement pédagogique à travers ses trois niveaux. La formation des professeurs du primaire se déroule dans trois centres situés à Tanger, Tétouan et Larache. L'effectif des stagiaires s'élevait, en 2012-13, à 274 dont 72% de sexe féminin. Le Centre Pédagogique Régional de Tanger, l'unique existant dans la région, qui forme les professeurs du secondaire collégial, a vu l'effectif de ses stagiaires passer à 192 durant l'année scolaire 2012-13, alors qu'il était de 129 en 2011-12.

Enfin la formation des professeurs du secondaire qualifiant général et technique, est assurée par l'Ecole Normale Supérieure située à Martil où 155 stagiaires y étaient inscrits durant l'année scolaire 2006-07.

Tableau 104: Effectif des stagiaires de l'Enseignement Pédagogique, Région Tanger-Tétouan, 2012-13

Centres	CFPP		CPR		ENS
	Total	Dont Filles	Total	Dont Filles	Total
Larache	83	56	-	-	-
Tanger -Assilah	68	48	175	98	-
Tétouan	123	94	17	9	23
Région	274	198	192	107	23
Maroc	2 787	1 557	2 334	1 012	356

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

CFPP : Centre de Formation des Professeurs du primaire

CPR : Centre Pédagogique Régional

ENS : Ecole Normale Supérieure

16. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles-ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle, considérée comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi. Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

En effet, depuis la réforme de 1984, le secteur de la formation professionnelle a enregistré un net accroissement des capacités d'accueil qui s'est traduit par l'extension du réseau des établissements de formation.

Ainsi, avec 176 établissements répartis sur l'ensemble de la région et une capacité d'accueil de 20 834 places pédagogiques, le système de formation professionnelle est appelé à devenir l'un des piliers du développement régional.

Formation Professionnelle

Cependant une certaine concentration de cette infrastructure a été relevée au niveau de Tanger-Assilah (59% du nombre des centres et 40% du total de la capacité d'accueil).

Tableau 105 : Nombre d'établissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012-2013

Préfectures / Provinces	Public		Privé		Total	
	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil
Chefchaouen	3	222	3	128	6	350
Fahs Anjra
Larache	5	2 883	5	2 883
M'diq-Fnideq	5	2 053	10	229	15	2 282
Ouezzane	2	40	6	258	8	298
Tanger-Assilah	19	3 690	85	4 675	104	8 365
Tétouan	7	4 718	31	1 938	38	6 656
Région	41	13 606	135	7 228	176	20 834

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

L'effectif des stagiaires ont atteint 23 304 élèves en 2012-13 dont un quart suit sa formation dans le privé.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 28% en 2012-13. Certes, la féminisation est plus forte au niveau spécialisation (34%) et technicien (35%), mais elle n'en est pas moins au niveau technicien spécialisé et qualification où elle atteint respectivement 30% et 16%.

Selon l'année 2012-13, le personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres s'est chiffré à 1 135 personnes dont 587 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement (rapport des formateurs permanents à l'effectif des stagiaires) de 1 formateur pour 20 inscrits.

Tableau 106 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012-13

Préfectures / Provinces	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien Spécialisé	Total	Dont Filles
Chefchaouen	73	259	111	110	553	67
Fahs-Anjra
Larache	679	851	652	461	2 643	1 036
M'diq-Fnideq	197	279	543	233	1 252	692
Ouezzane	118	326	245	237	926	333
Tanger-Assilah	663	2 209	2 579	2 761	8 212	2 135
Tétouan	444	1 213	1 200	862	3 719	2 398
Région Public	2 174	5 137	5 330	4 664	17 305	3 275
Région Privé	1 488	713	2 160	1 638	5 999	3 386
Total	3 662	5 850	7 490	6 302	23 304	6 661

Source:-Annuaire Statistique du Maroc, 2013

17. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

17.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

17.1.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan se composait en 2013 de 213 formations dont les centres de santé constituent 74%. Par ailleurs, la région est dotée de 15 hôpitaux dont 10 hôpitaux généraux et 5 hôpitaux spécialisés.

Dans la région de Tanger Tétouan, 63% des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural. Ces établissements sont de niveaux dispensaire rural (25%) et centre de santé rural (38%).

Tableau 107 : Infrastructure sanitaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, Année 2013

Préfectures / Provinces	Dispensaire	Centre de Santé	Centre de Santé Rural	
	Rural	Urbain	Communal	CALA (1)
Chefchaouen	21	3	17	10
Fahs Anjra	-	-	3	4
Larache	6	9	10	7
M'diq-Fnideq	-	6	2	-
Ouezzane	14	4	9	7
Tanger-Assilah	-	22	5	3
Tétouan	-	16	17	3
Région	41	60	63	34
Maroc	738	644	849	397

Préfectures / Provinces	Hôpital Général	Hôpital Spécialisé	Total	Habitants/établissement
Chefchaouen	1	-	52	9 000
Fahs Anjra	-	-	7	17 000
Larache	2	-	34	15 000
M'diq-Fnideq	2	-	10	18 000
Ouezzane	1	-	35	9 000
Tanger-Assilah	3	3	36	26 000
Tétouan	1	2	39	13 000
Région	10	5	213	14 000
Maroc	105	38	2 771	12 000

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

(1) CALA : centre de santé rural communal avec lits pour accouchement.

L'infrastructure sanitaire assure une couverture peu satisfaisante des besoins de la population. La région dispose d'un établissement pour 14 000 personnes environ contre un établissement pour 12 000 habitants au niveau national. En milieu rural on dénombre un dispensaire pour 28 700 personnes et un centre de santé pour 17 800, contre respectivement 18 300 et 15 900 habitants au niveau national

17.1.2. Capacité litière

Le nombre de lits d'hôpitaux publics s'est établi à 2 504 en 2013 contre 2 316 en 2006, soit une augmentation en moyenne de 1,09% par an,

évolution sensiblement inférieur au du taux d'accroissement annuel moyen qu'a connu la population de la région durant la même période.

Tableau 108: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Hôpitaux Généraux	Hôpitaux Spécialisés	Total (1)	habitants./lits
Chefchaouen	218	-	218	2 200
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	319	-	319	1600
Mdiq-Fnideq	113	-	113	1600
Ouezzane	113	-	113	2800
Tanger-Assilah	383	311	694	1300
Tétouan	524	523	1 047	500
Région	1 670	834	2 504	1200
Maroc	20 545	7 202	27 747	1600
Région/Maroc (%)	8	12	9	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

(1) : Capacité théorique

Ainsi, le nombre d'habitants par lit d'hôpital a atteint 1 200 en 2013. Ce chiffre est encore loin de la norme retenue (300 personnes/lit), mais il est sensiblement meilleur que la moyenne nationale (1 600 personnes/lit).

A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les provinces et préfectures, la moyenne par lit d'hôpital oscille, en effet, entre 2800 à la province d'Ouezzane et 500 au niveau de la province de Tétouan.

17.2. Encadrement Sanitaire

17.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tanger-Tétouan sont encadrées, en 2013, par 1 391 médecins dont 673 exerçant dans le privé. Cet effectif, qui était de 1 293 médecins en 2011, a connu un accroissement de 7,5% entre ces deux dates. Aussi, la densité médicale de la région a évolué de 43 médecins par 100 000 habitants à 46 médecins par 100 000 habitants durant la même période, ce qui traduit une amélioration de l'encadrement

médical dans la région. Pourtant, la densité régionale demeure inférieure à la moyenne enregistrée au niveau national (52 médecins/100 000 habitants en 2013).

Par ailleurs, des disparités inquiétantes persistent entre les provinces et préfectures de la région. En effet, les provinces à faible taux d'urbanisation connaissent un encadrement médiocre, la densité médicale varie entre 12 médecins/100000 habitants à Fahs-Anjra et 69 médecins/100000 habitants à Tanger-Assilah. Par ailleurs, l'écart entre la région et l'ensemble du Maroc continue de se creuser en terme de densité médicale puisqu'il s'est encore accru de 6 à 19 médecins/100000 habitants entre 2011 et 2013.

Tableau 109: Encadrement médical par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Médecins			Médecins/100 000 hab.	
	Privé	Public	Ensemble	2011	2013
Chefchaouen	17	79	96	20	20
Fahs Anjra	-	14	14	12	12
Larache	69	112	181	36	36
M'diq-Fnideq	11	52	63	37	34
Ouezzane	15	36	51	16	16
Tanger- Assilah	396	241	637	68	69
Tétouan	165	184	349	57	66
Région	673	718	1 391	43	46
Maroc	8 965	8 156	17 121	62	52
Région/Maroc (%)	8	9	8	-	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013 (Situation juillet 2013)

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux pharmaciens et chirurgiens dentistes en fonction dans les provinces relevant de la région Tanger-Tétouan.

Tableau 110 : Effectifs des chirurgiens-dentistes privé, Région Tanger-Tétouan, 2012

	Ensemble	Dont F.M	chirurg dent.P/100 000 hab
Chefchaouen	5	2	1
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	25	11	5
M'diq-Fnideq	7	4	4
Ouezzane	1	1	0,3
Tanger-Assilah	153	57	17
Tétouan	63	25	12
Région	254	100	8
Maroc	4 122	1 944	13
Région/Maroc (%)	6	5	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

F.M : Femmes Marocaines

De même, la région Tanger-Tétouan compte, en 2011, 20 pharmaciens publics, soit une densité de 7 pharmaciens publics pour un million d'habitants, égalisant celui du niveau national.

La province de Chefchaouen demeure la moins desservie avec une densité de 2 pharmaciens publics pour un million d'habitants, alors que la province de fahs – Anjra se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 17 pharmaciens pour un million d'habitants.

Tableau 111 : Effectifs des pharmaciens publics, Région Tanger-Tétouan, 2011

Préfectures / Provinces	Public	Pharmaciens / 1 000 000 habitants
Chefchaouen	1	2
Fahs Anjra	2	17
Larache	3	6
M'diq-Fnideq	1	6
Ouezzane	1	3
Tanger- Assilah	7	8
Tétouan	5	10
Région	20	7
Maroc	311	7
Région/Maroc (%)	6,4	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2011

17.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 2 099 personnes soit une densité de 6,9 aides sanitaires par 10 000 habitants et une moyenne de 2,9 adjoints de santé par médecin exerçant dans le secteur public, contre respectivement 5,3 et 3,0 enregistrés au niveau national. La répartition par provinces et préfectures fait ressortir une concentration au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui englobe 31% du personnel paramédical, suivie de la province de Tétouan avec 25%. De même, une certaine inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque seules la province de Tétouan, M'diq-Fnideq et la préfecture Tanger-Assilah et avec respectivement 10, 8 et 7,1 aides sanitaires pour 10000 habitants, dépassent la densité régionale qui est de l'ordre de 6,9 aides sanitaires/10000 habitants. Quant aux autres provinces de la région, la plus faible densité est enregistrée au niveau de Fahs Anjra avec seulement 4 aides sanitaires pour 10000 habitants.

Tableau 112 : Personnel paramédical public par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	A.S.D.E.S	A.S.B	Total	Densité/10000 hab.
Chefchaouen	225	25	250	5,2
Fahs Anjra	44	4	48	4,0
Larache	234	90	324	6,5
Mdiq- Fnideq	131	15	146	8,0
Ouezzane	122	32	154	4,9
Tanger- Assilah	503	150	653	7,1
Tétouan	435	89	524	10,0
Région	1 694	405	2 099	6,9
Maroc	18 299	6 310	24 609	5,3
Région/Maroc (%)	9,2	6,4	8,5	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

A.S.D.E.S : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat Spécialiste (y compris les sages femmes)

A.S.D.E : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat

A.S.B : Adjoint de Santé Breveté

Quant aux infirmiers publics assurant les soins auprès des médecins pratiquants dans la région, leur nombre a dépassé 1300 infirmiers en 2013. Ce nombre rapporté à l'ensemble national, reste près du nombre de médecins avec presque 9%. Par spécialité, le corps polyvalent atteint 65% suivi de sage-femme avec 21%. Seules la préfecture de Tanger-Asilah et la province de Tétouan détiennent plus que la moitié des infirmiers actifs dans la région avec 55%, la province de Fahs-Anjra reste la moins desservie en ce genre de personnel avec seulement 3% de l'ensemble de la région.

Tableau 113 : Infirmiers par spécialité (public) et par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Sage-femme	Anesthésie	Psychiatre	Polyvalent	Total (1) dont :
Chefchaouen	48	15	5	121	190
Fahs Anjra	12	-	-	27	39
Larache	53	15	3	113	184
Mdiq- Fnideq	23	14	1	63	101
Ouezzane	31	6	-	72	109
Tanger- Assilah	80	30	42	232	392
Tétouan	48	20	32	268	369
Région	295	100	83	896	1 384
Maroc	3 096	1 110	541	9 627	14 749
Région/Maroc (%)	9,5	9	15,3	9,3	9,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

(1) : Il s'agit du total des infirmiers, toute catégorie comprise

17.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

Que ce soit pour la durée moyenne de séjour ou pour le taux moyen d'occupation, les deux indices ont connu une évolution indicatrice de l'amélioration de l'utilisation de la capacité litière dans la région. En effet, la durée moyenne régionale de séjour a diminué entre 2006 et 2012 en passant de 5 à 4 jours. D'autre part, le taux moyen d'occupation a connu une hausse de dix points passant de 51,6% en 2006 à 61,9% en 2012.

Tableau 114: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Durée moyenne de séjour (en journées)	Taux moyen d'occupation (en %)
Chefchaouen	3,6	56,4
Larache	3,7	71,8
Mdiq- Fnideq	2,6	35,9
Ouezzane	3,0	33,3
Tanger- Assilah	2,9	64,6
Tétouan	5,5	65,6
Région	4,0	61,9
Maroc	4,0	62,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

17.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

17.4.1. Programme national d'immunisation

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2012, un large programme de vaccination infantile (de 0 à 11 mois). Sur un total de 6 164 216 vaccinations effectuées au Maroc, 9,5% ont été réalisées dans la région Tanger-Tétouan, soit un total de 586 066.

Tableau 115: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan, 2012

(Unité: Nombre de prises)

Préfectures / Provinces	B.C.G	D.T. C.P			POLIO	VAR
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		
Chefchaouen	11 267	10 680	9 859	9 350	11 173	9 254
Fahs Anjra	1 735	1 693	1 716	1 655	1 735	1 693
Larache	9 827	9 378	9 163	8 933	9 825	9 068
M'diq Fnideq	4 290	4 550	4 452	4 404	4 239	4 139
Ouezzane	7 190	7 256	7 166	7 039	7 288	7 773
Tanger- Assilah	21 111	20 733	20 953	20 948	21 104	20 766
Tétouan	12 488	12 456	12 105	12 007	12 435	12 146
Région	67 908	66 746	65 414	64 336	67 799	64 839
Maroc	704 097	686 649	686 613	676 794	701 974	691 536
Région / Maroc (%)	9,6	9,7	9,5	9,5	9,7	9,4

Suite Tableau 115 :

Préfectures / Provinces	Hépatite				Total
	1	2	3	Total	
Chefchaouen	10 156	9 458	9 188	28 802	90 385
Fahs Anjra	1 638	1 657	1 687	4 982	15 209
Larache	9 041	8 479	9 284	26 804	82 998
M'diq Fnideq	4 088	4 507	4 039	12 634	38 708
Ouezzane	6 998	7 117	7 726	21 841	65 553
Tanger- Assilah	18 087	18 519	20 446	57 052	182 667
Tétouan	12 495	12 280	12 134	36 909	110 546
Région	62 503	62 017	64 504	189 024	586 066
Maroc	671 548	658 149	686 856	2 016 553	6 164 216
Région / Maroc (%)	9,3	9,4	9,4	9,4	9,5

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2013 - Délégations Provinciales de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

V.A.R: Vaccin Anti-Rougeoleux

N.B: Les statistiques des campagnes nationales de vaccination non comprises

17.4.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant à un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation des dits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des niveaux de fécondité: l'indice synthétique de fécondité a régressé de 3,3 à 2,5 enfants par femme entre 1994 et 2004. Au niveau régional, cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 6,2 à 3,7 enfants pour les femmes rurales et de 3,1 à 2,1 enfants pour les femmes urbaines.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, les femmes agissent d'une manière analogue quant à la pratique de la planification familiale: l'effectif des utilisatrices (les anciennes et les nouvelles) de moyens contraceptifs, a connu une augmentation de 18% entre 2006 et 2012.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

Tableau 116 : Activités du programme national de planification familiale, Région Tanger–Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Chefchaouen	5943	16004
Fahs Anjra	1393	3524
Larache	8337	60200
M'diq Fnideq	3250	10404
Ouezzane	6432	24553
Tanger-Assilah	16430	42100
Tétouan	9997	35691
Région	51782	192 476
Maroc	622 202	3 215 206
Région / Maroc (%)	8,3	6,0

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

18. JEUNESSE ET SPORTS

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et dans le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

A l'instar d'autres régions, celle de Tanger-Tétouan bénéficie d'installations et d'équipements dans le secteur de la jeunesse et des sports afin de permettre aux jeunes de pratiquer différentes disciplines sportives.

Tableau 117: Installations sportives par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Foot ball	Basket ball	Hand ball	Volley ball	Piscine	Salle de sport	Athlétisme	Base nautique	Total
Chefchaouen	5	6	6	6	-	1	-	-	24
Fahs Anjra	6	-	-	-	-	-	-	-	6
Larache	2	2	2	2	-	-	1	-	9
Ouezzane	1	2	1	1	1	1	1	-	8
Tanger-Assilah	6	9	4	2	-	2	2	1	26
Tétouan	9	3	2	1	1	4	1	-	21
Région	29	22	15	12	2	8	5	1	94

Sources : Délégations Provinciales de la Jeunesse et des Sports

L'infrastructure sportive de la région Tanger-Tétouan est composée de 94 installations. Parmi ces installations, 54% sont constituées de terrains de football et basket-ball. Cette infrastructure est censée desservir une population s'élevant à 2 864 000 habitants, ce qui signifie en moyenne une installation pour 30 500 habitants.

L'achèvement des projets sportifs permettra de constituer un pôle sportif ainsi qu'un tremplin pour le développement et la promotion de plusieurs disciplines sportives au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah ainsi que pour toute la région Tanger-Tétouan.

Par ailleurs, l'infrastructure sportive dont dispose la région demeure déficitaire et ne satisfait pas tous les besoins en la matière.

De même, des disparités énormes sont relevées dans la répartition des installations sportives entre les provinces et préfectures de la région : la moyenne varie de 20 000 habitants par installation à Chefchaouen et Fahs-Anjra à 55 000 au niveau de la province de Larache. La préfecture de M'diq-Fnideq n'étant pas dotée en installations sportives.

Un autre aspect du secteur de la jeunesse et des sports consiste en la promotion d'activités spécifiques en faveur de la femme et des jeunes.

Tableau 118: Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tanger Tétouan, 2013

Etablissements	Chef.	Fahs Anjra	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
- Foyers Féminins							
. Foyers	1	1	2	3	7	5	15
. Encadrants	6	1	3	10	38	5	63
. Bénéficiaires	80	27	60	48	725	255	1 195
- Jardins d'enfants (*)							
. Etablissements	2	1	1	3	4	4	15
. Nombre d'enfants	60	195	50	100	185	208	798
. Jardinières (*)	5	4	-	2	20	6	37
- Maison de jeunes							
. Etablissements	6	3	2	9	-	8	28
. Participants aux activités normales	5 700	10 710	8 255	9 583	-	7 560	41 808
. Participants aux activités de rayonnement	12 900	720	2 658	17 450	-	135	33 863

Source : Délégations provinciales de la Jeunesse et des Sports

(*) Jardins d'enfants et jardinières sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, la région de Tanger-Tétouan compte 15 foyers féminins encadrés par 63 cadres. Le nombre de bénéficiaires a été de 1 195 femmes bénéficiaires en 2013, c'est à dire un encadrant pour 19 femmes.

Les maisons de jeunes comptent 28 établissements sans compter celles de Tanger-Asilah et connaissent la participation de 75 671 adhérents (dont 45% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 2 700 participants par maison de jeunes.

D'un autre côté, le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 15. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 798 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 37, ce qui traduit une moyenne de 22 enfants par jardinière.

Tableau 119: Participants aux colonies de vacances (Activité été), Région Tanger-Tétouan

Province/Préfecture	2009	2010	2011	2012
Chefchaouen	440	1 469	749	486
Fahs-Anjra	-	2 936	1 095	175
Larache	1 700	1 834	1 538	742
Ouezzane	-	-	-	430
Tanger	2 378	2 603	1 763	1 417
Tétouan	747	2 807	2 881	829
Région	5265	11649	8026	4079
Maroc	135185	182287	125132	133910
Région/Maroc (%)	3,9	6,4	6,4	3,0

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Quant aux colonies de vacances (Activité été), on compte 4 079 bénéficiaires au niveau de la région. Ce chiffre n'a cessé de baisser depuis 2009 après avoir atteint son pic en 2010 avec 11 649 bénéficiaires. Rapporté à la population du pays, la part de la région des participants à ces colonies de vacances est de 3%, alors que la part des jeunes de moins de 14 ans est de 10%.

Par ailleurs, et en vue de répondre aux besoins récréatifs de la jeunesse citadine, 7 salles de cinéma projettent à travers les provinces et préfectures de la région en 2012, alors que ce nombre était de 12 auparavant.

Ces salles ont réalisé près de 168 372 entrées en 2012 engendrant ainsi des recettes de 3,2 millions de dirhams, après une baisse de 53% en 2006, après fermeture de plusieurs salles de cinémas due à l'abondance des amateurs des salles obscures vers les nouvelles technologies visuelles rapportées chez soi , DVD, chaînes cryptées ...etc.

Tableau 120: Activités cinématographiques par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2012

Préfectures / Provinces	Nbre de salles de cinéma	Nombre de places	Entrées annuelles	Recettes annuelles (1000 Dhs)
Chefchaouen	-	-	-	-
Larache	-	-	-	-
Tanger-Assilah	5	3 263	120 453	1 906
Tétouan	2	2 150	47 919	1 376
Région	7	5 413	168 372	3 282
Maroc	36	32 411	2 011 294	69 152
Région/ Maroc (%)	19,4	16,7	8,3	4,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

19. ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté, phénomène grave et sérieux, est devenue le fléau social contemporain, puisqu'il est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et l'Enquête sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2001/2002, l'effectif des ménages vivant au dessous de seuil de pauvreté relative dans la région de Tanger-Tétouan est estimé à 60 000, soit un taux de pauvreté de 12,4%, inférieur à la moyenne nationale (14,2%). C'est pourquoi les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement en vue d'en atténuer l'intensité à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce par le moyen de l'Entraide Nationale entre autres. Aussi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Cependant, l'action sociale n'est pas uniquement du ressort des établissements de l'Entraide Nationale, mais aussi de plusieurs autres organisations non gouvernementales qui y participent activement et rendent des services d'assistance aux ménages défavorisés.

Au niveau de la région, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les centres socio-éducatifs, les établissements de bienfaisance, les centres de formation professionnelle, les organisations des handicapés, les asiles de vieillards, les maisons de l'étudiant et les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Dans ce sens, des centres d'éducation et de formation ont été créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales de leurs parents ne leur permettent pas de rejoindre l'école, et ce, en vue de les qualifier professionnellement pour les insérer dans la vie active et sociale. En 2013, ces centres ont été au nombre de 99 et ont accueilli 4 533 bénéficiaires encadrés par 282 encadrants, soit un ratio de 46 bénéficiaires par centre et 16 bénéficiaires par encadrant.

Tableau 121: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	22	658	50
Fahs Anjra	5	217	17
Larache	23	1 060	53
M'diq-Fnideq	8	543	31
Ouezzane	19	339	30
Tanger-Assilah	9	1 131	66
Tétouan	13	585	35
Région	99	4533	282

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

La région dispose aussi de 75 établissements de protection sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui n'en ont pas. Ils ont accueilli,

en 2013, 5 786 bénéficiaires encadrés par un personnel de 620 éléments. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 122: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	23	1 533	140
Fahs Anjra	5	507	45
Larache	9	693	55
M'diq-Fnideq	2	87	18
Ouezzane	24	1 459	146
Tanger-Assilah	6	537	114
Tétouan	6	970	102
Région	75	5786	620

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

L'Entraide Nationale se charge aussi d'assurer la scolarisation des enfants admis dans les centres de protection sociale en veillant à leur inscription dans l'enseignement public. L'effectif global des bénéficiaires de cette action a atteint 4 615 élèves en 2012-2013.

Tableau 123: Bénéficiaires des établissements de protection sociale par niveau scolaire, Région Tanger-Tétouan, 2012-2013

Préfectures / Provinces	Primaire	Secondaire Collégiale	Secondaire Qualifiant	Formation Professionnelle	Universit.	Total
Chefchaouen	1 148	349	-	-	-	1 497
Fahs Anjra	406	101	-	-	-	507
Larache	634	48	-	4	-	686
M'diq-Fnideq	11	54	-	2	0	67
Ouezzane	1 180	278	-	1	-	1 459
Tanger-Assilah	122	23	-	6	1	152
Tétouan	177	50	-	5	15	247
Région	3 678	903	0	18	16	4 615

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

Les jardins d'enfants ont pour but de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire. La région de Tanger-Tétouan compte 39 jardins

d'enfants accueillant 1 749 enfants encadrés par un staff constitué de 74 éducateurs.

Tableau 124: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	8	396	16
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	10	281	15
M'diq-Fnideq	5	180	7
Ouezzane	1	28	1
Tanger-Assilah	7	433	19
Tétouan	8	431	16
Région	39	1749	74

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux enfants issus de familles nécessiteuses une formation pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail. La région dispose de 8 centres fréquentés par 768 élèves formés par 32 formateurs.

Tableau 125: Centres de formation professionnelle, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Centres	Elèves	Formateurs
Chefchaouen	1	53	7
Fahs Anjra	1	0	2
Larache	2	97	5
M'diq-Fnideq	0	0	0
Ouezzane	1	39	3
Tanger-Assilah	1	172	6
Tétouan	2	407	9
Région	8	768	32

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

Parallèlement, les délégations provinciales de l'Entraide Nationale procèdent à la distribution des produits alimentaires aux nécessiteux (farine et huile) essentiellement.

Tableau 126: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger-Tétouan, 2013

Préfectures / Provinces	Produits	
	Farine (Kg)	Huile (L)
Chefchaouen	24 000	2 880
Fahs Anjra	4 500	540
Larache	52 500	6 300
M'diq-Fnideq	12 000	1 440
Ouezzane	70 500	31 260
Tanger-Assilah	159 000	28 620
Tétouan	65 500	8 020
Région	388 000	79 060

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

20. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le développement des transactions commerciales, l'industrialisation, le développement du monde rural, et l'apparition de nouveaux comportements sociaux, sont autant de facteurs dont l'impact est considérable sur le secteur de la justice. Pour y faire face, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédures et renforce son infrastructure de base.

Dans ce sens, seul représenté dans la région parmi 8 autres dans tout le territoire national, le tribunal commercial de Tanger a été créé à fin de statuer sur les conflits à caractère commercial. A ce titre, il a contribué au cours de l'année 2012, à près de 7% des affaires enregistrées ou jugées au niveau national.

Tableau 127: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2012

Affaires	Total	Dont:		
		Ordres de paiement	Référées	Affaires d'objet
Enregistrées	9 830	864	874	1 954
Jugées	9 024	864	725	1 447
En instance	4 800	-	368	2 524

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2013

Parallèlement, la région de Tanger Tétouan a traité, en 2012, au niveau des 6 tribunaux de 1^{ère} instance et des 2 cours d'appel qui y sont implantés, 8,6% de l'ensemble des affaires qui ont été enregistrées au niveau national.

Concernant les affaires enregistrées au cours de la même année auprès des centres judiciaires et des arrondissements qui leurs sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, leur nombre s'établit à 1 726

affaires, constituées totalement d'affaires civiles (77%). Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre s'élève à 463, soit l'équivalent de 56% des affaires enregistrées au cours de la même année.

Tableau 128: Activités des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012

Activités	Région	Maroc
1- Centres judiciaires		
* Affaires civiles	688	287 632
- Enregistrées	327	131 490
- Jugées	153	129 492
- En instance	208	26 650
* Affaires Pénales	197	67 580
- Enregistrées	96	29 551
- Jugées	71	28 232
- En instance	30	9 797
2- Arrondissements		
* Affaires civiles	644	19 196
- Enregistrées	313	9 034
- Jugées	136	6 651
- En instance	195	3 511
* Affaires Pénales	197	7 980
- Enregistrées	96	3 687
- Jugées	71	2 657
- En instance	30	1 636
3- Total		
* Affaires civiles	1 332	306 828
- Enregistrées	640	140 524
- Jugées	289	136 143
- En instance	403	30 161
* Affaires Pénales	394	75 560
- Enregistrées	192	33 238
- Jugées	142	30 889
- En instance	60	11 433

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Parmi les 67 tribunaux de 1ère instance existant au niveau national, la région Tanger-Tétouan en compte 6, auprès desquels 158 257 affaires ont été enregistrées en 2012, dont 68% sont constituées d'affaires civiles. Le tribunal de première instance de Tanger s'est accaparé 42% des affaires enregistrées dans la région. D'autre part, la répartition des affaires civiles par

type laisse apparaître la prédominance des affaires de justice famille que ce soit pour les affaires enregistrées, jugées ou en instance respectivement 55% et 59% des affaires civiles enregistrées ou jugées. Quant aux affaires pénales, il ressort que les délits en constituent la part la plus élevée tant pour les affaires enregistrées que celles en instance (82%) ou jugées (75%).

Tableau 129: Activités des tribunaux de 1^{ère} instance selon le type d'affaires, Région Tanger-Tétouan, 2012

1- Affaires civiles

Tribunal		Total Des affaires	Dont				
			Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail
Tanger	E	43 380	1 303	1 337	23 573	420	2 930
	J	41 627	849	1 382	23 754	252	1 991
	I	13 046	2 019	181	2 322	609	3 773
R.C.A. Assilah	E	2 651	16	120	995	245	37
	J	2 440	8	124	998	144	28
	I	652	37	4	190	177	18
Tanger Ksar El Kébir	E	10 401	134	139	7 319	199	153
	J	10 475	100	144	7 578	199	161
	I	1 316	96	9	562	137	59
Larache	E	11 782	150	225	3 785	254	7 368
	J	7 217	137	251	3 645	212	167
	I	1 601	137	9	746	150	97
R.C.A. Chefcha Tétouan	E	10 513	38	201	7 302	277	37
	J	10 840	20	212	7 656	260	24
	I	1 362	191	18	150	421	52
Tétouan	E	29 056	495	765	16 484	414	1 390
	J	34 554	1 529	884	19 559	278	1 156
	I	8 306	433	53	2 071	1 024	1 600
Région	E	107 783	2 136	2 787	59 458	1 809	11 915
	J	107 153	2 643	2 997	63 190	1 345	3 527
	I	26 283	2 913	274	6 041	2 518	5 599

2- Affaires pénales

Tribunal		Total des affaires	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits
Tanger	E	22 690	1 109	2 929	397	17 911
	J	18 348	1 367	2 811	338	13 503
	I	30 859	3 893	1 199	176	25 413
R.C.A. Assilah	E	2 688	81	228	45	2 246
	J	2 708	69	228	35	2 338
	I	446	40		24	332
Tanger Ksar Elkébir	E	3 555	139	78	97	3 130
	J	3 831	220	78	100	3 404
	I	846	171		5	588
Larache	E	4 787	169	156	142	3 456
	J	4 863	184	156	119	3 426
	I	859	162		37	538
R.C.A. Chefchaouen	E	3 195	137	237	66	2 752
	J	3 007	232	237	87	2 413
	I	3 729	259		44	3 419
Tétouan	E	13 559	574	496	444	11 746
	J	12 518	604	496	429	10 873
	I	7 759	1 410		93	6 073
Région	E	50 474	2 209	4 124	1 191	41 241
	J	33 361	2 568	3 939	11 552	25 084
	I	44 498	5 935	1 199	379	36 363

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

E : Enregistrées ; J : Jugées ; I : En instance, R.C.A : Ressort de la cour d'appel

Concernant les tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1ère instance selon le ressort des cours d'appel, le nombre d'affaires traitées au niveau de la région représente presque 3% des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble de ces tribunaux au niveau du Royaume.

Tableau 130: Activités des tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1^{ère} instance selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012

Tribunal	Tanger	Tétouan	Région	Maroc
* Affaires Civiles				
- Enregistrées	-	313	313	9 034
- Jugées	-	136	136	6 651
- En instance	-	195	195	3 511
* Affaires Pénales				
- Enregistrées	-	96	96	3 687
- Jugées	-	71	71	2 657
- En instance	-	30	30	1 637
* Total				
- Enregistrées	-	409	409	12 721
- Jugées	-	207	207	9 308
- En instance	-	225	225	5 148

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Relativement aux cours d'appel, la région Tanger-Tétouan dispose de 2 cours sur l'ensemble des 21 existantes au niveau national. Le nombre d'affaires traitées au niveau de la région représente 9%, 11% et 8% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble des cours d'appel du Royaume.

Tableau 131: Activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2012

Activités	Tanger	Tétouan	Région	Maroc
* Affaires Civiles				
- Enregistrées	4 168	1 940	6 108	81 728
- Jugées	3 724	1 678	5 402	74 636
- En instances	3 392	1 445	4 837	80 525
* Affaires Pénales				
- Enregistrées	8 561	5 768	14 329	131 249
- Jugées	8 671	6 445	15 116	156 954
- En instances	1 281	2 785	4 066	65 966
* Total				
- Enregistrées	12 729	7 708	20 437	212 977
- Jugées	12 395	8 123	20 518	231 590
- En instances	4 673	4 230	8 903	146 491

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

Enfin, on peut juger la situation des conflits sociaux par le nombre d'affaires enregistrées (civiles et pénales) rapporté à la population. Selon les statistiques disponibles, le nombre d'affaires enregistrées au niveau de la région Tanger-Tétouan, toutes juridictions confondues (tribunal commercial, cours d'appel, centres judiciaires), est de 189 765 soit 63 affaires par 1000 habitants, moyenne inférieure à celle enregistrée au niveau national (71 pour 1 000 habitants). Le nombre d'affaires en instance rapporté à la population est aussi supérieur au niveau de la région comparativement à l'ensemble du pays, soit respectivement 28 et 26 affaires pour 1000 habitants. Pour les affaires jugées, la moyenne régionale est de 57 affaires jugées pour 1000 habitants contre 70 au niveau national.



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Régionale de Tanger Tétouan

Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104- Tanger

Tél. 05 39 94 06 98 / Fax : 05 39 94 03 64

Email : hcptanger@yahoo.fr

www.hcp.ma/region-tanger